

# Plan de développement de la zone agricole (PDZA)



Juin 2014







C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous informe que le Conseil de la MRC de Mirabel a adopté, le 3 juin 2014, son premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Ce plan se veut un outil de planification et d'aménagement essentiel dans l'élaboration de notre schéma d'aménagement en conformité avec le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dont les objectifs sont d'assurer la compétitivité et l'accroissement d'attraits pour le Grand Montréal dans une perspective de continuité en matière d'aménagement et de développement durable sur l'ensemble du territoire métropolitain.

L'un des principaux objectifs du PDZA consiste à valoriser la zone agricole de notre MRC en y favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement de cette sphère d'activité.

Pour élaborer ce document, nous avons pu compter sur un comité technique formé de sept personnes provenant de divers organismes tels que l'Union des producteurs agricoles (UPA), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la Ville de Mirabel, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et le Centre local de développement de Mirabel (CLD). Avec la participation de tous les acteurs du milieu agricole, la réalisation de ce plan fut un exercice très enrichissant, guidé par une volonté conjointe de procéder à l'élaboration de stratégies de développement.

Au-delà de l'essor urbain des plus enviables qu'elle connaît depuis plusieurs années et de la présence d'industries de pointe, Mirabel est aussi dotée d'une zone agricole représentant 87% de sa superficie dont on doit tirer profit. Cette zone agricole constitue un moteur économique important pour la région et nous lui prévoyons un avenir fort prometteur. De plus, l'analyse que nous faisons des diverses activités agricoles sur notre territoire est plus que positive.

Pour y arriver, le PDZA présente un plan d'action basé sur quatre axes stratégiques, soit la Gouvernance, l'Économie-production, le Social et l'Environnement. Chacun de ces axes est composé d'objectifs et d'actions à privilégier pour exploiter pleinement le potentiel agricole de notre territoire.

Toutefois, l'atteinte des résultats visés par cette démarche devra passer par une concertation de tous les acteurs concernés. Il nous revient donc maintenant de travailler ensemble pour que cette zone agricole continue d'être dynamique et qu'on puisse assumer le rôle de leader dans la grande région de Montréal, à ce chapitre. Inutile de dire que nous croyons fermement à l'importance de l'agriculture à titre de pôle majeur pour le développement de notre région.

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM représente pour Mirabel un grand défi dans la poursuite de son développement urbain. Le succès de notre plan d'action, qui est fort ambitieux, reposera inévitablement sur un soutien financier de la part de la CMM et de tous les autres acteurs du milieu. Nous comptons y travailler assidûment afin de faire valoir toute la richesse de notre belle région agricole.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Bouchard', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean Bouchard  
Préfet de la MRC de Mirabel  
Maire de Mirabel



## MOT DU PRÉSIDENT DE L'UPA OUTAOUAIS-LAURENTIDES

---



Au cours des 40 dernières années, on pourra dire du territoire de Mirabel qu'il a connu, à lui seul, tous les problèmes auxquels un territoire agricole peut être exposé. De l'expropriation aéroportuaire au déracinement de ses familles agricoles, de la spéculation foncière au développement industriel et résidentiel, de la croissance urbaine au train de banlieue, enfin bref, depuis 40 ans, le territoire agricole de Mirabel n'a connu aucun répit.

L'agriculture est l'une des plus importantes activités créatrices de richesse collective qu'elle soit

pratiquée en région éloignée ou sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. La moitié de la population du Québec vit dans un rayon de 50 km de Montréal et cela fait autant de bouches à nourrir. Le plus grand marché local est à nos portes. Malheureusement, on a tendance à l'oublier.

Néanmoins, le vent semble vouloir tourner. De plus en plus, les autorités municipales, tout comme nos concitoyens d'ailleurs, semblent prendre conscience de l'importance de préserver cette ressource collective et de la faire prospérer de façon optimale dans la vocation qui lui appartient.

C'est dans cet esprit que différents intervenants sociaux, économiques et politiques se sont associés pour définir l'image que devrait refléter le territoire agricole de Mirabel. Ensemble, nous avons élaboré un plan de développement de la zone agricole.

En tant que président de l'UPA, je ne peux que saluer l'esprit de collaboration qui s'est installé dans la réalisation de ce grand projet. Les agriculteurs ne sont plus les seuls défenseurs du patrimoine foncier. Le signal politique est lancé que la zone agricole appartient aux activités agricoles et qu'il faut la développer afin de permettre à l'agriculture d'atteindre son plein potentiel. L'exercice a été rigoureux. Les enjeux ont été bien cernés. Les élus municipaux et les producteurs agricoles partagent maintenant une vision commune.

Dans les prochains mois, voire les prochaines années, l'UPA sera un acteur incontournable de la mise en place de ce plan que nous avons élaboré ensemble. Nous veillerons au grain à ce que chacune de ses recommandations soient appliquées. Dans quelques années, je souhaite que nous puissions dire que Mirabel a retrouvé toutes ses lettres de noblesse et toute sa notoriété en tant que l'un des pôles agricoles les plus importants de la grande région de Montréal et du Québec.

A handwritten signature in black ink that reads "Richard Maheu". The signature is fluid and cursive.

Richard Maheu,  
président UPA Outaouais-Laurentides



## MOT DU PRÉSIDENT DE L'UPA STE-SCHOLASTIQUE-MIRABEL

---



### **Le PDZA de Mirabel : Un jalon important pour une agriculture tournée vers un avenir meilleur.**

Au cours des derniers mois, la Ville-MRC de Mirabel a entrepris un vaste chantier visant le développement du plein potentiel de la production agricole sur son territoire. L'atteinte de cet objectif noble passe d'abord par le dynamisme des femmes et des hommes qui ont choisi de vivre des fruits de la terre et de leur élevage. La municipalité a aussi sa part de responsabilités. En planifiant le développement de son territoire, Mirabel

peut mettre en place une réglementation et opter pour des infrastructures minimisant les contraintes auxquelles est soumise l'agriculture en zone périurbaine.

Plusieurs acteurs du milieu ont uni leur force au sein d'un comité directeur pour produire ce PDZA, et la richesse de son contenu est tout à leur honneur. Je remercie le conseil municipal d'avoir invité l'UPA Ste-Scholastique-Mirabel à collaborer à cette analyse. Au cours de cet exercice de planification, M. le maire Bouchard et son conseil ont accueilli nos remarques avec empressement. Je salue leur audace en bonifiant le travail final par l'ajout de deux rencontres publiques. On peut dire mission accomplie!

Les constats du présent document reflètent les conditions de production de nos membres. Je retiens entre autres le remarquable potentiel de nos terres agricoles qui, en plus de leur qualité, bénéficient d'unités thermiques et d'une pluviométrie faisant l'envie de plusieurs régions du monde. Ce bien collectif doit être protégé et mérite d'être valorisé par des cultures adaptées à chacune des classes de sols qui le composent.

Les membres du comité directeur ont élaboré de nombreuses actions qui permettront d'accroître la qualité de vie des producteurs agricoles de façon substantielle. Pour y arriver, le syndicat de l'UPA Ste-Scholastique-Mirabel collaborera pleinement avec les autorités municipales et ses autres partenaires pour concrétiser les pistes de solutions émises. Ce plan pourra donc devenir un levier pour accroître la prospérité de l'agriculture de Mirabel, et répondre aux besoins d'un marché agroalimentaire en pleine expansion.

A handwritten signature in black ink that reads "Marcel Denis". The signature is written in a cursive, flowing style.

Marcel Denis, président  
UPA Ste-Scholastique-Mirabel



## Table des matières

<b>Préambule</b> .....	<b>1</b>
Orientations gouvernementales .....	1
Plan de développement de la zone agricole.....	2
Orientations métropolitaines .....	4
Orientations du schéma d'aménagement et de développement de la Ville-MRC de Mirabel .....	7
Approche privilégiée pour le PDZA de Mirabel .....	9
<b>1. Contexte de planification</b> .....	<b>12</b>
1.1 Regard historique à aujourd'hui.....	12
1.2 Grandes tendances en agriculture durable.....	17
<b>2. Portrait</b> .....	<b>20</b>
2.1 Lecture du territoire et des activités agricoles .....	20
2.2 Dynamisme agricole .....	71
<b>3. Diagnostic</b> .....	<b>76</b>
3.1 Observations, constats et enjeux.....	76
<b>4. Vision concertée et plan d'action</b> .....	<b>94</b>
4.1 Énoncé de vision .....	94
4.2 Axes d'interventions stratégiques .....	95
4.3 Plan d'action.....	97
4.4 Mise en œuvre du plan d'action .....	122
<b>5. Bibliographie</b> .....	<b>125</b>

## Liste des figures

Figure 1	Plan des grandes affectations du sol .....	8
Figure 2	Composantes identitaires et structurantes .....	16
Figure 3	Potentiels agricoles .....	23
Figure 4	Occupation du territoire en zone agricole.....	26

Figure 4	Occupation du territoire en zone agricole.....	26
Figure 5	Localisation des exploitations agricoles .....	28
Figure 6	Chemin du terroir.....	45
Figure 7	Friches, contraintes naturelles et physiques .....	66
Figure 8	Usages non agricoles autorisés par la CPTAQ, Ville-MRC de Mirabel.....	69
Figure 9	Localisation du secteur de remembrement .....	70
Figure 10	Dynamisme agricole actuel .....	72
Figure 11	Secteurs de planification détaillés .....	74
Figure 12	Axes d'interventions stratégiques.....	94

### Liste des tableaux

Tableau 1	Positionnement de la Ville-MRC de Mirabel au sein des secteurs géographiques de la CMM.....	14
Tableau 2	Répartition de la population selon les groupes d'âge, 2006.....	15
Tableau 3	Potentiels agricoles en zone agricole à Mirabel .....	21
Tableau 4	Potentiels agricoles – Mirabel et MRC adjacentes (Région des Laurentides) .....	22
Tableau 5	Caractéristiques du territoire agricole.....	24
Tableau 6	Principales utilisations du sol en zone agricole .....	24
Tableau 7	Caractéristiques des exploitations de bovins laitiers, 2002-2012.....	31
Tableau 8	Évolution des exploitations et des unités animales de porc, 2004-2010.....	32
Tableau 9	Évolution des exploitations et des unités animales de volaille, 2004-2010.....	33
Tableau 10	Évolution des exploitations et des unités animales d'ovins, 2004-2010.....	35
Tableau 11	Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de céréales et de protéagineux, 2004-2010.....	37
Tableau 12	Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de fourrages, 2004-2010.....	37
Tableau 13	Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de légumes, 2004-2010.....	38
Tableau 14	Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de fruits, 2004-2010 .....	38
Tableau 15	Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants d'horticulture ornementale, 2004-2010.....	39
Tableau 16	Principales productions en serre, 2013 .....	40
Tableau 17	Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants acéricoles, 2004-2010.....	42
Tableau 18	Nombre d'exploitants agricoles ayant des activités agrotouristiques, 2012 .....	44

Tableau 19	Types de produits transformés à la ferme, 2010.....	46
Tableau 20	Nombre d'établissements de transformation, mars 2013.....	49
Tableau 21	Évolution des revenus moyens et des revenus par hectare cultivé, 2004-2010 .....	50
Tableau 22	Revenus provenant des productions animales, 2004-2010 .....	51
Tableau 23	Revenus provenant des productions végétales, 2004-2010 .....	51
Tableau 24	Répartition des exploitations par strate de revenu (%), 2004-2010 .....	52
Tableau 25	Type de main-d'œuvre selon l'activité principale, 2011 .....	54
Tableau 26	Exploitants agricoles selon le travail non agricole rémunéré, 2010 .....	55
Tableau 27	Évolution de l'âge moyen des exploitants agricoles.....	57
Tableau 28	Exploitations agricoles prévoyant vendre d'ici 5 ans selon si une relève est prévue ou non .....	57
Tableau 29	Activité principale de la relève, 2010.....	58
Tableau 30	Revenus de la relève, 2010.....	58
Tableau 31	Friches selon la nature, 2012.....	62
Tableau 32	Friches selon le dépôt de surface, 2012 .....	63
Tableau 33	Friches selon la classe de drainage, 2012.....	63
Tableau 34	Demandes d'utilisation à des fins autres et d'exclusion (22 juillet 2013) .....	67
Tableau 35	Emprises en zone agricoles, 2010 .....	68
Tableau 36	« Îlots » déstructurés.....	70
Tableau 37	Synthèse des forces, des faiblesses, des opportunités et des contraintes.....	91

## Liste des graphiques

Graphique 1	Répartition des sols selon leur qualité.....	22
Graphique 2	Taux d'occupation de la zone agricole, 2010 .....	25
Graphique 3	Répartition des exploitations selon l'activité principale, 2010 .....	27
Graphique 4	Répartition des exploitations animales, 2010.....	29
Graphique 5	Évolution des exploitations de bovins laitiers, 2004-2010.....	30
Graphique 6	Évolution des exploitations de bovins de boucherie, 2004-2010 .....	32
Graphique 7	Répartition des exploitations des productions végétales selon le type de culture, 2010 .....	36
Graphique 8	Évolution des exploitations (%) des productions végétales, 2004-2010 .....	36

Graphique 9	Évolution des exploitations d'agrotourisme, de transformation et de circuits courts de commercialisation, 2010 .....	43
Graphique 10	Évolution des exploitations faisant de la transformation à la ferme, 2007-2010 .....	46
Graphique 11	Évolution des exploitants faisant la vente en marché public, 2007-2010 .....	48
Graphique 12	Revenus totaux selon s'ils proviennent de la production animale ou végétale, 2010 .....	50
Graphique 13	Valeur à l'hectare des terres agricoles transigées dans la MRC de Mirabel, 1996-2011 .....	53
Graphique 14	Valeur moyenne à l'hectare des terres agricoles transigées dans les MRC en périphérie de Montréal, 1996-2011 .....	53
Graphique 15	Proportion des exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans avec une relève prévue ou non prévue .....	57

**Liste des annexes**

Annexe A – Composition des comités et rôles

Annexe B – Cartographie

# Préambule

## PRÉAMBULE

### ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a déposé son [Plan stratégique 2011-2014](#) à l'Assemblée nationale le 15 février 2012. Ce document présente les orientations et les priorités d'action du Ministère pour les trois prochaines années. Le MAPAQ vise ainsi l'atteinte d'objectifs définis autour des quatre grands enjeux suivants :

- Des aliments du Québec au goût des consommateurs;
- une industrie bioalimentaire contribuant à une économie prospère;
- un développement en harmonie avec les attentes de la société;
- une organisation performante.

Ces axes stratégiques résultent du [Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois](#), déposé en janvier 2008, ainsi que du [Livre vert pour une politique bioalimentaire – agriculture, pêcheries et alimentation](#), dévoilé en juin 2011. En 2013, le gouvernement divulgue la première [Politique québécoise de souveraineté alimentaire](#) afin de guider les interventions du gouvernement du Québec auprès du secteur bioalimentaire selon les grands axes suivants :

- L'identité des aliments du Québec;
- l'occupation dynamique du territoire;
- la valorisation du potentiel économique du secteur;
- le développement durable.

*« La souveraineté alimentaire fait référence à la capacité d'un État de définir sa propre politique agricole et alimentaire, suivant les intérêts de sa population, et de le faire sans nuire à la capacité des autres États d'accéder à leur propre souveraineté alimentaire. Elle privilégie notamment la production locale pour nourrir la population, de même que l'accès à la terre et aux ressources permettant d'y parvenir. »<sup>1</sup>*



POLITIQUE  
DE SOUVERAINÉTÉ  
ALIMENTAIRE

<sup>1</sup> QUÉBEC, DIRECTION DES COMMUNICATIONS. *Politique de souveraineté alimentaire*, Québec, 2013, 52 p.

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

Outre ces documents d'orientations, le MAPAQ réalisait en 2008, en collaboration avec les MRC d'Argenteuil, de Bécancour, de Bonaventure, de Brome-Missisquoi, de Charlevoix-Est, du Domaine-du-Roy, de Roussillon et du Témiscouata, huit projets pilotes afin de soutenir la réalisation d'un **Guide d'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA)**. Ce guide met à profit les différentes expériences réalisées afin de soutenir les autres MRC qui élaboreront un PDZA.

Le PDZA de Mirabel s'inscrit à la suite de ces documents d'orientations.

### Son contenu...

#### Portrait du territoire et des activités agricoles

*Essentiellement factuel, le portrait permet de documenter l'état de situation et de comprendre l'évolution historique et les tendances récentes en agriculture sur le territoire à l'étude.*

#### Diagnostic

*Le diagnostic consiste à déterminer les forces et les faiblesses du développement de l'agriculture ainsi que les opportunités ou les contraintes.*

#### Vision concertée

*La vision concertée définit la ligne directrice du plan de développement et contribue à mobiliser les forces vives du milieu.*

#### Plan d'action

*Le plan d'action décrit les moyens devant être utilisés pour l'atteinte des objectifs.*

### Qu'est-ce qu'un PDZA?

Le PDZA est un document de planification visant à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles.

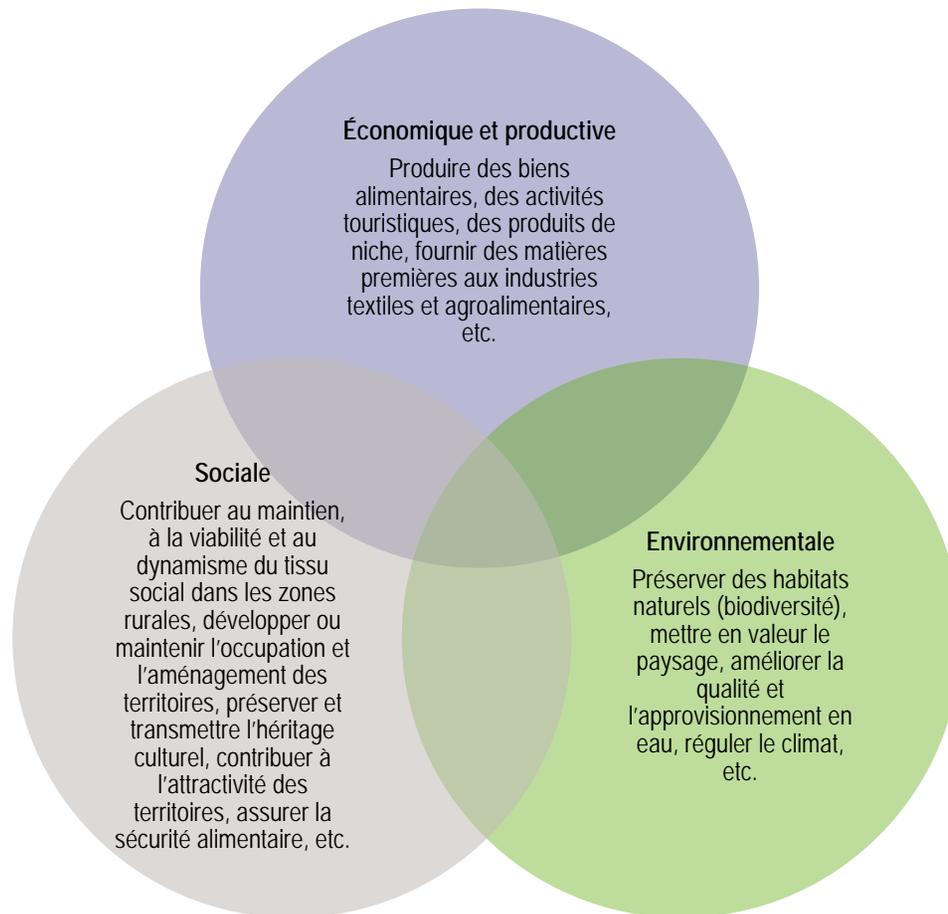
La participation et la concertation des acteurs du milieu sont au cœur de cette démarche.



Québec 

## Multifonctionnalité de l'agriculture<sup>2</sup>

L'élaboration d'un PDZA s'inscrit dans le concept de multifonctionnalité de l'agriculture mis de l'avant au Québec au cours des dernières années par le MAPAQ. Le concept apparaît pour la première fois en 1994 dans l'Agenda 21 du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro et fait référence aux trois fonctions de l'agriculture :



Le concept de multifonctionnalité de l'agriculture s'appuie également sur la notion d'externalités positives produites par les activités agricoles et sur la production de biens publics. Sont identifiées comme externalités positives les situations où le citoyen profite des bienfaits de l'agriculture sans déboursier quoi que ce soit.

Sont des exemples de multifonctionnalité :

- L'amélioration de la qualité de l'eau et de l'air et la conservation de la biodiversité;
- la protection des paysages et la préservation du patrimoine agricole;
- les pratiques agroforestières;
- la mise en valeur des cultures et élevages patrimoniaux;
- les cultures paysagères;
- etc.

<sup>2</sup> Source : MAPAQ. *Fiche d'information – La multifonctionnalité de l'agriculture*, [En ligne], [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/DeveloppementRegional/Multifonctionnalite/Fiche\\_culturespaysageres.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/DeveloppementRegional/Multifonctionnalite/Fiche_culturespaysageres.pdf) (page consultée le 23 juin 2013)

## ORIENTATIONS MÉTROPOLITAINES<sup>3</sup>

### Orientation 1 : Un Grand Montréal avec des milieux de vie durables »

Objectif 1.1 : Orienter 40 % de la croissance des ménages dans des aires TOD

Objectif 1.2 : Optimiser le développement urbain à l'extérieur des aires TOD

Objectif 1.3 : Favoriser une occupation optimale en augmentant la superficie des terres en culture

Objectif 1.4 : Identifier les installations d'intérêt métropolitain actuelles et localiser les installations projetées

Objectif 1.5 : Identifier les contraintes majeures qui concernent le territoire de plusieurs MRC

### Orientation 2 : Un Grand Montréal avec des réseaux et des équipements de transport performants et structurants

Objectif 2.1 : Identifier un réseau de transport en commun qui permet de structurer l'urbanisation

Objectif 2.2 : Hausser à 30 % la part modale des déplacements effectués en transport en commun d'ici 2021

Objectif 2.3 : Optimiser et compléter le réseau routier

Objectif 2.4 : Favoriser la mobilité active à l'échelle métropolitaine

### Orientation 3 : Un Grand Montréal avec un environnement protégé et mis en valeur

Objectif 3.1 : Protéger 17 % du territoire du Grand Montréal

Objectif 3.2 : Protéger les rives, le littoral et les plaines inondables du Grand Montréal

Objectif 3.3 : Protéger les paysages d'intérêt métropolitain

Objectif 3.4 : Protéger le patrimoine bâti d'intérêt métropolitain

Objectif 3.5 : Mettre en valeur le milieu naturel, le milieu bâti et les paysages dans une perspective intégrée et globale à des fins récréotouristiques

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) édicte trois grandes orientations et plusieurs objectifs afin d'assurer la compétitivité et l'attractivité du Grand Montréal dans une perspective d'un aménagement et d'un développement durable du territoire métropolitain. Les objectifs les plus marquants pour le territoire et les activités agricoles de Mirabel sont soulignés dans l'encadré ci-joint.

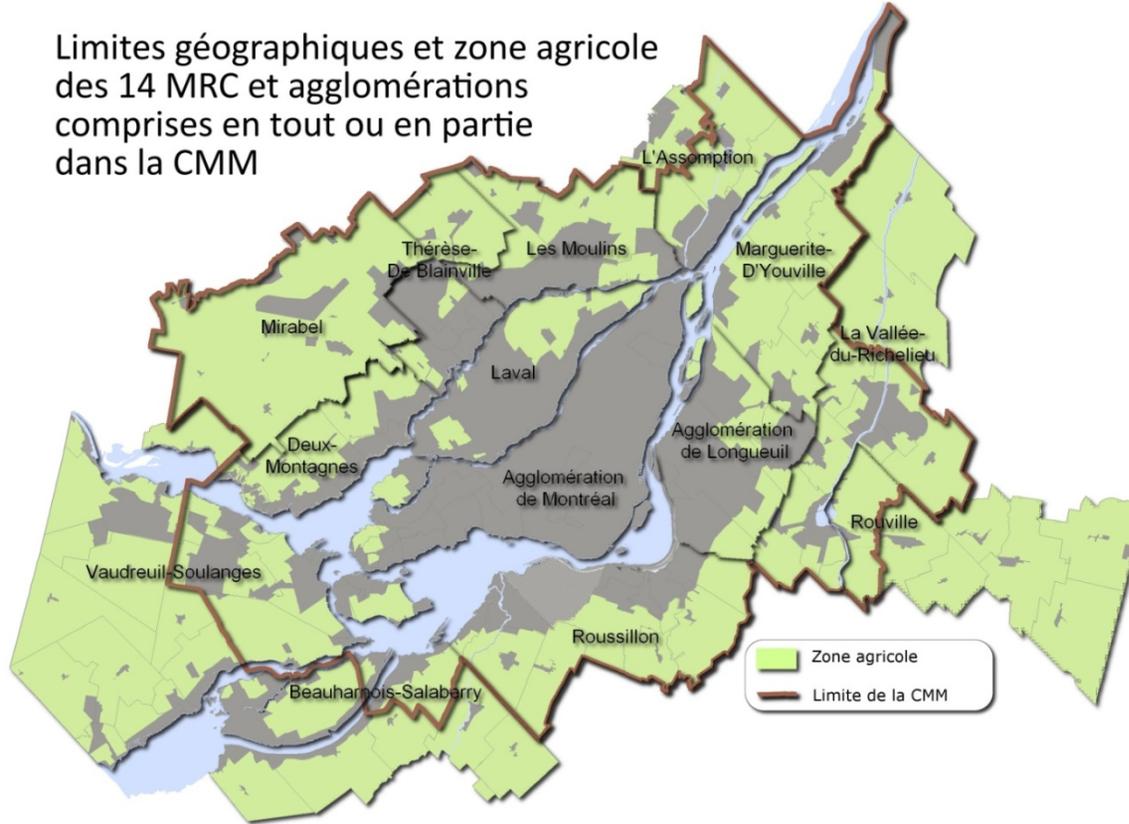
*«La CMM établit comme objectif une croissance de 6 % de la superficie globale des terres en culture d'ici 2031, à l'échelle métropolitaine. Cette croissance des terres en culture pourrait notamment être atteinte par une remise en culture des terres en friche.»<sup>2</sup>*

Parmi les préoccupations et les principaux axes d'interventions, rappelons la mise sur pied d'une grappe bioalimentaire, l'application de meilleures pratiques durables pour la protection des bois, des corridors forestiers, des milieux humides, des rives, du littoral et des plaines inondables, des bassins hydrographiques ainsi que l'adaptation du règlement d'application du *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)* (chapitre Q-2, r. 26) afin de permettre la remise en culture des terres en friche.

*« C'est la couronne Nord qui regroupe la plus importante superficie d'espaces boisés de la région, avec 34 700 hectares... Ces espaces se retrouvent majoritairement dans la zone agricole... »<sup>2</sup>*

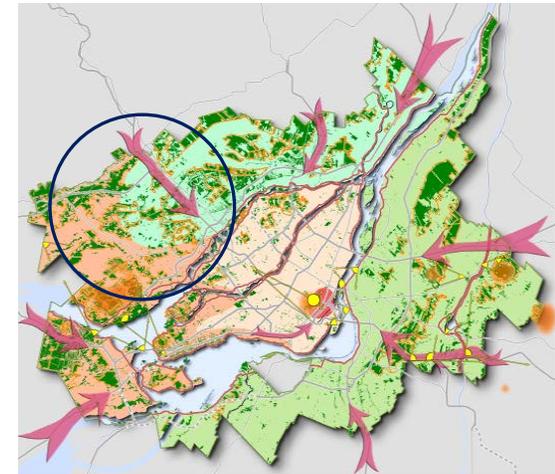
<sup>3</sup> CMM. *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, 2012, 221 p.

Limites géographiques et zone agricole des 14 MRC et agglomérations comprises en tout ou en partie dans la CMM



La région métropolitaine de Montréal se situe au cœur de la vallée du Saint-Laurent. Au nord se découpe le relief des Laurentides et au sud, celui des Appalaches. On y retrouve des activités agricoles occupant plus de 50 % du territoire métropolitain. L'agriculture que l'on y pratique définit des paysages variés selon le type de production.

Localisée au cœur du corridor d'accès métropolitain de l'autoroute 15, la Ville-MRC de Mirabel contribue également au paysage, aux réseaux hydrographiques, aux bois et aux corridors forestiers métropolitains identifiés au PMAD. On y compte les deux unités paysagères suivantes : Laurentienne et Ouest. Elle comprend également un point de vue d'intérêt métropolitain exceptionnel, soit celui du Chemin du Grand Brûlé.



Source : Carte 22 du PMAD, Composantes du paysage.

*...il est généralement admis qu'une baisse significative de la diversité biologique est observée lorsque le couvert forestier d'une région passe sous le seuil de 30 % de la surface d'un territoire.<sup>4</sup>*

<sup>4</sup> CMM. Plan métropolitain d'aménagement et de développement, 2012, 221 p.

## Comité technique métropolitain

Pour assurer le suivi des PDZA des MRC de la CMM, cette dernière a formé le Comité technique métropolitain. Le mandat du comité comporte trois volets, soit :

1. La détermination des enjeux et des pistes d'action possibles;
2. l'élaboration de propositions en vue d'adapter certains programmes agricoles gouvernementaux et;
3. l'élaboration de propositions en vue de modifier certaines lois ou règlements en matière d'agriculture.

Les rencontres de travail du Comité technique, tenues les 2 avril, 6 mai et 8 novembre 2013, ont permis d'identifier 6 enjeux agricoles métropolitains :

- Appui à la mise en oeuvre des PDZA métropolitains;
- accessibilité aux terres agricoles pour la relève et l'établissement de nouvelles entreprises agricoles;
- remise en culture des friches agricoles ou des terres sous-occupées;
- reconnaissance des fonctions sociales, environnementales et économiques de l'agriculture métropolitaine;
- mise en valeur des bois et des corridors forestiers métropolitains et protection des cours d'eau situés en zone agricole;
- rentabilité des exploitations agricoles (de tailles différentes et aux productions diverses).

Suite à l'identification des enjeux agricoles à l'échelle métropolitaine, il a également été convenu que le Comité technique déterminera et priorisera certaines pistes d'action en vue de répondre aux enjeux précédemment identifiés.

## ORIENTATIONS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE-MRC DE MIRABEL

Le schéma d'aménagement et de développement (SAD) de Mirabel est en cours de révision. Puisque les composantes identitaires et structurantes du territoire agricole seront présentées à l'intérieur du PDZA de Mirabel, seulement les grandes orientations et affectations du territoire sont ici rappelées.

### Orientations d'aménagement

- Affirmer l'identité particulière de Mirabel afin de mettre en valeur son caractère multipolaire à la fois rural et urbain pour positionner la MRC dans le but de la rendre plus compétitive et attractive au sein de la CMM et au niveau international.
- Consolider les pôles villageois existants en préservant le caractère local en maintenant des services aux citoyens.
- Assurer le développement durable de l'agriculture dans le secteur agricole de la MRC tout en protégeant et en mettant en valeur ses particularités.
- Reconnaître L'Aéroport international Montréal-Mirabel comme un équipement structurant et favoriser le développement de l'industrie aéroportuaire de la MRC pour encourager la compétitivité et l'attractivité de la CMM.
- Encourager le maintien et le développement d'activités génératrices d'emplois industriels, commerciales ou institutionnelles.
- Concentrer les efforts de protection de l'environnement sur les milieux écologiquement fragiles, les sols et la gestion des déchets et des neiges usées.
- Optimiser, accroître et diversifier les équipements et les modes de transport afin d'assurer une desserte optimale des personnes et des marchandises.

### Affectations du territoire

Deux principales affectations sont données à la zone agricole permanente de Mirabel, soit **Agricole** et **Agricole d'extraction**.

L'affectation agricole est essentiellement destinée à l'agriculture (incluant la résidence de l'agriculteur), à la production horticole en milieu contrôlé (serriculture en terre ou par procédé hydroponique) et à l'exploitation forestière.

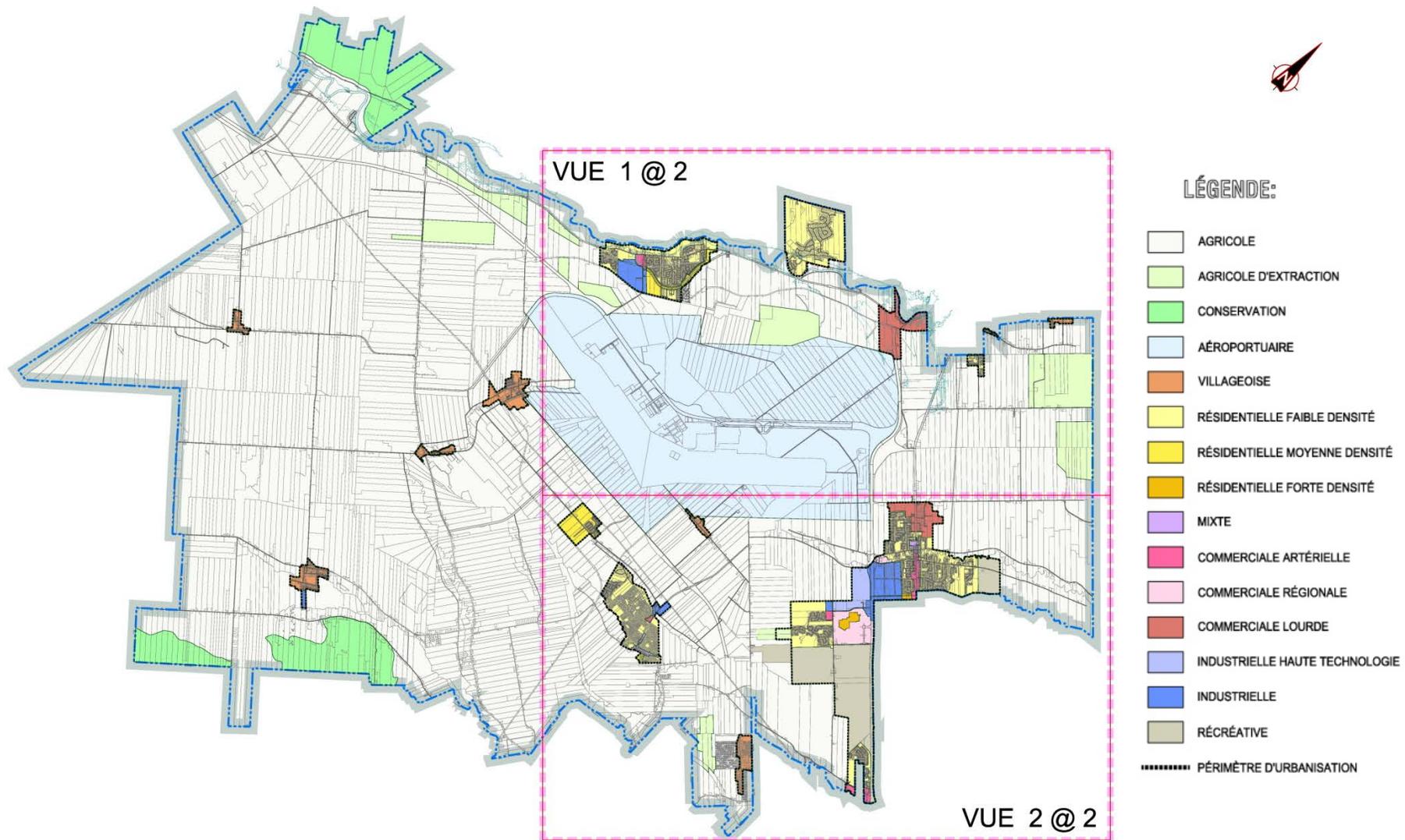
L'affectation agricole d'extraction délimite certains secteurs de la zone agricole permanente qui accueillent des sites d'extraction. Les parties de territoire visées regroupent soit des secteurs où il y avait déjà présence de sites d'extraction avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, ou des secteurs qui ont fait l'objet de reconnaissance de droits acquis par la CPTAQ ou qui font l'objet d'une autorisation de la CPTAQ, ou les sites projetés.

Une affectation **Conservation** est donnée également à certaines portions du territoire. Cette affectation vise les territoires d'intérêt faunique et floristique situés majoritairement en zone agricole, mais aussi en zone blanche pour l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques. Les secteurs visés sont :

- Les grands boisés des collines de Saint-Benoît.
- Le grand méandre de la rivière du Nord.
- L'aire de confinement du cerf de Virginie de Hill Head.
- L'aire de concentration d'oiseaux aquatiques qui s'étend de part et d'autre de l'autoroute 15.

Une dernière affectation est également attribuée à certaines portions en zone agricole, soit l'affectation **Récréative**. Celle-ci correspond aux secteurs ayant un fort potentiel pour le développement des activités touristiques et de villégiature.

Figure 1 Plan des grandes affectations du sol



Source : *Projet de schéma d'aménagement et de développement de la Ville-MRC de Mirabel, novembre 2012.*

Note : Ce plan est préliminaire, et pourrait être éventuellement modifié suite à l'exercice de concordance du schéma avec le PMAD.

## APPROCHE PRIVILÉGIÉE POUR LE PDZA DE MIRABEL

### Une approche stratégique basée sur l'occupation optimale et durable du territoire

Le présent PDZA s'appuie sur une réflexion nouvelle quant à la planification du territoire. Bien que l'objectif premier de ce plan vise la valorisation du territoire et des activités agricoles, l'approche retenue par la Ville-MRC de Mirabel met de l'avant la volonté de planifier le territoire dans un tout où l'ensemble des composantes sont abordées simultanément.

L'approche écosystémique ou par écosystème est une méthode de gestion où les terres, l'eau et les ressources vivantes sont intégrées pour favoriser la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles. Toutes les parties d'un écosystème sont liées. Il faut donc tenir compte de chacune d'entre elles.

C'est la cohabitation et la combinaison parfaite entre les diverses fonctions et composantes qui contribueront à la conception d'un milieu durable et dynamique. **Cette approche permettra de bien saisir les enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui soutiennent la mise en valeur du territoire et des activités agricoles et de définir le code d'aménagement durable qui s'en dégage.** Le PDZA de Mirabel aborde ainsi les enjeux d'aménagement et de développement du territoire (milieux agricoles et urbains) de façon intégrée et évite le piège induit par l'approche traditionnelle qui divise et isole la zone agricole des autres fonctions économiques et des possibilités de synergie entre elles. L'approche privilégiée s'inscrit davantage dans la perspective d'une multifonctionnalité de l'agriculture.

Par ailleurs, le PDZA est également élaboré dans la perspective d'établir le positionnement stratégique du territoire et des activités agricoles de la Ville-MRC de Mirabel au sein du Grand Montréal.

- ✓ Maîtriser son positionnement actuel (Qui sommes-nous et quelles sont nos activités?)
- ✓ Étudier les tendances du marché (Quelles sont les exigences du marché, sommes-nous en concurrence et qu'est-ce qui nous différencie?)
- ✓ Définir son positionnement et sa future orientation stratégique (Quelle image souhaitons-nous mettre en avant et quels sont les moyens à mettre en place pour réaliser ce positionnement?)

## Une démarche participative et concertée

L'approche du PDZA de la Ville-MRC de Mirabel a mis à l'avant-scène la participation de l'ensemble des parties prenantes, et cela dès l'amorce du processus de planification. Plusieurs audits avec le comité aviseur ont été tenus aux étapes clés du processus d'élaboration du PDZA. La liste détaillée de la composition des comités ainsi que les dates des rencontres est disponible en **annexe A**.

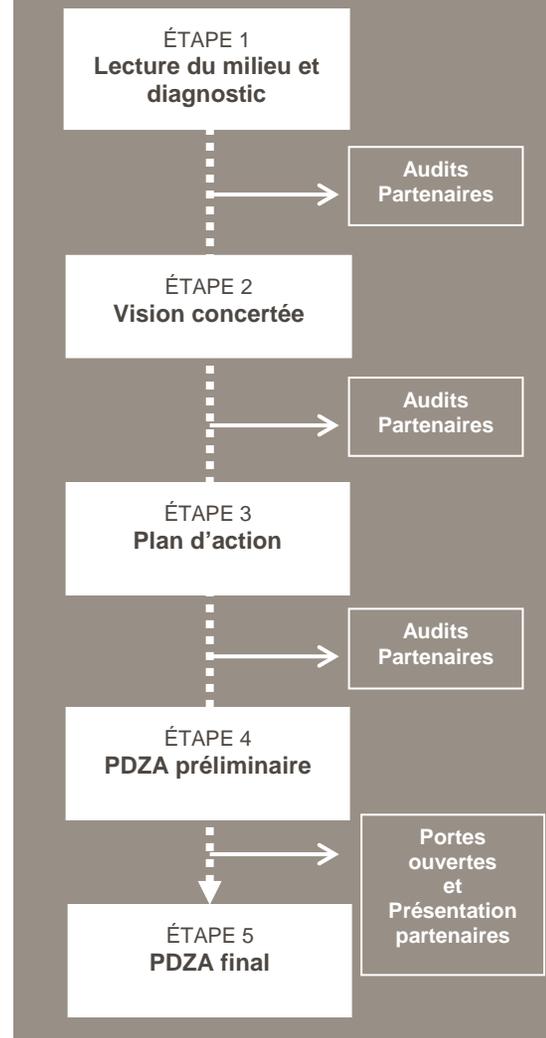
### Consultation internet

La Ville-MRC de Mirabel a également tenu une consultation sur son site internet où tous les documents étaient disponibles pour consultation élargie auprès de tous les citoyens intéressés de la Ville-MRC. Les utilisateurs étaient invités à formuler leurs commentaires et à proposer des modifications aux documents via le blogue dédié au PDZA.

### Porte ouverte

Les portes ouvertes se sont tenues à deux endroits sur le territoire afin de rassembler l'ensemble de la population. Au cours de ces événements, les citoyens et producteurs agricoles étaient conviés à venir s'informer sur le contenu du PDZA préliminaire, à participer à une table ronde sur les thèmes suivants : enjeux et plan d'action. Les responsables du projet étaient sur place pour donner les informations sur le contenu détaillé du PDZA préliminaire, pour répondre aux questions et pour recueillir les préoccupations des citoyens afin de les introduire au contenu du PDZA final.

## Étapes d'élaboration du PDZA





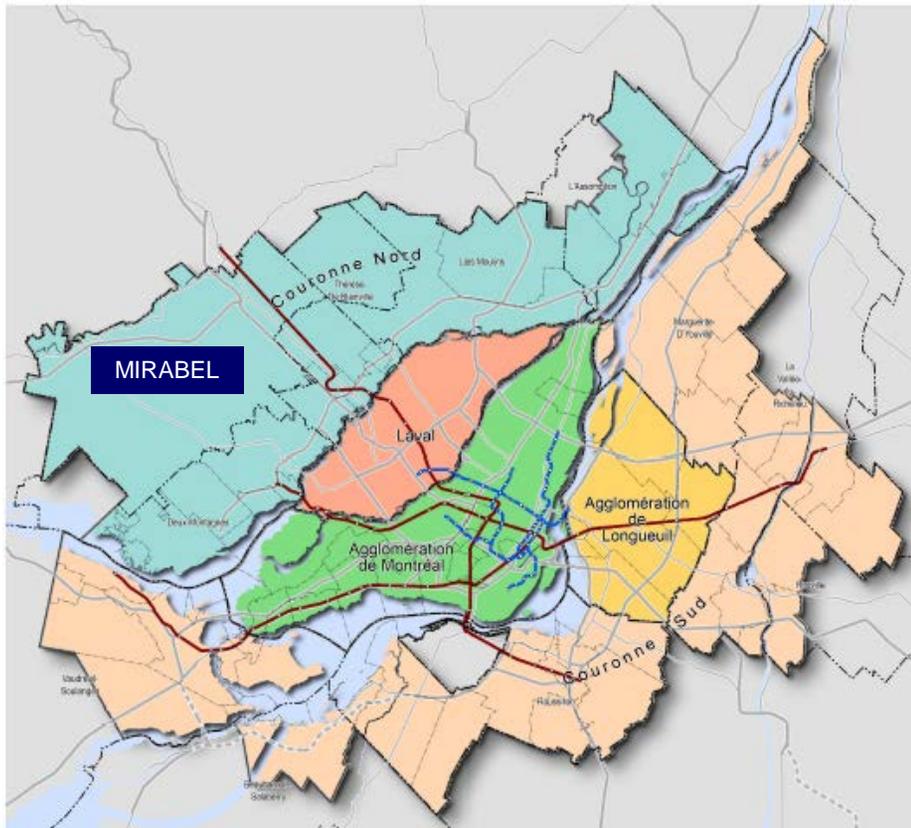
1.

# Contexte de planification

# 1. CONTEXTE DE PLANIFICATION

## 1.1 REGARD HISTORIQUE À AUJOURD'HUI

La Ville-MRC de Mirabel se situe à l'intérieur du secteur géographique de la Couronne Nord de la Communauté métropolitaine de Montréal et à l'entrée des basses Laurentides.



Source : Carte 1 du PMAD, La CMM et ses cinq secteurs géographiques

### Mirabel, c'est...

*Un territoire de 477 km<sup>2</sup> dont 87,4 % est en zone agricole protégée.*

*Une population de 41 957 en 2012, correspondant à 1,1 % de la population totale de la CMM et à 7,6 % de la population totale de la Couronne Nord. Mirabel est au huitième rang des villes les plus peuplées de la couronne nord.*

*Une population jeune puisque 35,1 % de la population est âgée entre 25 et 44 ans et se caractérise par une prédominance des jeunes familles.*

*La présence de 1 155 entreprises : des PME et des entreprises d'envergures métropolitaines.*

*Les emplois qui sont liés à l'agriculture représentent 6,2 % des emplois de la MRC.*

*En zone agricole (42 261 ha), les exploitations agricoles occupent 70 % (29 793 ha) du territoire et près de 80 % de ces dernières sont cultivées (23 532 ha).*

*Plus de 12 789 ha de boisés ou de forêts, soit 26,8 % de la superficie terrestre totale des zones agricole et urbaine confondues.*

La Ville-MRC de Mirabel a été fondée en 1971 suite à la fusion de 14 municipalités et parties de municipalités. Bien avant cela, il y a déjà près de 200 ans que ce territoire est habité. Situées dans une plaine argileuse issue de la mer de Champlain, les terres de Mirabel sont particulièrement fertiles et selon les secteurs d'excellente qualité.

### Les expropriations, une cicatrice

Les expropriations par le gouvernement fédéral pour la construction de l'Aéroport international Montréal-Mirabel ont marqué l'histoire récente de Mirabel :

- 27 mars 1969 : le gouvernement fédéral annonce la construction d'un nouvel aéroport international à Mirabel et l'expropriation de centaines de km<sup>2</sup> de terres agricoles d'excellente qualité.
- 19 décembre 1970 : le gouvernement provincial annonce la création de la ville de Sainte-Scholastique, le résultat d'une fusion de 14 municipalités, qui changera de nom un an plus tard pour Mirabel.
- La superficie expropriée de 392,55 km<sup>2</sup> (97 000 acres) et représentait 82,3 % de l'ensemble du territoire de la Ville-MRC de Mirabel. L'évaluation des besoins en espace du gouvernement fédéral était à l'époque beaucoup trop importante et prévoyait l'ajout de pistes, ce qui ne s'est jamais concrétisé.
- Des conséquences économiques importantes : pour poursuivre leurs activités agricoles, les cultivateurs devaient louer les terres qui leur appartenaient autrefois; ce qui a eu comme impact un sous-investissement économique en agriculture durant plus de 40 ans.
- En 2004, la décision d'Aéroports de Montréal de transférer les vols de passagers vers Pierre-Elliott-Trudeau.

### La rétrocession, un baume

- En 1985, le gouvernement fédéral entreprend la rétrocession aux locataires des terrains expropriés en trop. Cette première rétrocession totalise 323,75 km<sup>2</sup> (80 000 acres).
- En 2006, un deuxième programme débute et vise la remise de 44,51 km<sup>2</sup> (11 000 acres).
- En 2013, le programme se poursuit et devrait être complété incessamment.



Église de Sainte-Scholastique, vers 1910



© Michel Film Studio - Saint-Hermas, vers 1945



© rootsweb.ancestry.com - Saint-Benoit, vers 1920

Aujourd'hui, Mirabel peut être qualifiée de cette façon :

### Une Ville-MRC contribuant à la couronne verte métropolitaine

Mirabel constitue un des plus grands territoires en termes de superficie au sein de la CMM et possède également une des plus grandes superficies vouées à la zone agricole permanente.

**Tableau 1** Positionnement de la Ville-MRC de Mirabel au sein des secteurs géographiques de la CMM

	Population	Superficie totale (km <sup>2</sup> )	Pourcentage du territoire en zone agricole - 2010 (%)
<b>Couronne Nord</b>	<b>558 361</b>	---	---
MRC de Deux-Montagnes	95 988	231,8	69,3
MRC de L'Assomption	119 228	255,2	75,7
MRC Les Moulins	148 129	261,0	54,9
MRC de Thérèse-De Blainville	153 543	207,9	51,1
<b>Mirabel</b>	<b>41 473</b>	<b>483,1</b>	<b>87,4</b>
<b>Laval</b>	<b>398 667</b>	<b>246,1</b>	<b>29,0</b>
<b>Agglomération de Montréal</b>	<b>1 934 082</b>	<b>498,1</b>	<b>4,1</b>
<b>Agglomération de Longueuil</b>	<b>401 764</b>	<b>281,9</b>	<b>32,5</b>
<b>Couronne Sud</b>	<b>462 751</b>	---	---
MRC de Beauharnois-Salaberry	62 604	468,7	79,2
MRC de Marguerite-D'Youville	73 501	347,6	80,3
MRC de La Vallée-du-Richelieu	115 908	586,9	86,5
MRC de Roussillon	163 296	372,2	72,8
MRC de Rouville	35 300	482,4	96,3
MRC de Vaudreuil-Soulanges	137 618	854,1	76,4

Source : <http://www.mamot.gouv.qc.ca> (Décret de population 2012) et CMM : Portrait agricole, novembre 2012.

### Des milieux ruraux et urbains qui se côtoient

Mirabel se caractérise par une cohabitation très étroite entre les milieux ruraux et urbains ce qui confère un caractère particulier et une identité propre aux différents milieux de vie.

Les secteurs agricoles et ruraux sont pour la plupart situés dans la portion ouest de la MRC : Saint-Benoît, Saint-Hermas, Saint-Jérusalem et Sainte-Scholastique. Le secteur de Sainte-Monique situé en plein centre de la MRC est également agricole et rural et est le centre administratif de la MRC. Ce sont dans ces secteurs que l'on retrouve les principaux services et institutions agricoles (Coop Profitd'Or, Centre de formation agricole (CFAM) de Mirabel, Centre de Recherche Agroalimentaire de Mirabel (CRAM), Incubateur d'Entreprises Agroalimentaire de Mirabel (IEAM), etc.

Les secteurs plus urbanisés sont situés à proximité des principaux axes routiers structurants : les autoroutes 15 et 50, les routes 158 et 117. Il s'agit des secteurs de Saint-Canut, Mirabel-en-Haut, Saint-Antoine, Petit-Saint-Charles, Domaine-Vert Sud, Domaine-Vert Nord et Saint-Janvier. Le secteur de Saint-Augustin, accessible par le réseau local constitue également un secteur urbain dynamique.

### Une population composée de jeunes familles

La Ville-MRC de Mirabel a connu ces dernières années la plus forte croissance de population par rapport aux MRC voisines (Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord et d'Argenteuil), soit une augmentation de 68 % entre 1996 et 2009.

La population de Mirabel est constituée majoritairement de jeunes familles. Effectivement, de hauts pourcentages sont observés pour les groupes 0-14 et 24-44 ans.

Tableau 2 Répartition de la population selon les groupes d'âge, 2006

	Mirabel	CMM
0-14 ans	23,5 %	17,1 %
15-24 ans	11,9 %	12,7 %
25-44 ans	35,1 %	29,6 %
45-64 ans	22,5 %	27,0 %
65 ans et +	7,0 %	13,6 %

Source : Statistique Canada 2007, Profils des communautés de 2006. Recensement 2006.

Par ailleurs, selon les projections démographiques compilées par l'Institut de la statistique du Québec, le territoire de Mirabel comptera en 2031 une population de 56 786 habitants, soit une augmentation de plus de 15 000 personnes. Actuellement, le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,7. D'ici 2031, il tendra à diminuer à 2,5. Ainsi, plus de 6 000 nouveaux ménages s'ajouteront au nombre de ménages actuels.

### Une économie diversifiée participant au positionnement de la métropole

D'une ville presque essentiellement agricole, Mirabel est devenue avec les années et la diversification de ses activités une ville en pleine croissance sur les plans industriel, commercial, résidentiel et agricole. En effet, il y a eu plus de 6 200 nouvelles mises en chantier résidentielles entre 2002 et 2011. Mirabel a aussi su attirer la présence des employeurs d'importance métropolitaine comme Bombardier aéronautique, Bell Helicopter Textron, Pratt & Whitney, Sonaca, Messier-Bugatti-Dowty et autres.

Les principales zones industrielles se situent dans les secteurs de Saint-Janvier, Saint-Augustin, Saint-Canut et la zone aéroportuaire. Cette dernière occupe d'ailleurs une superficie de plus de 25 km<sup>2</sup> en zone urbaine, ce qui équivaut à environ 5 % du territoire mirabellois. En fait, on compte plus de 1 100 entreprises œuvrant dans des secteurs diversifiés, soit :

- 10,8 % secteur primaire (agriculture, carrières et sablières);

- 22,5 % secteur secondaire (aéronautique, usinage et alimentation);
- 66,7 % secteur tertiaire (services et commerces divers).

L'économie de Mirabel est diversifiée. La CMM lui reconnaît d'ailleurs les deux grappes industrielles suivantes sur son territoire : **agroalimentaire et aérospatiale**.

Les grappes sont des concentrations géographiques d'entreprises et d'institutions interreliées dans un domaine particulier. Elles couvrent un ensemble d'industries liées et d'autres entités importantes pour la compétitivité.

« Quant à l'ensemble du secteur agroalimentaire métropolitain, il constitue un levier économique majeur du Grand Montréal. Plus des deux tiers des activités de transformation alimentaire de l'ensemble du Québec sont localisés à l'intérieur du Grand Montréal. À lui seul, le secteur agroalimentaire représente environ 11 % de l'emploi métropolitain total. »<sup>5</sup>

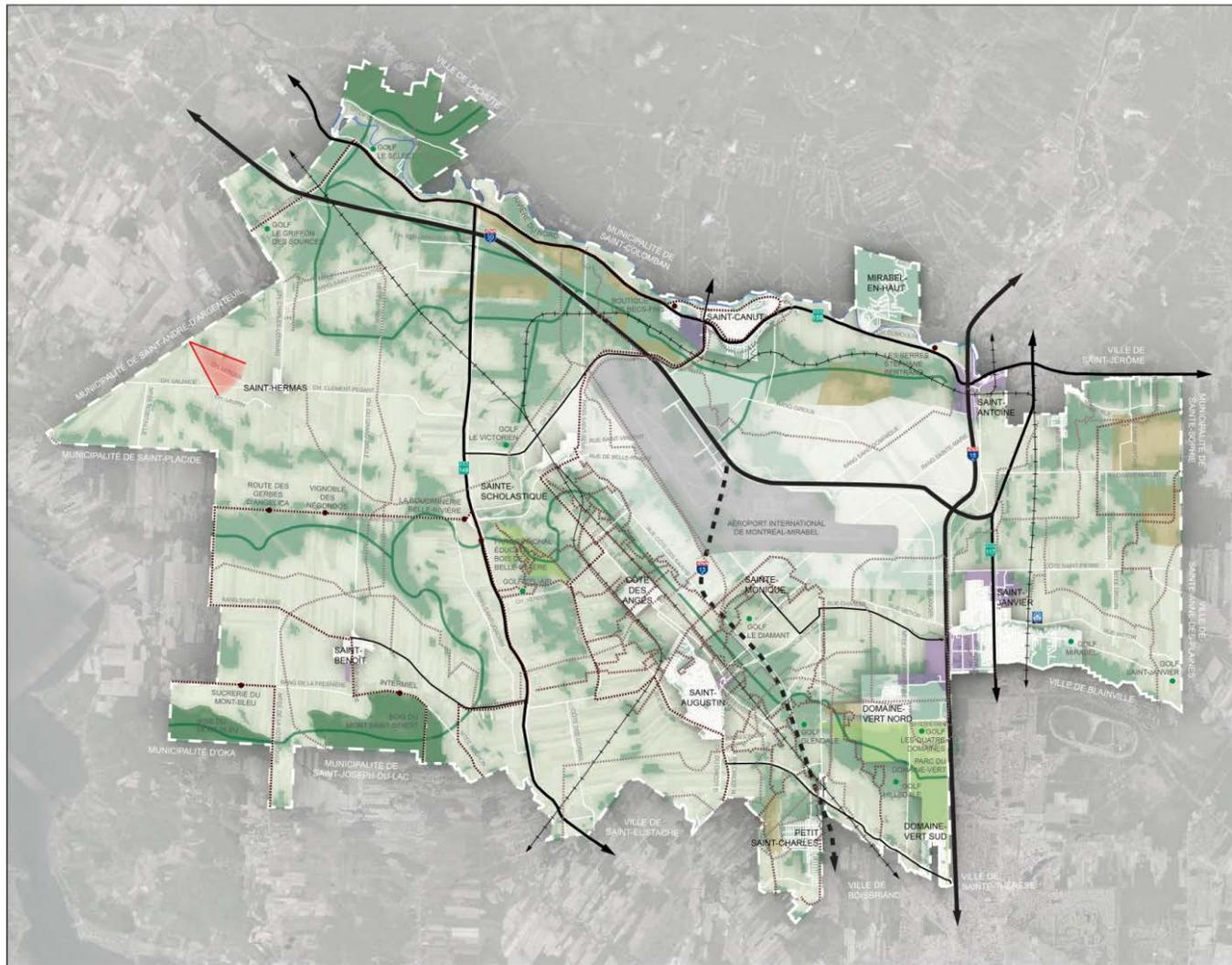
### Des composantes environnementales contribuant au paysage champêtre

La forêt couvre 26,8 % (12 789 ha) du territoire total de la MRC et est dispersée un peu partout sur le territoire. L'érable à sucre est une des essences les plus fréquentes dans certains secteurs de Mirabel, ce qui explique le grand nombre de cabanes à sucre dans la région. De plus, trois parcs régionaux ont pour vocation la protection de la forêt, la faune et la flore, soit le Bois de Belle-Rivière, le Parc du Domaine-Vert et le boisé de la Bourbonnière.

Les principaux cours d'eau traversant le territoire sont : la rivière du Chêne au sud-ouest, la rivière du Chicot, la rivière des Chiens et la rivière Mascouche (aussi connue sous le nom de Sainte-Marie) à l'est. Au nord, la ville est délimitée par la rivière du Nord.

<sup>5</sup> CMM. Plan métropolitain d'aménagement et de développement, 2012, 221 p.

Figure 2 Composantes identitaires et structurantes



COMPOSANTES IDENTITAIRES ET STRUCTURANTES

- INFRASTRUCTURES
  - AUTOROUTE
  - AUTOROUTE PROJÉTÉE
  - ROUTE NATIONALE
  - COLLECTRICE
  - LOCALE
  - VOIE FERRÉE
  - GARE PROJÉTÉE
- MILIEUX DE VIE
  - RURAL
  - URBAIN
- PÔLES ÉCONOMIQUES
  - PARC INDUSTRIEL
  - ZONE AÉROPORTUAIRE OPÉRATIONNELLE
  - ZONE AÉROPORTUAIRE ULTIME
  - CARRIÈRE SABLIERE
- ATTRAIS ET PARCOURS D'INTÉRÊT
  - AGROTOUTISTIQUE
  - ÉQUESTRE
  - RÉCRÉATIF
  - GOLF
- ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT NATUREL ET PAYSAGÉ
  - COUVERT FORESTIER
  - GRAND BOISÉ
  - CORRIDOR FORESTIER
  - GRAND PARC
  - COURS D'EAU
  - POINT DE VUE EXCEPTIONNEL

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE, VILLE DE MIRABEL

P- 60277759 | MARS 2012



## 1.2 GRANDES TENDANCES EN AGRICULTURE DURABLE

Les grandes tendances et grands courants en matière d'agriculture tentent de renouveler et d'élargir la manière d'appréhender les activités agricoles à partir des enjeux de développement durable. La présente section rappelle certains principes clés d'aménagement.



Agriculture locale

Agriculture extensive

Agriculture propre

Agriculture biologique

Agriculture et biodiversité

Multifonctionnalité de l'agriculture

Agriculture raisonnée

Agriculture à échelle humaine et soutenue par la communauté

### Qu'est-ce que l'agriculture durable?

L'agriculture durable est tout le contraire d'un modèle : elle tente d'apporter des réponses locales aux questions posées dans une perspective globale quant aux fonctions et à la place qu'occupe l'agriculture dans la société.

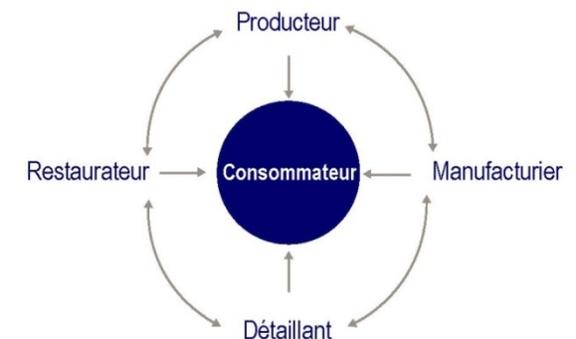
L'agriculture durable s'appuie sur les fondements du développement durable. Cela signifie qu'elle doit répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre le développement des générations futures, en leur garantissant les mêmes chances de progrès.

L'agriculture durable est un moyen de réflexion sur le devenir des exploitations agricoles et plus largement sur la vie des campagnes de demain. <http://www.agriculture-durable.org>

Comment Mirabel se situe-t-elle par rapport à ces nouvelles pratiques liées à l'agriculture durable? Les intègre-t-elle déjà ou est-elle en voie de le faire?

« Aujourd'hui tout l'enjeu du développement durable est de trouver les marges de manœuvre technique qui permettent une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricoles sans négliger par ailleurs le projet économique et social que porte chaque exploitation. Ainsi, l'agriculture biologique est un mode de production favorable à la biodiversité. Dans tous les systèmes de production, en culture comme en élevage, les exploitants peuvent mettre en œuvre des pratiques qui contribuent au maintien et au développement de la biodiversité. » - Source : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

### Maillons de la chaîne bioalimentaire



## 1.2.1 PRATIQUES DURABLES EN AGRICULTURE À MIRABEL

### Bassins versants des rivières du Chêne, des Chiens et du Chicot et Saint-Pierre

Les projets des bassins versants visent l'augmentation de la qualité de l'eau des rivières en diminuant la pollution diffuse qui provient de l'érosion. Les limites des bassins versants sont indépendantes des limites administratives des villes, ainsi, elles peuvent regrouper plusieurs municipalités.

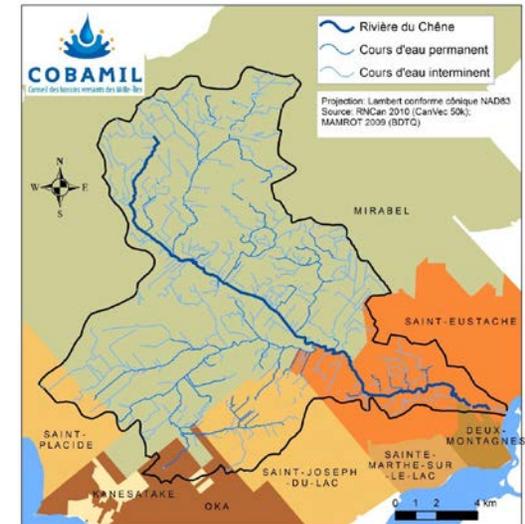
Par exemple, le projet de bassin versant de la **rivière du Chêne** est mené par le groupe-conseil en agroenvironnement **Profit-eau-sol** en partenariat avec le **MAPAQ**. La **Ville-MRC de Mirabel** s'implique aussi activement dans ces projets et supporte plusieurs initiatives visant l'implantation de pratiques agricoles durables sur son territoire. Les principales activités menées jusqu'à maintenant sont les suivantes :

- Diagnostic offert aux agriculteurs et proposition des travaux correctifs à effectuer.
- Projet pilote pour intégrer des pratiques de conservation des sols agricoles par l'implantation du semi-direct et de l'accompagnement des producteurs dans l'implantation de cette pratique.
- Poursuite du programme, portant sur les cultures de couverture, les engrais verts, le travail réduit du sol et le semi-direct. La zone d'action qui sera privilégiée est la zone inondable 0-2 ans du bassin versant.



Exemples de travaux effectués : Stabilisation des berges (gauche) et stabilisation de ponceau (droite) Source : [www.cobamil.ca](http://www.cobamil.ca)

Un bassin versant est un territoire sur lequel toutes les ressources hydriques, soit les pluies, les lacs, les cours d'eau et les eaux souterraines parviennent à un même point, souvent l'embouchure d'un cours d'eau appelé l'exutoire.



Source : Conseil des bassins versants des Mille-Îles (2011). *Portrait du bassin versant de la rivière du Chêne - Dans le cadre du Plan directeur de l'eau de la zone des Mille Îles. 25 pages + annexes.*

# 2.

## Portrait

## 2. PORTRAIT

### 2.1 LECTURE DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Près de 87,4 % du territoire de la Ville-MRC de Mirabel se situe en zone agricole. Mirabel compte la plus forte proportion de toutes les MRC de la couronne Nord. Elle est aussi la MRC comptant le plus d'exploitations agricoles, soit 336 en 2010. Pour cette même année, l'agriculture générerait des revenus de plus de 119 M\$, soit environ 43 % des recettes agricoles de la couronne Nord.

Bien que l'agriculture de Mirabel soit diversifiée, c'est dans les productions animales que la MRC se démarque le plus au sein des MRC de la CMM, se classant notamment au premier rang pour la production de bovins de boucherie (5 816 unités animales en 2010).

La MRC de Mirabel est reconnue pour la qualité et l'innovation de ses fermes laitières pour la plupart localisées dans les secteurs de Saint-Benoit et de Saint-Hermas. C'est plus de 40 % des unités animales de la CMM qui se concentrent à Mirabel.

Les grandes cultures dominent (en superficie) les productions végétales, ainsi l'on y retrouve principalement la culture de céréales et protéagineux (52 %) et des cultures fourragères (31 %).

Mirabel se distingue aussi par le dynamisme de l'acériculture concentrant près de la moitié des superficies en production acéricole de toutes les MRC de la couronne Nord. La culture maraîchère quant à elle n'est pas fortement représentée ni les activités de transformation bioalimentaires.

- Le revenu moyen des exploitations était de 20 % plus élevé que celui de l'ensemble des exploitations des MRC de la couronne Nord (2010).
- À Mirabel, il y a 264 friches agricoles, ce qui totalise une superficie de 1084,6 hectares, soit à peine 2,6 % de la zone agricole.<sup>1</sup>
- Entre 2004 et 2010, la MRC a connu une hausse de 15 % des unités animales de bovins de boucherie et 17 % des unités animales de chevaux.
- Entre 2004 et 2010, le territoire a perdu 27 % de ses fermes laitières (exploitations ayant cette production comme activité principale) et a vu le nombre d'unités animales diminuer de 14 % pour cette production. Les quantités de lait sont toutefois restées les mêmes.
- Les superficies cultivées en céréales et protéagineux ont connu une hausse de 1 923 hectares et celles en culture fourragère une baisse de 916 hectares entre 2004 et 2010.
- Entre 2004 et 2010, la superficie des activités d'horticulture ornementale a diminué de 22 hectares.

*Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012*

*<sup>1</sup> Source : Horizon Multiressource Inc.*

**Note au lecteur :** dans le texte qui suit ainsi que les tableaux et graphiques présentés, la notion « MRC de la CMM » est utilisée pour référer aux MRC et municipalités constituant, en tout ou en partie, le territoire de la CMM. Une interprétation doit être accordée aux données utilisées pour établir le positionnement de Mirabel au sein de la région métropolitaine. Ces données réfèrent aux territoires de MRC composant la CMM. Cependant, certaines d'entre elles comme les MRC de La Vallée-du-Richelieu, Rouville, Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges, Deux-Montagnes et L'Assomption ne sont pas intégrées totalement au sein des limites géographiques et administratives de la CMM. L'analyse du positionnement de Mirabel en termes de dynamisme agricole révèle que cette dernière se distingue à plusieurs égards au sein de la région métropolitaine, bien qu'elle soit ainsi comparée à des MRC non incluses totalement à la CMM et revêtant un fort caractère agricole.

## 2.1.1 DONNÉES GÉNÉRALES AGRICOLES

Cette section présente quelques données générales.

### Unités thermiques maïs (UTM)

La totalité de la MRC est située dans la zone d'UTM comprise entre 2 500 et 2 600. Ces valeurs sont supérieures à ce que l'on retrouve, par exemple, dans les Hautes-Laurentides ( $\pm 1\ 800$ ), mais légèrement inférieures à ce que l'on peut retrouver, par exemple, dans certains secteurs en Montérégie ( $\pm 3\ 000$  à  $3\ 100$ ).

### Saison de croissance

La durée de la saison de croissance varie de 194 à 208 jours. Globalement, elle débute entre le 10 et le 14 avril et se termine vers le 30 octobre pour l'ensemble du territoire de la MRC. Le dernier gel printanier (base 0 °C; 50 %) a lieu entre le 29 avril et le 7 mai alors que le premier gel automnal arrive généralement entre le 30 septembre et le 7 octobre. La période sans gel (base 0 °C; 90 %) varie de 125 à 140 jours.

### Potentiels agricoles selon l'ITC

La figure 3 montre les différentes classes de potentiel agricole en zone agricole à Mirabel. La figure regroupe les sols majoritairement de classes 2 et 3, 4, 5 et 7 ainsi que les sols organiques (0).

Le tableau suivant résume les superficies et proportions de chacune de ces classes en zone agricole.

Tableau 3 Potentiels agricoles en zone agricole à Mirabel

CLASSE (S)	SUPERFICIE ( $\approx$ ha)	PROPORTION ( $\approx$ %)
2 et 3	29 161 <sup>(1)</sup>	69
4	5 071 <sup>(1)</sup>	12
5 et 7	6 339 <sup>(1)</sup>	15
0	1 690 <sup>(1)</sup>	4
<b>TOTAL</b>	<b>42 261 <sup>(2)</sup></b>	<b>100</b>

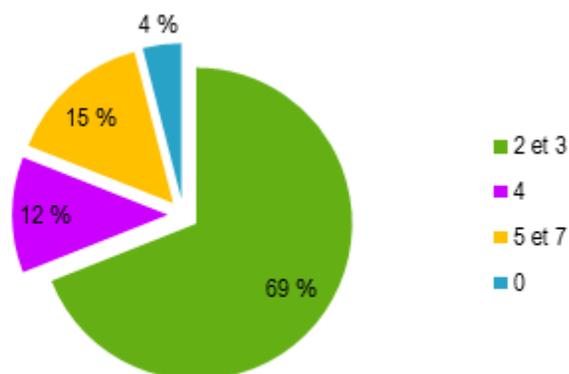
<sup>(1)</sup> Compilation UDA

<sup>(2)</sup> CPTAQ – Rapport annuel 2011-2012 – Annexe 1

Les sols de classe 1, 2 et 3 sont excellents pour les productions végétales. Les sols de classe 4 peuvent aussi être utilisés pour les productions végétales, mais sont aussi grandement utilisés pour les fruits, les légumes et les plantes fourragères. Les sols de classes 5 et 7 sont moins propices aux grandes cultures, mais conviennent très bien à certains types de cultures (arbres, arbustes, arbres fruitiers, cultures agroforestières, etc.) ainsi que pour l'acériculture et pour d'autres types d'activités agricoles comme l'activité équestre.

Comme on peut le constater, les sols de classes 2 et 3 couvrent la majorité (69 %) du territoire de la MRC. Les sols de classe 4 (12 %) se retrouvent principalement à l'extrémité ouest de la MRC ainsi qu'entre les agglomérations de Saint-Janvier et Saint-Augustin. Les sols de classes 5 et 7 (15 %) se retrouvent quant à eux principalement dans la portion nord et nord-ouest (de part et d'autre de l'autoroute 50), dans la portion centrale (entre l'aéroport, Côte-des-Angeles et Sainte-Scholastique) ainsi qu'à la limite sud-ouest et ouest de la MRC. On retrouve peu de sols organiques à Mirabel (4 %).

Graphique 1 Répartition des sols selon leur qualité



Le tableau ci-contre présente quant à lui les classes de potentiels agricoles pour Mirabel et les MRC adjacentes (superficies totales).

On note certains écarts au niveau des superficies par rapport au tableau 3, mais les proportions sont dans le même ordre de grandeur.

Comme on peut le constater, Mirabel possède d'importantes superficies de sols de classes 2 et 3 et cette proportion est plus importante que ce que l'on retrouve dans les MRC adjacentes.

Mirabel compte peu de sols organiques (≈ 3 à 4 %).

En conclusion, on retient que Mirabel possède majoritairement des sols à hauts potentiels agricoles et un climat des plus propices à la pratique de l'agriculture.

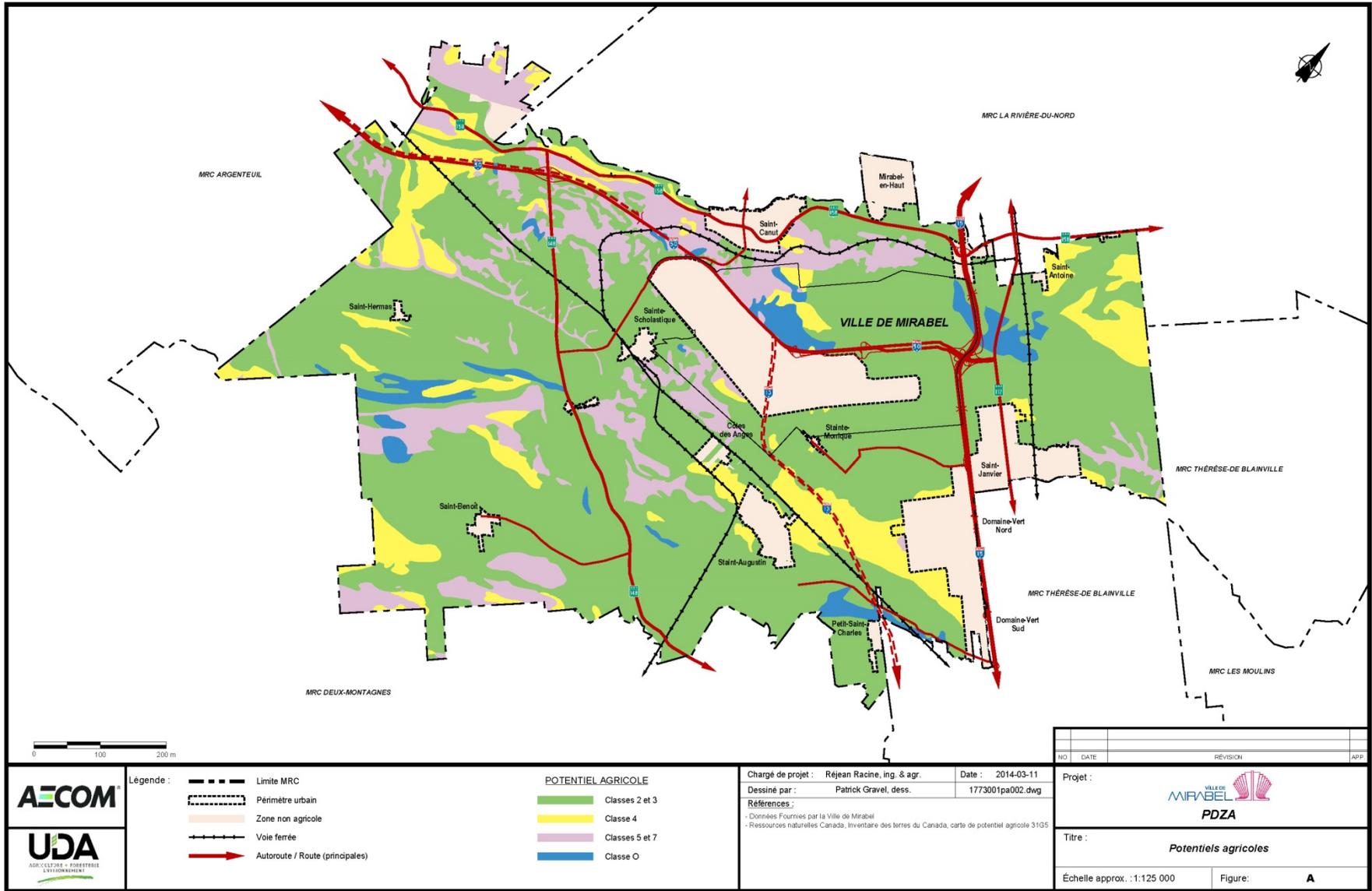
Tableau 4 Potentiels agricoles – Mirabel et MRC adjacentes (Région des Laurentides)

MRC	POTENTIELS AGRICOLES <sup>1</sup>							
	Classes 1, 2 et 3		Classe 4		Classes 5 et 7		Classe 0	
	(≈ ha)	(≈ %)	(≈ ha)	(≈ %)	(≈ ha)	(≈ %)	(≈ ha)	(≈ %)
Mirabel	33 762	68	7 918	16	6699	13	1 278	3
Thérèse-De Blainville	9 816	49	10 286	51	92	<1	19	<1
Deux-Montagnes	16 133	59	6 350	23	4 769	17	120	<1
Rivière-du-Nord	9 677	21	5 105	11	31 371	68	318	<1
Argenteuil	24 206	18	11 947	9	95 911	73	265	<1

<sup>1</sup> Superficies totales

Source : MAPAQ – Profil bioalimentaire de la région des Laurentides

Figure 3 Potentiels agricoles



## 2.1.2 OCCUPATION DU TERRITOIRE AGRICOLE

Les principales caractéristiques de l'occupation du territoire agricole de Mirabel sont les suivantes :

- La portion du territoire en zone agricole est plus importante à Mirabel (87 %) que sur la couronne Nord (71 %) et que pour la CMM (67 %).
- La superficie en zone agricole à Mirabel a augmenté entre 1987 et 2010 (+ 23,4 ha)<sup>6</sup> comparativement à des diminutions sur la couronne Nord (- 201,2 ha) et pour la CMM (- 541,9 ha).
- Le taux d'occupation par des exploitations agricoles à Mirabel (70 %) se compare à celui de la couronne Nord (69 %), mais est légèrement inférieur à celui de la CMM (75 %).
- La portion cultivée des exploitations agricoles à Mirabel a peu augmenté entre 2004 et 2010 (+ 2 %), mais cette augmentation est légèrement supérieure à celle de la couronne Nord (+ 1 %) et de la CMM qui n'a pas réellement augmenté. La portion des exploitations cultivée est cependant plus importante pour la CMM (85 %) qu'à Mirabel (79 %) ou que pour la couronne Nord (78 %).
- La portion cultivée de la zone agricole de Mirabel (56 %) est plus faible que celle de la CMM (64 %), mais un peu plus élevée que celle de la couronne Nord (54 %).

Tableau 5 Caractéristiques du territoire agricole

	Superficie totale	Superficie de la zone agricole	Portion du territoire en zone agricole	Inclusion à la zone agricole	Exclusion à la zone agricole	Taux d'occupation	Portion cultivée des exploitations agricoles	
	km <sup>2</sup>	ha	%	ha	ha	%	%	
	2010	2010	2010	1987-2010	1987-2010	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	483,1	42 294 <sup>7</sup>	87,4	45,5	22,1	70,5	77,7	79,0
MRC de la couronne Nord	1 439,0	102 641	71,3	97,2	298,4	69,4	77,2	78,1
MRC de la CMM	5 577,1	375 591	67,3	392,4	934,3	75,2	84,7	84,8

Tableau 6 Principales utilisations du sol en zone agricole

Utilisation du sol	Superficie (≈ ha)	Proportion (≈ %)
Culture	23 532 <sup>1</sup>	56
Boisé	10 784 <sup>2</sup>	26
Friche	1 085 <sup>2</sup>	3
Autre <sup>(3)</sup>	6 860	15
<b>TOTAL</b>	<b>42 261</b>	<b>100</b>

<sup>1</sup> CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

<sup>2</sup> Études d'Horizon multiressources

<sup>3</sup> Résidences, commerces, routes, etc.

<sup>6</sup> Elle aurait cependant légèrement diminué (-10 ha) si l'on prend les statistiques les plus récentes de la CPTAQ (Rapport annuel 2011-2012).

<sup>7</sup> 4 2261 ha selon le rapport annuel de la CPTAQ 2011-2012.

Les constats suivants se dégagent de l'occupation de la zone agricole :

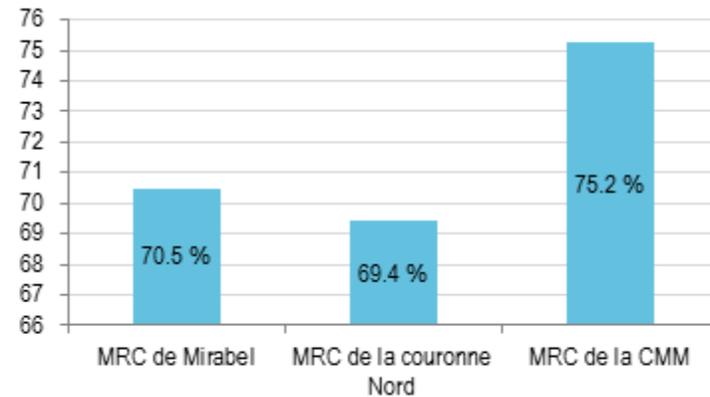
- La superficie exploitée moyenne est plus élevée à Mirabel (89 ha) que pour la couronne Nord (75 ha), mais comparable à celle de la CMM (90 ha).
- Il y a eu augmentation des superficies cultivées de 8 % (+ 1 726 ha) à Mirabel entre 2004 et 2010. Cette augmentation compte pour 87 % de l'augmentation de la couronne Nord (1 980 ha) et 23 % de celle de la CMM (7 541 ha). En 2006 la déclaration de chaque matricule est devenue obligatoire pour l'admissibilité à un remboursement de taxe, ceci peut être à l'origine de cette forte augmentation, car, depuis 2004, le *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) (chapitre Q-2, r. 26) interdit le déboisement pour agrandir les superficies en culture à Mirabel.
- Une augmentation de 15 % (entre 2004 et 2010) des superficies moyennes cultivées par exploitation agricole est remarquée à Mirabel, soit légèrement supérieure à la couronne Nord (+ 13 %) et à la CMM (+ 12 %). En 2010, les superficies moyennes cultivées par exploitations agricoles étaient supérieures (70 ha) à celles de la couronne Nord (59 ha), mais inférieures à celles de la CMM (76 ha).

### Location des terres

Le taux de location des terres agricoles de Mirabel (45 %) est similaire à celui des MRC de la CMM (46 %) et légèrement inférieur à celui de la couronne Nord (49 %). Entre 2004 et 2010, l'augmentation du taux de location a été plus importante à Mirabel (+ 42 %) que dans la couronne Nord (+ 39 %) ou de la CMM (+ 28 %).

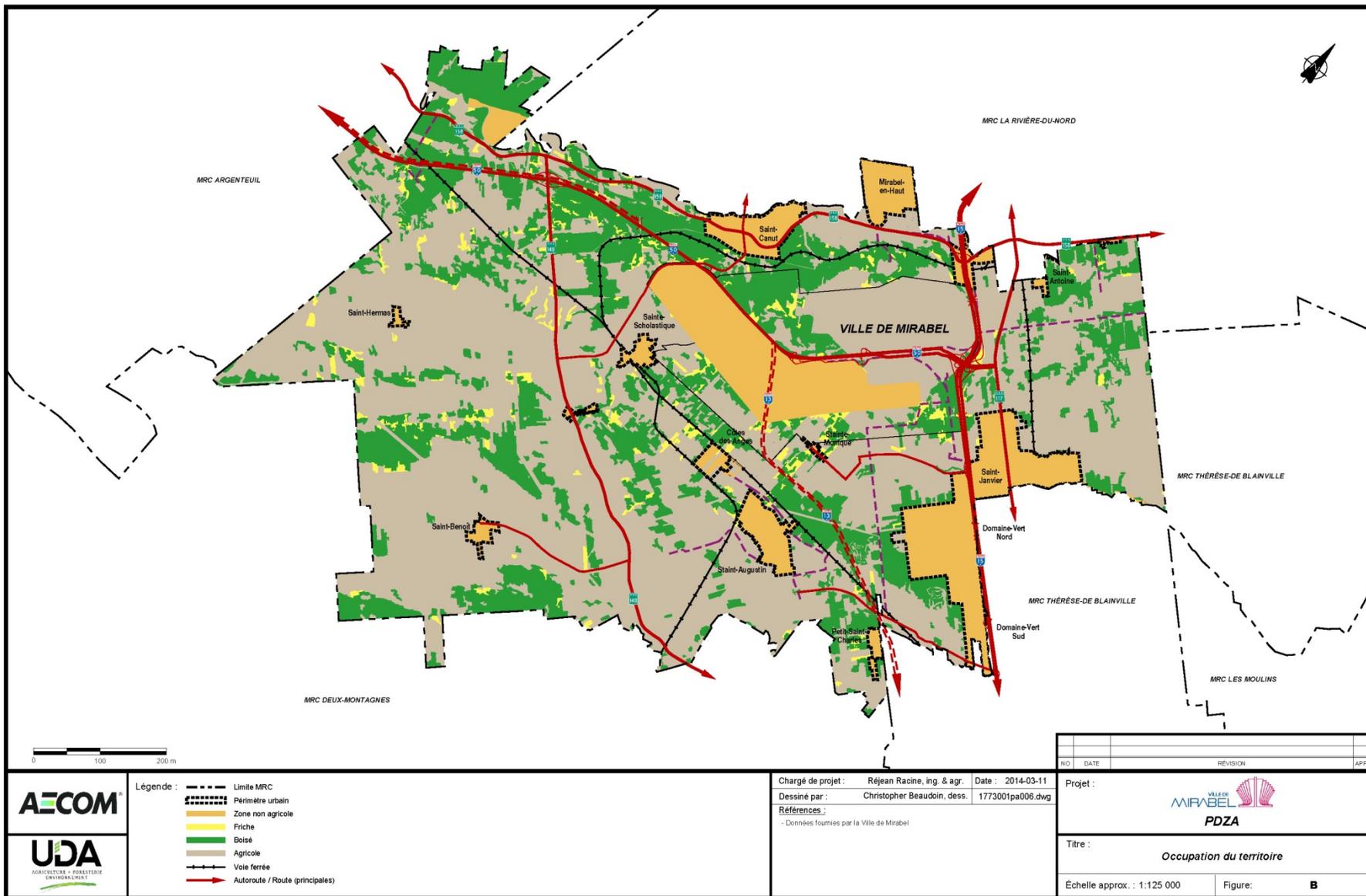
Une augmentation du taux de location ne veut pas nécessairement dire que les terres n'appartiennent plus à des exploitants agricoles. Les superficies louées comprennent des ententes de location entre deux entités légales qui peuvent être liées à un même exploitant. La diversification des formes juridiques des exploitations agricoles contribue à augmenter le taux de location.

Graphique 2 Taux d'occupation de la zone agricole, 2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Figure 4 Occupation du territoire en zone agricole



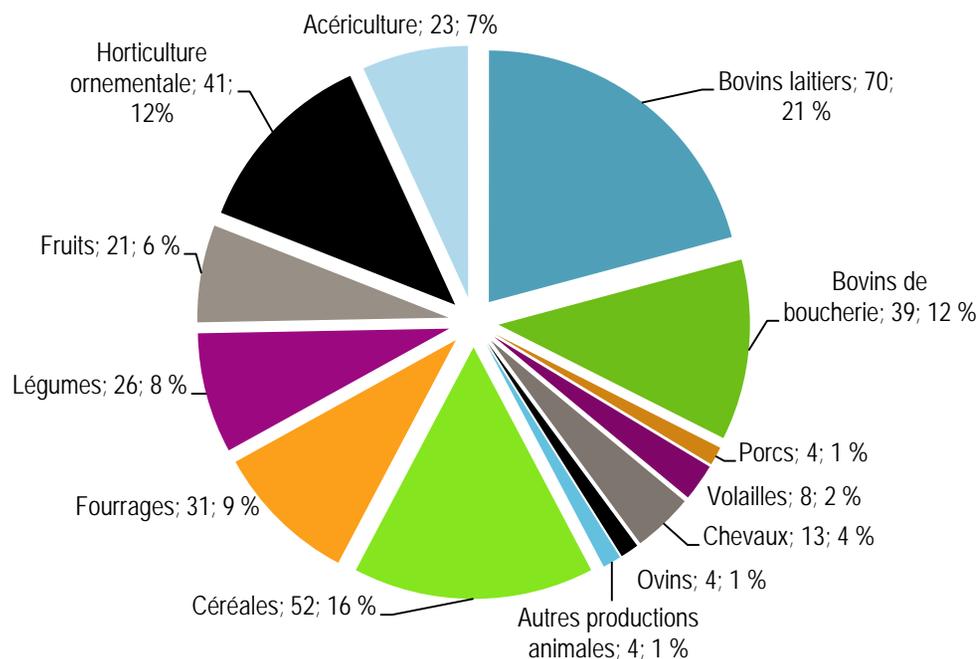
### 2.1.3 EXPLOITATIONS AGRICOLES

Mirabel compte au total 336 exploitations agricoles, ce qui constitue une baisse de 6 % (ou de 23 entreprises) depuis 2004. Cette diminution est légèrement inférieure à celle survenue dans la couronne Nord (- 8 %) et de la CMM (- 8 %). Cette diminution est attribuable à l'accroissement de la taille moyenne des entreprises agricoles et cette tendance s'observe depuis plusieurs décennies dans la presque totalité des pays industrialisés.

Les plus fortes concentrations d'exploitations agricoles sont situées entre l'autoroute 15 et la limite est de la Ville-MRC de Mirabel ainsi que dans la portion ouest, près des secteurs de Saint-Hermas, de Saint-Augustin et de Saint-Benoît.

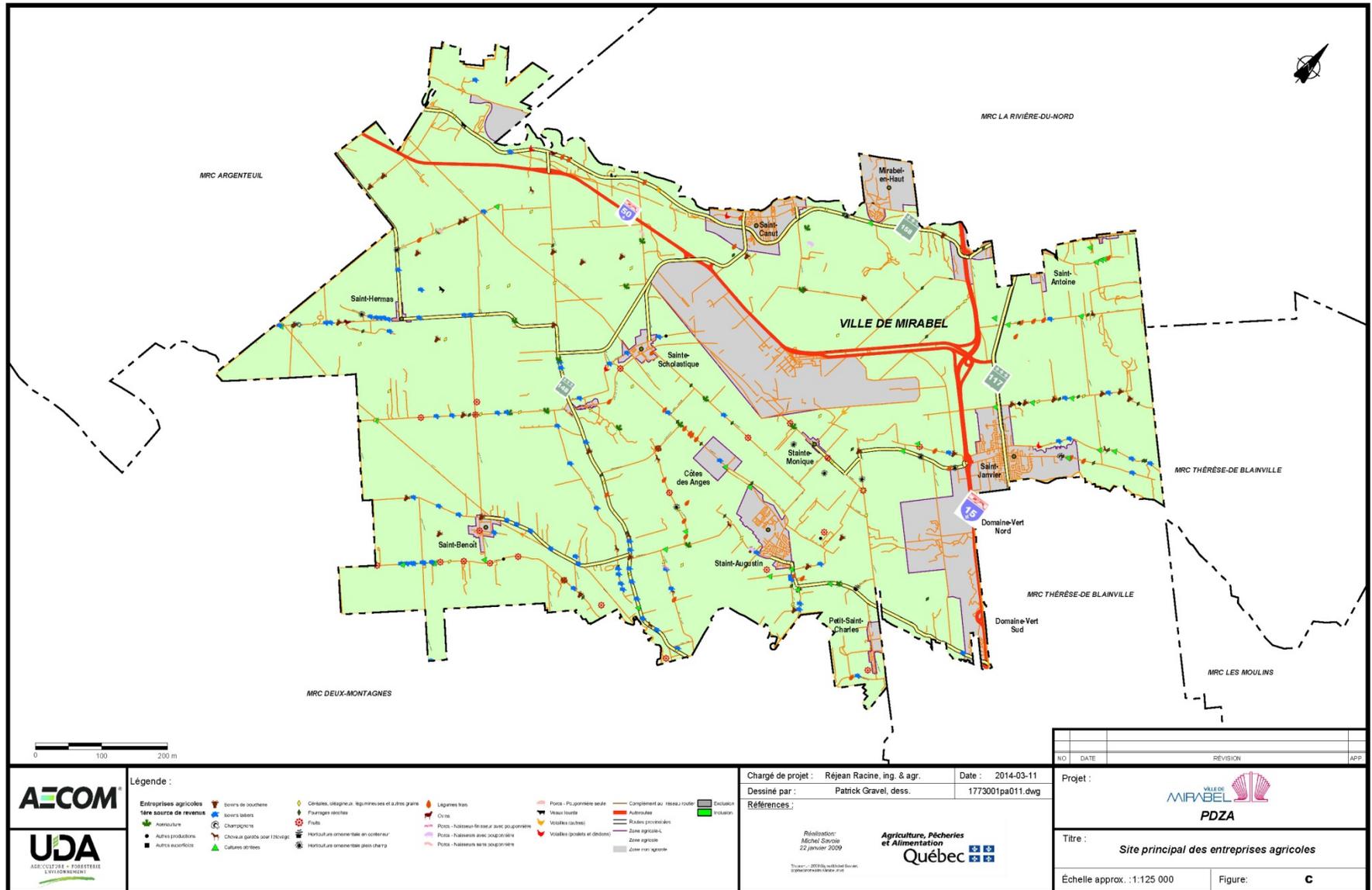
Les plus faibles concentrations se situent au nord et à l'ouest de la zone aéroportuaire ainsi qu'entre les périmètres urbains des secteurs de Saint-Janvier et de Saint-Augustin.

**Graphique 3 Répartition des exploitations selon l'activité principale, 2010**



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Figure 5 Localisation des exploitations agricoles



## 2.1.2 PRODUCTIONS ANIMALES

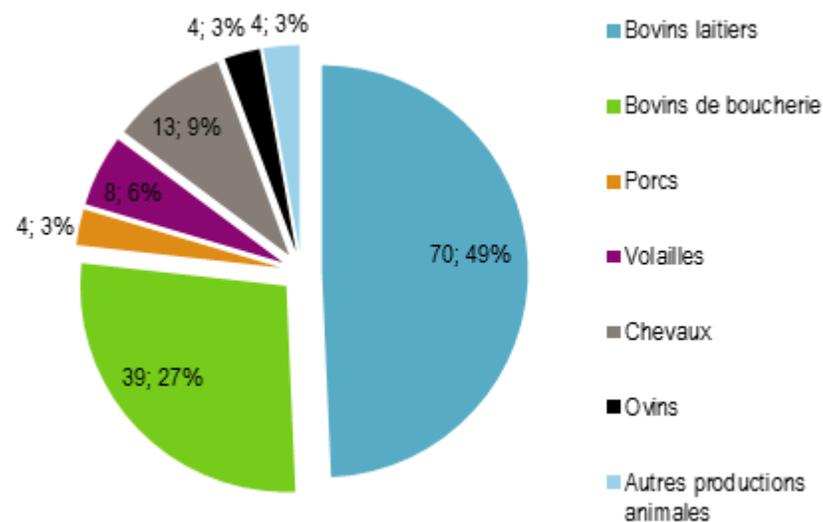
La principale production animale sur le territoire de Mirabel correspond aux bovins laitiers (20,8 % des productions totales). Ces fermes laitières sont majoritairement situées dans le secteur de Saint-Benoît (ouest de Mirabel). La figure 5 localise les principaux sites des entreprises agricoles (dont les productions animales) à Mirabel. La production de bovins de boucherie représente la deuxième production en importance sur le territoire de Mirabel avec 11,6 % des exploitations en 2010. Le graphique ci-contre démontre la répartition des exploitations animales de Mirabel.

Les constats suivants brossent un portrait sommaire de l'évolution des productions animales :

- La proportion des exploitations agricoles ayant une production animale comme activité principale à Mirabel (42 %) est plus élevée que dans la couronne Nord (31 %) et que dans la CMM (30 %). Cette proportion a toutefois diminué depuis 2004 (48 %) tout comme pour la couronne Nord (37 %) et pour la CMM (34 %) à l'avantage des productions végétales.
- À Mirabel, les fermes laitières représentent près de la moitié (49 %) des établissements de production animale (activité principale). Cette proportion est à peu près la même pour la CMM (48 %) et un peu plus faible dans la couronne Nord (44 %). Ces proportions ont cependant diminué depuis 2004 (Mirabel (55 %); couronne Nord (51 %); CMM (52 %)).
- Tant à Mirabel, que dans la couronne Nord, que pour la CMM, l'élevage de bovins de boucherie est la deuxième production animale en importance en termes de nombre d'exploitations (activité principale) avec respectivement 28 %, 22 % et 15 %. Bien que le nombre d'exploitations ait diminué depuis 2004 dans la couronne Nord et pour la CMM, il s'est maintenu à Mirabel.
- Depuis 2004, on note à Mirabel une diminution du nombre d'exploitations laitières (- 16), de bovins de boucherie (- 1) et autres productions animales (- 6). Par contre, le nombre d'unités animales (U.A.) de bovins de boucherie (+ 15 %) et de porcs (+ 24 %) a augmenté durant cette même période. Le nombre d'exploitations de volailles est quant à lui demeuré inchangé, mais le nombre d'U.A. a augmenté (+15 %).

Graphique 4

Répartition des exploitations animales, 2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

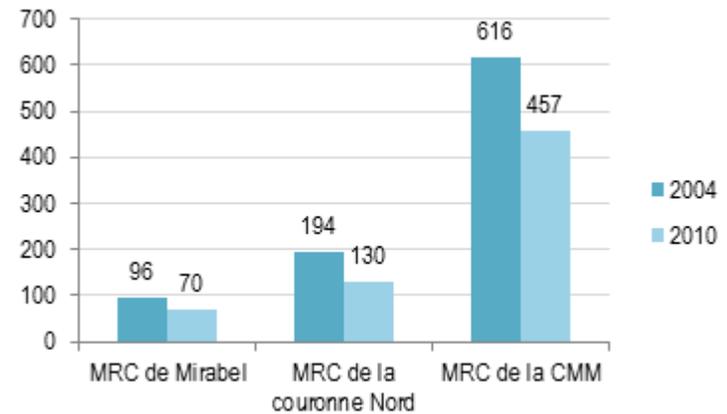


## Bovins laitiers

L'industrie laitière est très importante à Mirabel et subit des transformations depuis quelques années.

- À Mirabel, la production laitière représente 54 % des fermes de ce type dans la couronne Nord (49 % en 2004) et 15 % dans la CMM (16 % en 2004). En termes d'U.A., cette proportion est la même pour la couronne Nord (54 % en 2004 et 2010) et dans la CMM (16 % en 2004 et 2010).
- À Mirabel, le nombre d'exploitations laitières (principale occupation) a diminué (- 26; - 29 %) entre 2004 et 2010, tout comme dans la couronne Nord (- 64; - 33 %) et la CMM (- 159; - 26 %). Plus de 40 % de la diminution dans la couronne Nord et 16 % de celle de la CMM provient de Mirabel.
- Le nombre d'U.A. a également diminué à Mirabel entre 2004 et 2010 (- 1 042; - 14 %), tout comme dans la couronne Nord (- 2 046; - 15 %) et la CMM (- 7 255; - 15 %). Plus de 50 % de la diminution d'U.A. de la couronne Nord provient de Mirabel.
- Malgré la diminution du nombre d'exploitation et d'U.A., la quantité de lait produite (et le quota) sont demeurés les mêmes depuis 2002.
- À Mirabel, l'industrie laitière se retrouve principalement dans le secteur Saint-Benoît (33 % des exploitations; 36 % de la production).

Graphique 5 Évolution des exploitations de bovins laitiers, 2004-2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

**Tableau 7** Caractéristiques des exploitations de bovins laitiers, 2002-2012

Secteurs de Mirabel	Nombre de producteurs de lait				Quota (kg MG/jour)				Litres de lait / année (taux de gras standard : 3,6 %)			
	2002	2007	2012	Δ 2012-2002	2002	2007	2012	Δ2012-2002	2002	2007	2012	Δ2012-2002
Ste-Scholastique	17	14	10	-7	607,87	642,06	565,92	-41,95	6 163 126	6 509 775	5 737 800	425 326
St-Benoît	29	24	22	-7	1220,15	1301,28	1304,53	+84,38	12 370 965	13 193 533	13 226 485	855 520
St-Hermas	18	15	11	-7	842,1	877,23	704,9	-137,2	8 537 958	8 894 138	7 146 903	1 391 055
St-Augustin	17	14	14	-3	561,37	625,2	672,72	+111,35	5 691 668	6 338 833	6 820 633	1 128 965
St-Janvier	13	10	9	-4	385,47	378,44	371,04	-14,43	3 908 238	3 836 961	3 761 933	146 305
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>	<b>77</b>	<b>66</b>	<b>-28</b>	<b>3616,96</b>	<b>3824,21</b>	<b>3619,11</b>	<b>+2,15</b>	<b>36 671 955</b>	<b>38 773 240</b>	<b>36 693 754</b>	<b>21 799</b>

Source : Syndicat des producteurs de lait Outaouais – Laurentides

Note : le présent document a été préparé pour les besoins spécifiques de caractérisation de la zone agricole de Mirabel, en vue d'élaborer un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Les données présentées sont non spécifiques, non actualisées, et sont de nature à être utilisées dans le cadre restreint de l'élaboration du PDZA de Mirabel.

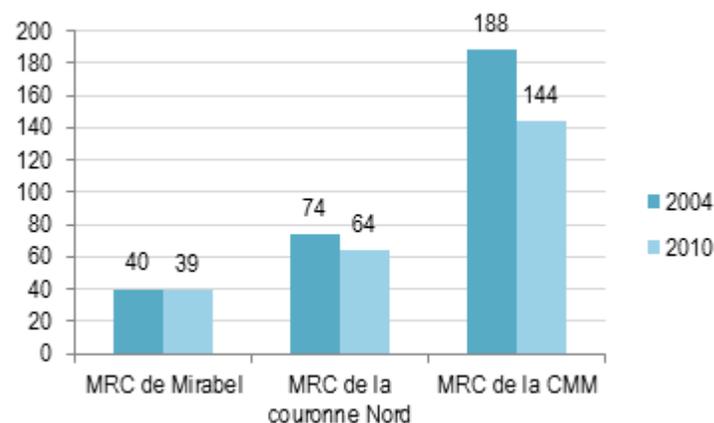
## Bovins de boucherie

- Mirabel est le principal producteur de bovins de boucherie de la couronne Nord et est un acteur important de cette production au sein de la CMM.
- À Mirabel, le nombre d'exploitations de bovins de boucherie (principale exploitation) s'est maintenu (- 1) entre 2004 et 2010 alors qu'il a diminué (- 10; - 14 %) dans la couronne Nord et dans la CMM (- 44; - 23 %).
- Le nombre d'U.A. a cependant augmenté à Mirabel entre 2004 et 2010 (+ 761; + 15 %) tout comme dans la couronne Nord (+ 745; + 10 %) et dans la CMM (+ 1 305; + 8 %). En enlevant l'augmentation dans Mirabel, il y a cependant eu une diminution dans la Couronne Nord. L'augmentation à Mirabel compte pour plus de 58 % de celle de la CMM.
- À Mirabel, la production bovine représente 61 % de la couronne Nord (54 % en 2004) et 27 % de la CMM (21 % en 2004). En termes d'U.A., cette proportion est encore plus élevée par rapport à la couronne Nord (78 % en 2010 ; 70 % en 2004) et la CMM (36 % en 2010 ; 30 % en 2004).

## Porcs

- À Mirabel, le nombre d'exploitations porcines (principale activité) a fortement diminué (- 5; 56 %) entre 2004 et 2010, tout comme dans la couronne Nord (- 10; 48 %) et la CMM (- 18; - 17 %). Plus de 50 % de la diminution du nombre d'exploitations dans la couronne Nord et 28 % de celle de la CMM proviennent de Mirabel. Cette diminution statistique s'explique par le fait que ces fermes porcines, bien que toujours en activité, ont déclaré une autre activité principale en 2010.
- Cependant, le nombre d'U.A. a augmenté de 24 % à Mirabel durant cette même période. Des augmentations sont également notées dans la couronne Nord (+ 5 %) et la CMM (<1 %), mais à de beaucoup plus faibles niveaux.
- À Mirabel, la production porcine représente 36 % de ce type d'exploitation dans la couronne Nord (43 % en 2004), mais moins de 5 % de la CMM (8 % en 2004). Au niveau des U.A., cette proportion est de 49 % de la couronne Nord (41 % en 2004) et 7 % de la CMM (6 % en 2004).

Graphique 6 Évolution des exploitations de bovins de boucherie, 2004-2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Tableau 8 Évolution des exploitations et des unités animales de porc, 2004-2010

	Nombre d'exploitations		Nombre d'unités animales	
	2004	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	9	4	2 510	3 104
MRC de la couronne Nord	21	11	6 048	6 362
MRC de la CMM	108	90	45 888	46 135

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Volailles

- À Mirabel, le nombre d'exploitations avicoles (principale activité) est demeuré inchangé depuis 2004 (8) alors qu'il a légèrement diminué (- 4; - 17 %) dans la couronne Nord et dans la CMM (- 5; - 6 %).
- Le nombre d'U.A. a cependant augmenté de 15 % à Mirabel durant cette même période. Cette augmentation a été encore plus marquée dans la couronne Nord (+ 54 %) et quand même significative dans la CMM (+ 31 %).
- À Mirabel, la production avicole représente 42 % de ce type d'exploitation dans la couronne Nord (35 % en 2004), mais moins de 10 % de la CMM (9 % en 2004). En termes d'U.A., cette proportion est de 32 % (42 % en 2004) de la couronne Nord et moins de 5 % de la CMM (comme en 2004).

Tableau 9 Évolution des exploitations et des unités animales de volaille, 2004-2010

	Nombre d'exploitations		Nombre d'unités animales	
	2004	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	8	8	893	1 030
MRC de la couronne Nord	23	19	2 100	3 227
MRC de la CMM	89	84	17 931	23 556

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Chevaux

L'industrie équestre est très présente à Mirabel. Les principaux constats relatifs à cette industrie sont les suivants:

- Il y aurait plus de 200 établissements équestres à Mirabel selon le CLD.
- Le nombre d'exploitations enregistrées au MAPAQ (déclarant des revenus pour les chevaux) n'est que de 22, ce qui signifie que seulement 10 % des établissements équestres seraient actifs dans la reproduction et que les autres se spécialiseraient d'avantage dans la pension et les cours ou simplement à des fins personnelles.
- À Mirabel, le nombre d'exploitations équestres enregistrées au MAPAQ (principale activité) a augmenté (+ 4; + 44 %) depuis 2004, tout comme dans la couronne Nord (+ 13; + 41 %) et la CMM (+ 15; + 20 %).
- Le nombre d'U.A. enregistrées au MAPAQ (677) a également augmenté à Mirabel (+ 17 %), de même que dans la couronne Nord (+ 20 %) et la CMM (+ 20 %). Près de 40 % de l'augmentation dans la couronne Nord provient de Mirabel.
- À Mirabel, les fermes équestres enregistrées au MAPAQ (22) représentent près de 30 % de ce type d'exploitation de la couronne Nord (28 % en 2004) et 14 % de la CMM (12 % en 2004). Au niveau des U.A., cette proportion augmente à 44 % de la couronne Nord (45 % en 2004) et 22 % de la CMM (23 % en 2004).

L'industrie équestre à Mirabel se résume ainsi :

- plus de 2 000 chevaux (compétitions, courses, randonnées);
- plus de 240 km de sentiers équestres, dont 100 km balisés;
- la plus grande concentration d'établissements et de sentiers se retrouve à Saint-Augustin qui est le cœur du réseau de sentiers équestres;
- 5 clubs équestres;
- 10 pistes d'entraînement, une trentaine de sites de compétition et des parcours de TREC.<sup>8</sup>

Consciente de son potentiel de développement de l'industrie équestre, Mirabel a complété, en septembre 2010, son premier plan directeur des sentiers équestres. Ce plan a pour objectifs d'aider les clubs équestres au développement des sentiers et à déterminer les sentiers prioritaires à préserver et à financer.

Les principes directeurs du plan sont les suivants :

- Être conçu pour jouer le rôle d'équipement régional pour la population régionale et locale et pour faire profiter aux clients des centres équestres des attraits de Mirabel.
- Être un relais entre les pôles d'intérêts et les attraits naturels.
- Être conforme aux normes de conception reconnues des voies équestres édictées par La Fédération équestre du Québec.
- Privilégier le recours à des sentiers en sites propres et favoriser les voies équestres aménagées en milieu naturel ou à l'intérieur d'espaces verts.
- Traverser le moins de propriétés privées possible afin de faciliter l'obtention de droits de passages permanents ou de diminuer les coûts reliés aux négociations de servitudes ou d'achat de parties de propriété.
- Être planifié pour être durable en prévision des besoins actuels et futurs.

Les sentiers équestres sont identifiés à la figure 2 composantes identitaires et structurants de la MRC de Mirabel.

<sup>8</sup> CLD de Mirabel – Profil de l'industrie équestre à Mirabel – Résumé de l'étude faite par Bellefleur, concept cheval – Décembre 2008.

## Ovins

- À Mirabel, le nombre d'exploitations ovines (principale activité) a augmenté de 3 (passant de 1 à 4) entre 2004 et 2010. Cette augmentation représente la seule de la couronne Nord, comparativement à une baisse de 2 pour le reste de la CMM.
- Le nombre d'U.A. a évidemment augmenté de façon importante à Mirabel entre 2004 et 2010 (+ 96; + 250 %) et cette augmentation compte pour la presque totalité de celle de la couronne Nord et pour 64 % de celle de la CMM.
- À Mirabel, la production ovine représente 40 % de ce type d'exploitation de la couronne Nord (14 % en 2004) et 13 % de celle de la CMM (3 % en 2004). Au niveau des U.A., cette proportion est de 33 % de la couronne Nord (12 % en 2004) et 12 % de la CMM (3 % en 2004).

Tableau 10 Évolution des exploitations et des unités animales d'ovins, 2004-2010

	Nombre d'exploitations		Nombre d'unités animales	
	2004	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	1	4	39	135
MRC de la couronne Nord	7	10	314	412
MRC de la CMM	29	30	1 262	1 111

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

### 2.1.3 PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La proportion des exploitations agricoles ayant la production végétale comme principale activité à Mirabel (58 %) est plus faible que dans la couronne Nord (69 %) et la CMM (70 %). Cette proportion a toutefois augmenté depuis 2004 (51 %), tout comme pour la couronne Nord (63 %) et pour la CMM (65 %) au détriment des productions animales.

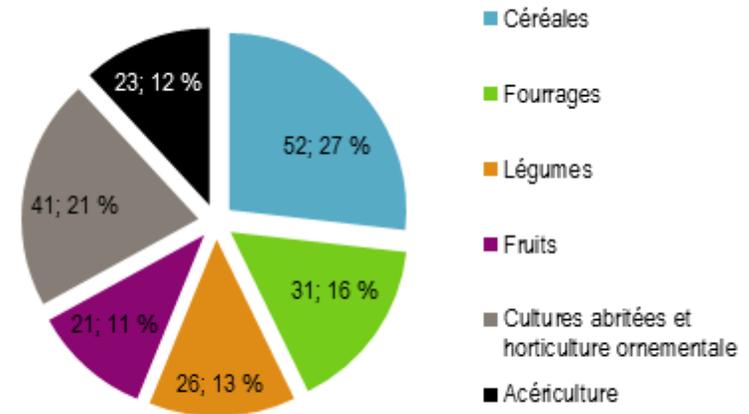
À Mirabel, les exploitations de productions végétales (activité principale) sont assez bien réparties entre les céréales et protéagineux (27 %), l'horticulture ornementale (21 %), les fourrages (16 %), les légumes (13 %), l'acériculture (12 %) et les fruits (11 %).

En termes de superficie, les céréales et protéagineux (55 %) et les fourrages (33 %) comptent cependant pour plus de 88 % des productions végétales.

La figure 5 localise les principaux sites des entreprises agricoles (dont les productions végétales) à Mirabel.

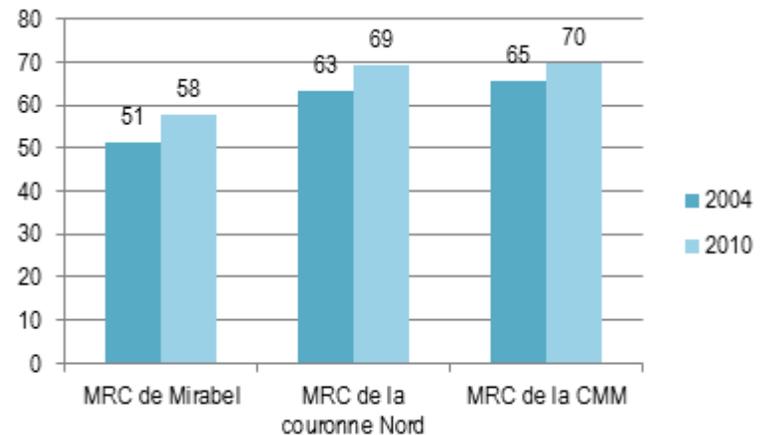


Graphique 7 Répartition des exploitations des productions végétales selon le type de culture, 2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Graphique 8 Évolution des exploitations (%) des productions végétales, 2004-2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Céréales et protéagineux

- À Mirabel, le nombre d'exploitations (principale production) a augmenté (+ 9; + 21 %) entre 2004 et 2010, tout comme la superficie cultivée (+ 17 %). Cette tendance est également notée dans la couronne Nord (+ 8 % du nombre d'exploitations; + 14 % de la superficie cultivée). Par contre, dans la CMM, bien que les superficies aient augmenté (+ 9 %), le nombre d'exploitations a légèrement diminué (- 1 %).
- À Mirabel, l'augmentation des superficies cultivées en céréales et protéagineux s'est faite au détriment des superficies dédiées à la culture fourragère.
- À Mirabel, les céréales et protéagineux comptent pour 33 % des exploitations de ce type dans la couronne Nord (29 % en 2004) et 5 % dans la CMM (4 % en 2004). En termes de superficie, cette proportion est de 41 % de la couronne Nord (40 % en 2004) et 7 % de la CMM (7 % en 2004).

## Fourrages

- À Mirabel, le nombre d'exploitations (principale production) a légèrement augmenté (+ 3; + 11 %) entre 2004 et 2010, mais la superficie cultivée a diminué de 11 %. Cette tendance est également notée dans la couronne Nord (+ 41 % du nombre d'exploitations; - 12 % des superficies cultivées) et la CMM (+ 20 % du nombre d'exploitations; - 14 % des superficies cultivées).
- Cette diminution peut être attribuable à la disparition de certaines fermes laitières et à l'augmentation des superficies cultivées en céréales et protéagineux.
- À Mirabel, les fourrages représentent 43 % des exploitations de ce type dans la couronne Nord (55 % en 2004) et 22 % dans la CMM (23 % en 2004). En termes de superficie, cette proportion est de 55 % de la couronne Nord (54 % en 2004) et 23 % de la CMM (22 % en 2004).

**Tableau 11** Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de céréales et de protéagineux, 2004-2010

	Superficies cultivées (ha)		Nombre d'exploitants	
	2004	2010	2004	2010
MRC de Mirabel	11 125	13 048	43	52
MRC de la couronne Nord	27 822	31 696	146	158
MRC de la CMM	161 713	178 116	1 052	1 039

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

**Tableau 12** Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de fourrages, 2004-2010

	Superficies cultivées (ha)		Nombre d'exploitants	
	2004	2010	2004	2010
MRC de Mirabel	8 644	7 728	28	31
MRC de la couronne Nord	16 106	14 188	51	72
MRC de la CMM	39 285	33 920	120	144

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Légumes

- À Mirabel, le nombre d'exploitations (principale production) a diminué (- 3; - 10 %) entre 2004 et 2010, tout comme la superficie cultivée (- 4 %). Cette tendance est également notée dans la couronne Nord (- 19 % du nombre d'exploitations; - 8 % des superficies cultivées) et la CMM (-18 % du nombre d'exploitations ; - 19 % des superficies cultivées).
- À Mirabel, les légumes représentent 24 % des exploitations de ce type dans la couronne Nord (21 % en 2004) et 10 % dans la CMM (9 % en 2004). En termes de superficie, cette proportion est de 21 % de la couronne Nord (20 % en 2004) et de 5 % de la CMM (4 % en 2004).
- Selon les informations obtenues auprès du MAPAQ, une des causes de cette diminution pourrait être attribuable à la perte de producteurs assez importants dans la production de chou-fleur. Cette production représentait une part importante des exploitations de légumes à Mirabel. Par contre, il y a de grandes entreprises maraîchères situées dans la MRC Deux-Montagnes qui cultivent du chou-fleur à Mirabel sur des terres louées, ce qui expliquerait la baisse moins importante (en proportion) des superficies cultivées.
- Il y a un certain renouvellement dans les fermes maraîchères, mais les nouvelles fermes sont généralement de petites entreprises.

## Fruits

- À Mirabel, le nombre d'exploitations (principale production) s'est maintenu (-1) entre 2004 et 2010, tout comme la superficie cultivée (250 ha). Dans la couronne Nord et la CMM, le nombre d'exploitations s'est également maintenu (- 1 % couronne Nord; - 1 % CMM), mais les superficies cultivées ont diminué (- 10 % couronne Nord; - 2 % CMM).
- À Mirabel, les fruits représentent à peine 13 % des exploitations de ce type dans la couronne Nord (12 % en 2004) et 6 % de la CMM (5 % en 2004). En termes de superficie, cette proportion est de 13 % de la couronne Nord (11 % en 2004) et de 5 % de la CMM (5 % en 2004).

**Tableau 13** Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de légumes, 2004-2010

	Superficies cultivées (ha)		Nombre d'exploitants	
	2004	2010	2004	2010
MRC de Mirabel	748	715	29	26
MRC de la couronne Nord	3 746	3 431	135	109
MRC de la CMM	16 712	13 618	326	269

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

**Tableau 14** Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants de fruits, 2004-2010

	Superficies cultivées (ha)		Nombre d'exploitants	
	2004	2010	2004	2010
MRC de Mirabel	248	253	22	21
MRC de la couronne Nord	2 164	1 950	168	166
MRC de la CMM	4 656	4 577	358	362

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Horticulture ornementale

- À Mirabel, le nombre d'exploitations (principale production) a légèrement diminué (-2; -5 %) entre 2004 et 2010, tout comme la superficie cultivée (-3 %). Cette tendance est également notée dans la CMM (-13 % du nombre d'exploitations; -4 % de la superficie cultivée), mais pas dans la couronne Nord où l'on note une légère baisse des exploitations (-4 du nombre d'exploitations; -4 % de la superficie cultivée), mais une légère hausse des superficies cultivées (1 %) durant cette période.
- À Mirabel, l'horticulture ornementale représente 41 % des exploitations de ce type de la couronne Nord (tout comme en 2004) et 16 % de la CMM (14 % en 2004). En termes de superficie, cette proportion est de 43 % de la couronne Nord (45 % en 2004) et de 22 % de la CMM (21 % en 2004).
- À Mirabel, l'horticulture ornementale regroupe principalement des gazonnières.

Tableau 15 Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants d'horticulture ornementale, 2004-2010

	Superficies cultivées (ha)		Nombre d'exploitants	
	2004	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	748	726	43	41
MRC de la couronne Nord	1 653	1 675	105	101
MRC de la CMM	3 495	3 354	304	265

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Culture abritée

Les cultures abritées sont l'une des principales forces de l'agriculture à Mirabel. En effet, Mirabel compte 37 exploitations (13,8 % des exploitations de la CMM) de culture abritée pour une superficie totale de 18,83 hectares (19,8 % de la superficie de la CMM). Mirabel arrive donc au deuxième rang pour l'ensemble des MRC de la CMM après Laval qui compte 64 exploitations sur 40,26 hectares de serre.

On y retrouve quelques grandes entreprises : HydroSerre Mirabel Inc., Bertrand, Savoura, etc. Cependant, le transfert d'une partie de la production d'Hydroserre Mirabel Inc. a réduit la superficie d'environ 7 à 8 hectares de serres à Mirabel. La culture abritée représente tout de même environ 11 % des revenus agricoles de la MRC.

Au niveau des productions, Mirabel arrive au premier rang quant à la production de tomates en serre, ce qui représente 58 % de la production totale de la CMM. Mirabel est au deuxième rang pour la production de concombres et de potées fleuries, et équivaut à : respectivement 22 % et 24 % des productions de la CMM. À égalité avec la MRC de Deux-Montagnes, Mirabel est également la deuxième MRC en importance dans la production de fleurs annuelles en caissettes et jardinières (16 % de la production de la CMM). Finalement, Mirabel est la troisième MRC en importance au sein de la CMM pour la production de plants de légumes en caissettes, et représente 15 % de la production totale de la CMM pour cette catégorie.

Tableau 16 Principales productions en serre, 2013

	Exploitations agricoles	Superficies exploitées (ha)	Rang exploitations	Rang superficie exploitées
Concombres	10	0,85	3	5
Fleurs annuelles en caissettes et jardinières	13	6,31	2	1
Laitues	3	N.D	8	9
Plants de légumes en caissettes	8	1,23	4	4
Plantes vertes	2	N.D	9	8
Plantes vivaces	7	0,56	5	7
Potées fleuries	5	3,53	7	3
Tomates	16	5,57	1	2
Autres cultures abritées	7	0,70	5	6
Total	37	18,75	S.O.	S.O.

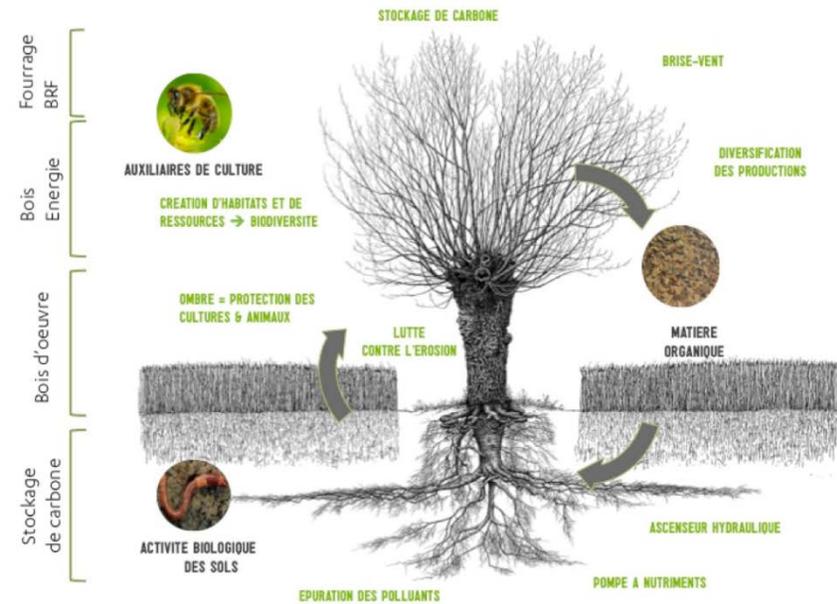
Source : MAPAQ, fiche d'enregistrement 2010, mise à jour juillet 2013

Note: il n'est pas possible d'additionner la colonne «Exploitations agricoles» sans compter plusieurs fois les exploitations qui sont comptabilisées dans plus d'une catégorie.

## Agroforesterie

Les pratiques agroforestières à Mirabel demeurent encore marginales. Il n'existe pas de compilation de données officielles des organismes gouvernementaux (MAPAQ, Statistiques Canada, CMM). Outre les quelques productions de bleuets, les formes suivantes d'agroforesterie ont été observées à Mirabel :

- Il y a plusieurs initiatives de haies brise-vent sur le territoire de la MRC. Pour la plupart, elles ont été implantées avec l'aide financière et technique de la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM) et du Club-conseil en agroenvironnement Profit-eau-sol.
- Plusieurs bandes riveraines ont été renaturalisées dans le cadre des projets de bassins versants des rivières Saint-Pierre et du Chêne.
- Aucune activité commerciale connue de culture intercalaire ni de système avec arbres fruitiers et à noix.
- Quelques projets mineurs de production de champignons, bien que ce soit assez embryonnaire.
- Le Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM) offre un atelier sur l'utilisation de produits forestiers non ligneux.
- Récemment, un projet de recherche sur l'ail des bois en système agroforestier sous érablière a été mené à Mirabel par l'Université Laval en partenariat avec le MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada.<sup>9</sup>



« L'agroforesterie est un système intégré de gestion des ressources du territoire rural qui repose sur l'association intentionnelle d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages, et dont l'interaction permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux. »<sup>10</sup>

<sup>9</sup> LAPOINTE, Line. Essais de culture de l'ail des bois en érablière, [En ligne], [www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche\\_Innovation/Cultures/C3%A9ciales/807171.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/Cultures/C3%A9ciales/807171.pdf) (page consultée le 13 août 2013)

<sup>10</sup> De Baets, Gariépy, et Vézina. Le portrait de l'agroforesterie au Québec. Sommaire exécutif. 2007 dans Horizon Multiressource inc. Potentiels agroforestiers de la ville de Mirabel : Portrait et recommandations. 2012.

## Acériculture

- À Mirabel, le nombre d'exploitations acéricoles (principale activité) a légèrement augmenté (+ 4) entre 2004 et 2010, tandis que la superficie entaillée a quant à elle augmenté de 25 % (+ 317 ha). Des augmentations ont également été notées dans la couronne Nord (+ 6; 14 %) et la CMM (+ 28; + 26 %).
- Mirabel compte pour 86 % de l'augmentation des superficies entaillées de la couronne Nord entre 2004 et 2010 et 25 % de la CMM.
- À Mirabel, les exploitations acéricoles comptent pour 55 % des exploitations de ce type de la couronne Nord et 26 % de la CMM. En termes de superficie entaillée, cette proportion est de 53 % de la couronne Nord (49 % en 2004) et 24 % de la CMM (25 % en 2004).

Selon le Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides, l'augmentation des superficies entaillées pourrait être expliquée par les facteurs suivants :

- L'arrivée de nouvelles méthodes de récolte et de production, soit la tubulure et l'osmose inversée.
- Le désir des producteurs acéricoles de diversifier leurs revenus, ce qui les amène davantage à valoriser leurs boisés acéricoles.
- Les nouvelles méthodes de mise en marché du sirop d'érable (contingents) et l'augmentation des exportations de produits de l'érable. En effet, en octobre 2003, l'adoption du *Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec* (chapitre M-35.1, r. 19) a induit plusieurs changements aux méthodes de production. De plus, la Régie des marchés agricoles et alimentaires a permis d'augmenter les contingents en 2009 et 2010. Ceci a probablement eu un impact positif sur l'augmentation de la superficie entaillée, car plusieurs producteurs ont possiblement anticipé l'augmentation du contingentement.

Tableau 17 Évolution des superficies cultivées et du nombre d'exploitants acéricoles, 2004-2010

	Superficies cultivées (ha)		Nombre d'exploitants	
	2004	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	1 285	1 602	19	23
MRC de la couronne Nord	2 645	3 014	36	42
MRC de la CMM	5 243	6 592	59	87

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

« Tubulure : Ensemble des tuyaux et raccords en thermoplastique composant le réseau de récolte de l'eau d'érable.

Osmose inversée : Méthode de concentration de l'eau d'érable dans laquelle une pression mécanique est exercée sur la sève pour forcer le passage d'une certaine quantité d'eau pure à travers une membrane semi-perméable, tout en retenant les molécules de sucre et d'autres éléments dissous qui sont plus gros, ce qui a pour effet d'augmenter la concentration en sucre de la solution initiale.»<sup>11</sup>

<sup>11</sup> MAPAQ, *Trousse d'information et de démarrage en production acéricole*, [En ligne], [www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Politique%20jeunesse/troussedemarrageacericulture.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Politique%20jeunesse/troussedemarrageacericulture.pdf) (page consultée le 13 août 2013)

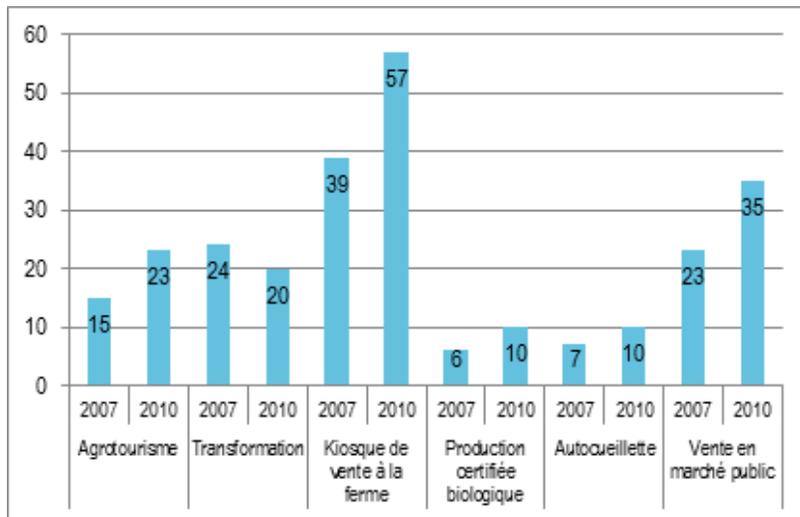
2.1.4 AGROTOURISME, TRANSFORMATION, AGRICULTURE BIO ET CIRCUITS COURTS DE COMMERCIALISATION

L'agrotourisme, les activités de transformations à la ferme, l'agriculture biologique et les circuits courts de distribution ont connu une forte augmentation entre 2007 et 2010. Sont considérés comme des circuits courts de commercialisation les kiosques de vente à la ferme, les paniers bio, l'autocueillette et la vente en marché public.

L'activité la plus répandue de cette catégorie est la vente en kiosques à la ferme avec 57 exploitations qui pratiquent ce type de circuit court. L'augmentation la plus marquée est aussi dans ce secteur d'activité puisque 31 nouvelles exploitations auraient vu le jour entre 2007 et 2010. Cette augmentation peut s'expliquer par une meilleure déclaration par les producteurs lors de l'enregistrement au MAPAQ.

**Circuit court de commercialisation** : un circuit court fait intervenir au plus un intermédiaire dans la distribution entre l'entreprise de production ou de transformation et le consommateur. La vente directe est considérée comme un circuit court. Le grossiste fournissant un détaillant associé à une chaîne est considéré comme un deuxième intermédiaire lorsque le produit passe par l'entrepôt de la chaîne ou lorsqu'il y a facturation centrale par celle-ci. – Source : MAPAQ

Graphique 9 Évolution des exploitations d'agrotourisme, de transformation et de circuits courts de commercialisation, 2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Agrotourisme

Le « Chemin du terroir » est une initiative de Tourisme Laurentides et de ses partenaires visant à faire découvrir les attraits agrotouristiques des MRC de Mirabel, de Deux-Montagnes et d'Argenteuil. Le circuit totalise 226 kilomètres et huit (8) attraits sont localisés sur le territoire de Mirabel : le parc régional éducatif bois de Belle-Rivière, la Boucannerie Belle-Rivière, le Vignoble des Négondos, la route des Gerbes d'Angelica, Intermiel, la sucrerie du Mont-Bleu, la boutique Les Becs-Fins et les Serres Stéphane Bertrand.

Située dans le secteur de Saint-Benoît, la Cabane à sucre Au Pied de Cochon ne fait pas partie de ce circuit mais constitue un attrait agrotouristique d'importance pour Mirabel.

- En 2010, la proportion des exploitations faisant de l'agrotourisme à Mirabel (7 %) est semblable à celle de la couronne Nord (8 %), mais supérieure à celle de la CMM (5 %).
- Le nombre et la proportion des exploitations faisant de l'agrotourisme à Mirabel ont augmenté (+ 8; de 4 % à 7 %) entre 2007 et 2010, contrairement à la couronne Nord (- 1; 0 %) et la CMM (6;0 %) où l'on note une baisse du nombre et un maintien de la proportion.
- En 2010, Mirabel compte pour 31 % des exploitations faisant de l'agrotourisme de la couronne Nord et 14 % de la CMM. Cette proportion a toutefois augmenté par rapport à 2007 (20 %; couronne Nord et 9 %; CMM).

Le secteur d'activités qui compte le plus d'activités agrotouristiques est l'acériculture avec 13 exploitants.

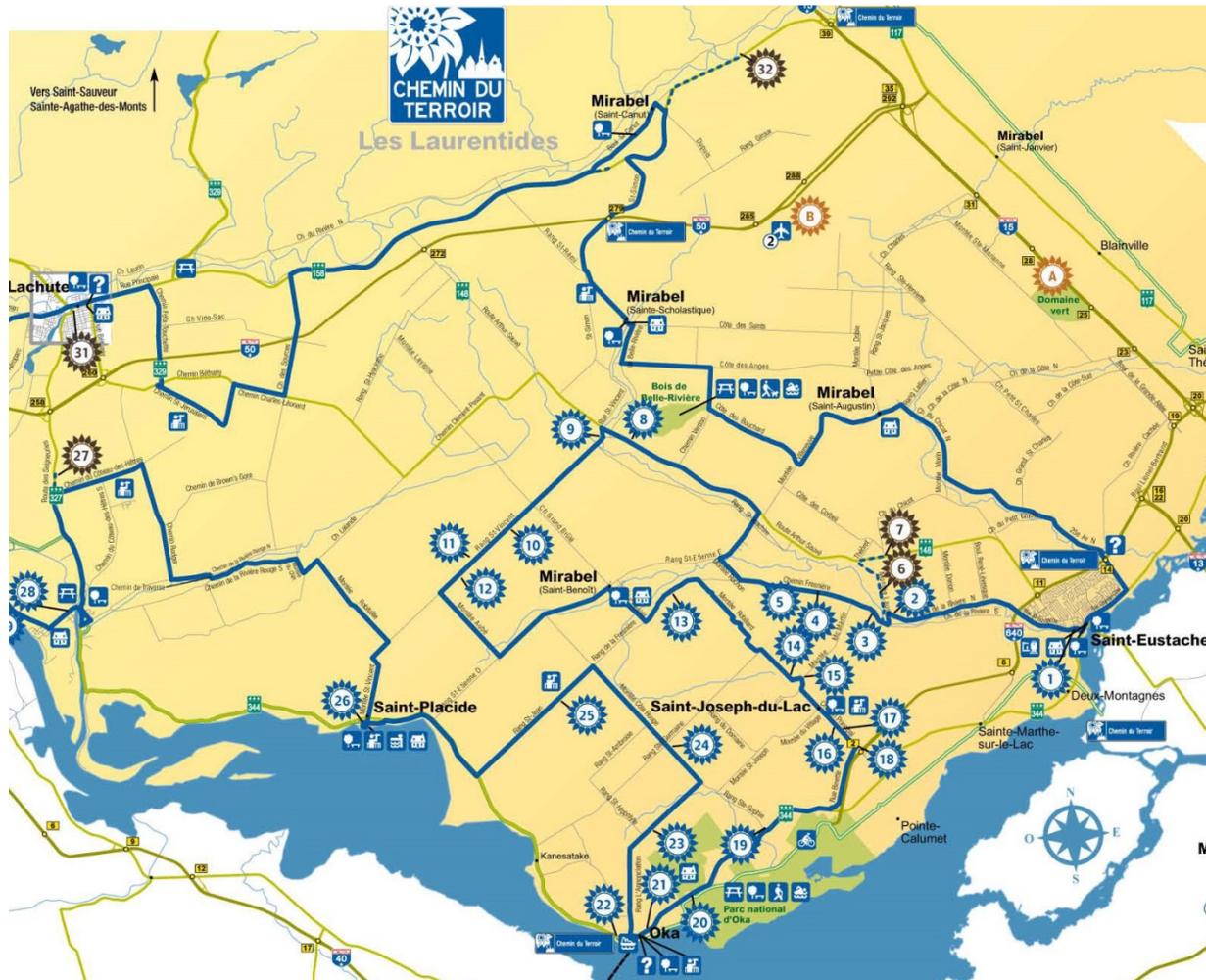


Tableau 18 Nombre d'exploitants agricoles ayant des activités agrotouristiques, 2012

Activité principale	Nb d'exploitants
Acériculture	13
Cultures abritées	2
Autres fruits	3
Horticulture ornementale	1
Pommes	2
Apiculture	1
Bovins de boucherie	1
<b>Total</b>	<b>23</b>

Source : MAPAQ (compilation) – Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel– Mars 2013

Figure 6 Chemin du terroir



Source : <http://laurentides.com/fr/le-chemin-du-terroir>

Légende :

- 8. PARC RÉGIONAL ÉDUCATIF BOIS DE BELLE-RIVIÈRE
- 9. BOUCANNERIE BELLE-RIVIÈRE
- 10. VIGNOBLE DES NEGONDOS
- 11. ROUTE DES GERBES D'ANGELICA
- 12. ALPAGAS BRISE DES CHAMPS
- 13. INTERMIEL
- 25. SUCRERIE DU MONT-BLEU
- 32. LES SERRES STÉPHANE BERTRAND

## Transformation à la ferme

- En 2010, la proportion des exploitations faisant de la transformation à la ferme de leur production agricole à Mirabel (6 %) est semblable à celle de la couronne Nord (7 %) et de la CMM (6 %).
- Le nombre et la proportion des exploitations faisant de la transformation à la ferme de leur production agricole auraient diminué à Mirabel (- 4; de 7 % à 6 %) entre 2007 et 2010, contrairement à la couronne Nord (+ 4; 6 % à 7 %) et la CMM (+ 13; 5 % à 6 %) où l'on note une augmentation du nombre et de la proportion.
- Ces diminutions pourraient s'expliquer par une mauvaise compréhension de la question du formulaire du MAPAQ par les agriculteurs. En 2007, certains acériculteurs se sont considérés comme transformateurs alors que ce n'était pas le cas.

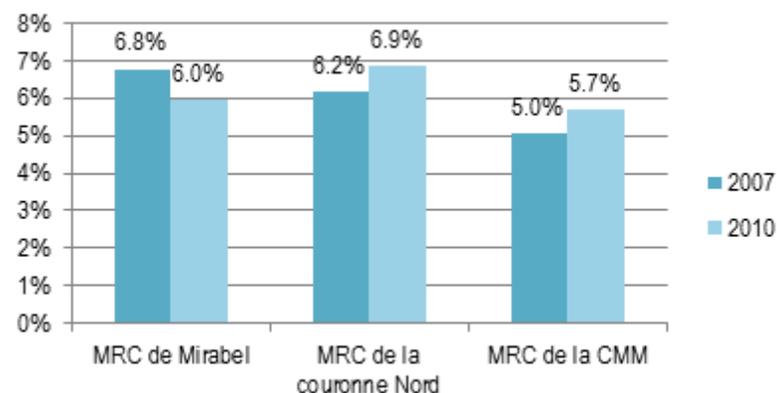
Les activités de transformation sont relativement marginales chez le producteur mirabellois. Selon le MAPAQ, seulement 20 exploitations pratiquent la transformation à la ferme. Le type de produit transformé le plus répandu est la fabrication de produits de l'érable (autre que le sirop) avec 9 exploitations.

Tableau 19 Types de produits transformés à la ferme, 2010

Type de produit transformé	Nombre d'exploitations
Fabrication de produits de l'érable (autres que le sirop)	9
Découpe et transformation de viandes, volailles et poissons (pâté, charcuterie, etc.)	4
Transformation de fruits et légumes (conserves, jus, etc.)	3
Fabrication de boissons alcoolisées	3
Fabrication de produits de boulangerie et pâtisserie	1
<b>Total</b>	<b>20</b>

Source : MAPAQ (compilation) – Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel – Mars 2013

Graphique 10 Évolution des exploitations faisant de la transformation à la ferme, 2007-2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Kiosques de vente à la ferme

- En 2010, la proportion des exploitations ayant un kiosque de vente à la ferme à Mirabel (17 %) est légèrement inférieure à celle de la couronne Nord (22 %), mais supérieure à celle de la CMM (16 %).
- Le nombre et la proportion d'exploitations ayant un kiosque de vente à la ferme à Mirabel ont augmenté (+ 18; de 11 % à 17 %) entre 2007 et 2010. Cette augmentation est légèrement inférieure (en proportion) à celle de la couronne Nord (+ 79; de 12 % à 22 %), mais est plus élevée que celle dans la CMM (+ 98; de 12 % à 16 %).

## Production certifiée biologique

- En 2010, la proportion des exploitations ayant une production certifiée biologique à Mirabel (3 %) est similaire à celle de la couronne Nord (2 %) et de la CMM (2 %).
- Le nombre et la proportion des exploitations ayant une production certifiée biologique à Mirabel ont légèrement augmenté (+ 4; de 2 % à 3 %) entre 2007 et 2010 et correspondent à 80 % (4/5) de l'augmentation de ce type de production dans la couronne Nord et près de 20 % de l'augmentation dans la CMM.
- En 2010, on compte à Mirabel près de 60 % des exploitations de la couronne Nord ayant une production certifiée biologique et 15 % de celles de la CMM. Il s'agit d'une légère augmentation depuis 2007 (50 %; couronne Nord et 13 %; CMM).

Une seule ferme est membre du réseau d'Équiterre d'agriculture soutenue par la communauté : les Serres Michel Jetté et Réjeanne Huot SENC.

Une liste des entreprises ayant des cultures ou des produits transformés certifiés biologiques est disponible via le lien suivant : <http://www.produitsbioquebec.info/produitsbioquebec/DispatcherInterrogationGrandPublicFr.do>.



Depuis janvier 2012, les exigences de la production biologique au Québec sont les mêmes que pour l'ensemble du Canada. C'est donc la Norme biologique du Canada (NBC) qui s'applique. Seuls les organismes certificateurs suivants sont habilités à octroyer à un produit la certification au Québec :

- Ecocert Canada
- Organisme de certification Québec Vrai
- Organic Crop Improvement Association International, Inc. (OCIA)
- Pro-Cert Organic Systems Ltd.
- Quality Assurance International (QAI Inc.)
- Letis S.A.

### *L'agriculture soutenue par la communauté*

Le concept d'agriculture soutenue par la communauté (ASC) est associé à la production biologique. Dans la formule de l'ASC, le consommateur devient partenaire d'une ferme au printemps en acceptant de partager avec son « fermier de famille » les risques et les bénéfices que représente la production agricole, tout particulièrement en régie biologique.<sup>12</sup>

<sup>12</sup> MAPAQ, *Site du MAPAQ*, [En ligne], [www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/estrie/prodestrrie/Pages/ASC.aspx](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/estrie/prodestrrie/Pages/ASC.aspx) (page consultée le 15 août 2013)

## Autocueillette

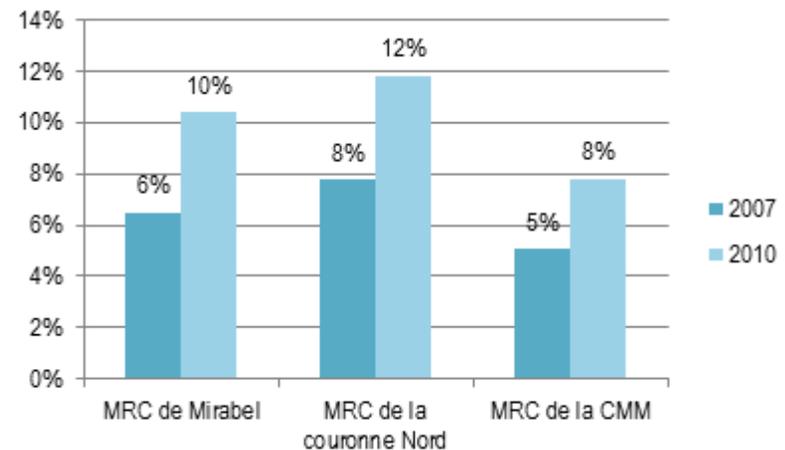
- En 2010, la proportion des exploitations offrant de l'autocueillette à Mirabel (3 %) est inférieure à celle de la couronne Nord (8 %) et de la CMM (6 %).
- Le nombre et la proportion des exploitations offrant de l'autocueillette à Mirabel ont légèrement augmenté (+ 3; de 2 % à 3 %) de 2007 à 2010. Cette augmentation (en %) est semblable à celles de la couronne Nord et de la CMM.
- En 2010, on ne compte à Mirabel que 13 % des exploitations offrant de l'autocueillette de la couronne Nord et 5 % de celles de la CMM. Il s'agit cependant d'une légère augmentation par rapport à 2007 (11 % de la couronne Nord et 4 % de la CMM).



## Vente en marché public

- Bien qu'il n'y ait pas de marché public à Mirabel, en 2010, la proportion des exploitations faisant de la vente en marché public à Mirabel (10 %) était légèrement inférieure à celle de la couronne Nord (12 %), mais légèrement supérieure à celle de la CMM (8 %).
- Un marché public estival est en activité à Saint-Eustache depuis 2010. Cela peut expliquer l'augmentation significative du nombre et de la proportion d'exploitations faisant de la vente en marché public (+ 12; de 7 % à 10 %) de 2007 à 2010, tout comme pour la couronne Nord (+ 35; de 8 % à 12 %). Cette augmentation est cependant modeste pour l'ensemble de la CMM (+ 78; de 5 % à 8 %).
- La proportion des exploitations de la couronne Nord faisant de la vente en marché public provenant de Mirabel est demeurée semblable entre 2007 et 2010 (30 % vs 31 %). Le même phénomène s'est produit par rapport à la CMM (2007 et 2010).

Graphique 11 Évolution des exploitants faisant la vente en marché public, 2007-2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## 2.1.5 SECTEUR BIOALIMENTAIRE

Le secteur bioalimentaire regroupe l'ensemble des activités liées à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture commerciales, à la transformation des aliments et boissons, au commerce des aliments (distribution et détail) ainsi qu'aux réseaux des services alimentaires (hôtellerie, restauration et institutions [HRI]).<sup>13</sup>

L'ensemble du secteur bioalimentaire métropolitain constitue un levier économique majeur du Grand Montréal. Plus des deux tiers des activités de transformation alimentaire de l'ensemble du Québec sont localisés à l'intérieur du Grand Montréal. À lui seul, le secteur bioalimentaire représente environ 11 % de l'emploi métropolitain total<sup>14</sup>.

### Transformation

Le secteur de la transformation alimentaire présente de nombreuses opportunités puisque ce segment de marché est peu représenté à Mirabel. À l'exclusion des exploitations agricoles procédant à la transformation de leurs produits, Mirabel ne compte que 23 établissements de transformation agroalimentaire sur son territoire. Les principaux secteurs d'activités sont détaillés dans le tableau ci-contre.

Bien que la production de bovins de boucherie représente une part importante des activités agricoles à Mirabel, il n'y a pas d'abattoir sur son territoire.

### Restauration et hôtellerie

Selon le MAPAQ, en 2012 étaient dénombrés 104 établissements de restauration sur l'ensemble du territoire de la Ville-MRC principalement dans les catégories de restaurant (48), de cabane à sucre-restaurant (17), de casse-croûte (17) et de restaurant à service rapide (11). Les catégories moins représentées sont : service de traiteur (7), bar (2) et restaurant se spécialisant dans les mets pour emporter (2).

Aucun établissement hôtelier n'a pignon sur rue à Mirabel. Cet état de fait peut constituer un frein au développement de certaines activités agrotouristiques et récréotouristiques.

### Commerce de détail en alimentation

Au total, il y a 55 établissements de commerce de détail en alimentation sur le territoire de Mirabel. La majorité d'entre eux sont des épiceries, des dépanneurs et des marchés de fruits et de légumes (20) et des locaux pour la préparation d'aliments (11). Cette dernière catégorie regroupe les lieux où sont préparés, manipulés ou transformés des aliments sur place et où l'on retrouve également des activités de vente de détail.

Tableau 20 Nombre d'établissements de transformation, mars 2013

Catégorie	Nb d'établissements
Charcuterie	5
Usine (produits divers)	4
Chocolaterie et confiserie	3
Conditionneur de miel	2
Découpe à forfait	2
Abattoir transitoire	1
Conserverie (végétaux)	1
Produits de l'érable	1
Usine embouteillage d'eau	1
Produits pour la pêche	1
Sous inspection fédérale	1
Nourriture pour animaux	1
<b>Total</b>	<b>23</b>

\* autre que les exploitations agricoles transformant elles-mêmes leurs produits

Source : MAPAQ (compilation) – Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel– Mars 2013

<sup>13</sup> Donner le goût au Québec, Le livre vert pour un politique bioalimentaire, MAPAQ.

<sup>14</sup> Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la CMM.

### Revenus totaux

Selon les données compilées par le MAPAQ :

- Mirabel a généré en 2010 des revenus agricoles totaux de plus de 119 M\$ (augmentation de 23 % par rapport à 2004), provenant à 53 % (63,2 M\$) des productions animales et à 47 % (56,1 M\$) des productions végétales.
- Les revenus agricoles totaux générés à Mirabel représentent 43 % de ceux de la couronne Nord (baisse de 2 % par rapport à 2004) et 10 % de ceux des MRC de la CMM (baisse de 2 % par rapport à 2004).

Selon les données du recensement de 2011 de Statistique Canada :

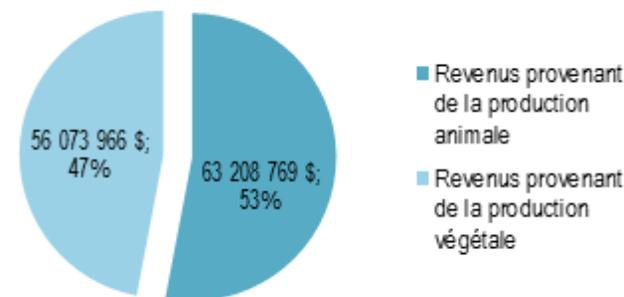
- Selon Statistique Canada, les revenus agricoles bruts totaux en 2011 à Mirabel étaient de 103 M\$ ( $\pm 278\ 400$  \$ par exploitation; pour 370 exploitations) par rapport à 96 M\$ en 2006 ( $\pm 257\ 400$  \$ par exploitation pour 373 exploitations), soit une augmentation d'environ 21 000 \$ par exploitation.

### Revenus moyens

Selon les données compilées par le MAPAQ :

- Les revenus agricoles moyens ont augmenté de 31 % à Mirabel depuis 2004 (comparativement à une augmentation de 43 % pour la couronne Nord et 49 % pour les MRC de la CMM). Cette augmentation supérieure pour la couronne Nord représente un certain rattrapage par rapport à Mirabel. Quant à l'augmentation des revenus pour l'ensemble des MRC de la CMM, cela peut s'expliquer par la multiplication des intégrateurs de porcins et de volailles, principalement situés dans la MRC de Rouville.
- Les revenus par hectare cultivé à Mirabel (5 069 \$) sont similaires à ceux de la couronne Nord (5 038 \$), mais supérieurs (+ 7 %) à ceux des MRC de la CMM (4 758 \$). Ils ont augmenté de 14 % à Mirabel entre 2004 et 2010, ce qui est cependant inférieur à l'augmentation dans la couronne Nord (+ 27 %) et des MRC de la CMM (+ 33 %) pour la même période.

Graphique 12 Revenus totaux selon s'ils proviennent de la production animale ou végétale, 2010



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Tableau 21 Évolution des revenus moyens et des revenus par hectare cultivé, 2004-2010

	Revenus moyens (\$)		Revenus / hectares cultivés (\$)	
	2004	2010	2004	2010
MRC de Mirabel	269 992	355 008	4 445	5 069
MRC de la couronne Nord	206 628	295 796	3 964	5 038
MRC de la CMM	243 175	363 441	3 583	4 758

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Dépenses

Selon les données du recensement de 2011 de Statistique Canada, les dépenses totales pour le fonctionnement des exploitations agricoles étaient de 87,5 M\$ en 2011 ( $\pm$  236 500 \$ par exploitation) comparativement à 80,5 M\$ en 2006 ( $\pm$  215 800 \$ par exploitation), soit une augmentation d'environ 20 700 \$ par exploitation.

## Productions animales

- Les revenus provenant des productions animales à Mirabel ont augmenté de 23 % entre 2004 et 2010. Cette augmentation est légèrement inférieure à celle observée dans la couronne Nord (+ 26 %) et de beaucoup inférieure à celle de la CMM (+ 41 %) pour la même période.
- Mirabel compte pour 60 % des revenus en production animale de la couronne Nord et 12 % de ceux de la CMM, ce qui est une légère diminution par rapport à 2004 (63 % pour la couronne Nord et 14 % pour la CMM).

## Productions végétales

- Les revenus provenant des productions végétales à Mirabel ont augmenté de 24 % entre 2004 et 2010. Cette augmentation est toutefois de beaucoup inférieure à celle de la couronne Nord (+ 35 %) et de la CMM (+ 34 %) pour la même période.
- Mirabel compte pour 32 % des revenus en production végétale de la couronne Nord et 9 % de ceux de la CMM, ce qui est une légère diminution par rapport à 2004 pour la couronne Nord (+ 35 %) et le statu quo pour la CMM (+ 9 %).

## Revenus nets

Selon les données du recensement de 2011 de Statistique Canada, les revenus nets à Mirabel étaient de 15,5 M\$, c'est-à-dire environ 41 900 \$ par exploitation. Ces revenus sont restés les mêmes qu'en 2006.

Tableau 22 Revenus provenant des productions animales, 2004-2010

	Revenus provenant de la production animale (\$)	
	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	51 643 931	63 208 769
MRC de la couronne Nord	82 092 002	103 781 306
MRC de la CMM	374 135 301	529 131 934

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Tableau 23 Revenus provenant des productions végétales, 2004-2010

	Revenus provenant de la production végétale (\$)	
	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	45 283 261	56 073 966
MRC de la couronne Nord	130 527 974	176 337 977
MRC de la CMM	457 522 172	610 982 374

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Strate de revenus

À Mirabel, tout comme dans la couronne Nord et la CMM :

- Les exploitations agricoles générant des revenus de 50 000 \$ et moins sont en plus forte proportion. Depuis 2004, cette proportion a augmenté à Mirabel (de 35 % à 40 %) alors qu'elle s'est maintenue dans la couronne Nord (de 37 % à 38 %) et dans la CMM (de 33 % à 32 %);
- les exploitations générant des revenus de 100 000 \$ à 250 000 \$ viennent au deuxième rang;
- la proportion des exploitations agricoles ayant des revenus de plus de 500 000 \$ a augmenté de 6 % entre 2004 et 2010. Cette proportion est la même dans la couronne Nord et la CMM.

**Tableau 24** Répartition des exploitations par strate de revenu (%), 2004-2010

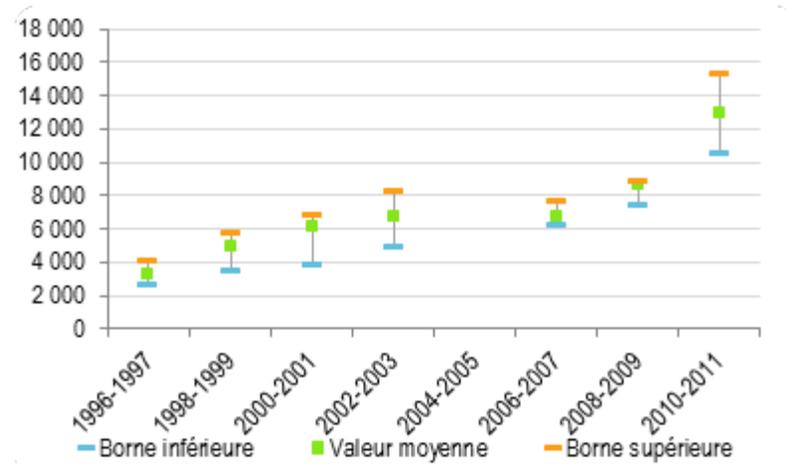
	Sans revenu		50 000 \$ et -		50 001 \$ à 100 000 \$		100 001 à 250 000 \$		250 001 à 500 000 \$		500 001 \$ et +	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	3%	1%	35%	40%	12%	9%	24%	18%	17%	17%	9%	15%
MRC de la couronne Nord	4%	3%	37%	38%	14%	13%	25%	19%	12%	15%	8%	13%
MRC de la CMM	4%	3%	33%	32%	14%	13%	24%	21%	15%	16%	9%	15%

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Valeur des terres transigées

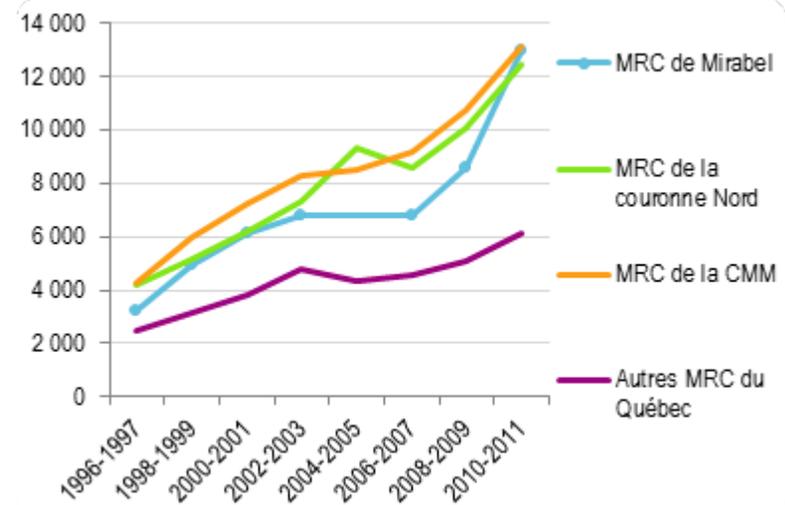
- À Mirabel, la valeur moyenne à l'hectare des terres a augmenté de 300 % depuis 1996, comparativement à environ 200 % pour la couronne Nord et la CMM et environ 150 % pour les autres MRC du Québec.
- En 2010-2011, la valeur à l'hectare des terres à Mirabel était un peu plus élevée (+ 4 %) que la couronne Nord, un peu moins élevée que la CMM (- 1 %) et beaucoup plus élevée que les autres MRC du Québec (111 %).

Graphique 13 Valeur à l'hectare des terres agricoles transigées dans la MRC de Mirabel, 1996-2011



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Graphique 14 Valeur moyenne à l'hectare des terres agricoles transigées dans les MRC en périphérie de Montréal, 1996-2011



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Main-d'œuvre

Malgré sa proximité avec les bassins de population du grand Montréal, la Ville-MRC de Mirabel n'échappe pas au phénomène de rareté de la main-d'œuvre dans le secteur agricole. Les emplois agricoles sont souvent saisonniers ou à temps partiel, ce qui complique le recrutement. Pour contrer cette réalité, certaines régions du Québec ont créé des coopératives d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO). Cette formule n'est pas présente à Mirabel.

La majorité de la main-d'œuvre est de type familial. Est considérée comme de la main-d'œuvre familiale :

- Les propriétaires eux-mêmes;
- les conjoint(e)s non-propriétaires;
- les autres membres de plus de 14 ans (non-propriétaires).

Tableau 25 Type de main-d'œuvre selon l'activité principale, 2011

Activité principale	Main-d'œuvre familiale	Main-d'œuvre non-familiale		Total
		du Québec	hors Québec	
Bovins laitiers et production laitière	68	21	1	70
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	51	10	1	52
Bovins de boucherie	35	5	1	36
Fourrages	28	4		31
Autres légumes frais	22	9	6	27
Cultures abritées	23	17	6	25
Acériculture	22	8		23
Horticulture ornementale	10	10		15
Autres fruits	10	10	2	13
Chevaux	12	2		13
Pommes	8	4		8
Poulets et dindons	5	2		5
Ovins	4	1		4
Porcs	4	2		4
Veaux lourds	3	1		3
Apiculture	2	1	1	2
Autres sources de revenus	2			2
Œufs	2			2
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	1			1
<b>Total</b>	<b>312</b>	<b>107</b>	<b>18</b>	<b>336</b>

Note : Les entreprises peuvent employer plus d'un type de main d'œuvre.

Source : MAPAQ (compilation) – Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel– Mars 2013

## Travail non agricole

Le travail non agricole consiste en les revenus acquis hors de l'entreprise agricole. Ces revenus sont attribuables au fait que de plus en plus de conjoints d'agriculteurs travaillent à l'extérieur de l'entreprise agricole et que les agriculteurs eux-mêmes touchent des revenus autres que ceux de leur exploitation. Cette situation reflète aussi la réalité des fermes de petite taille qui pratiquent, avec des perspectives de croissance, l'agriculture biologique, les productions en émergence et l'agriculture à temps partiel, d'appoint ou de loisir.

Cette réalité est la même pour Mirabel et pour l'ensemble des régions du Québec. Au chapitre métropolitain, la situation est sensiblement la même pour la Ville-MRC de Mirabel et pour l'ensemble des MRC de la CMM où respectivement 17 % et 16 % des exploitants qui travaillent à l'extérieur de la ferme consacrent au travail non agricole entre 20 et 40 heures.

Tableau 26      Exploitants agricoles selon le travail non agricole rémunéré, 2010

	Ville-MRC de Mirabel	MRC de la CMM
Moins de 20 h (nb d'exploitants)	40	310
Moins de 20 h (%)	7 %	6 %
20-40 h (nb d'exploitants)	95	775
20-40 h (%)	17 %	16 %
40 h et plus (nb d'exploitants)	60	560
40 h et plus (%)	11 %	11 %
<b>Exploitants totaux</b>	<b>560</b>	<b>4 890</b>

Source : MAPAQ (compilation) – Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel – Mars 2013

### Fonds de la relève agricole de Mirabel

Pour stimuler la création de nouvelles entreprises et assurer la relève agricole, la Ville-MRC de Mirabel a créé le fonds de la relève agricole. Sa mission est de « supporter financièrement le démarrage, l'acquisition ou le transfert d'exploitations agricoles en production ou en transformation ainsi que pour la formation des individus. Le Centre local de développement (CLD) de Mirabel fournit une aide technique et administrative appropriée. »

Les promoteurs en processus de création ou de transfert d'une exploitation agricole située sur le territoire de Mirabel sont admissibles au fonds. Les promoteurs possédant ou en voie de posséder, au moins 20 % des parts de l'entreprise sont également admissibles.<sup>15</sup>

Le fonds existe depuis 2008 et lors du bilan de 2011, plus de 17 entreprises ont été soutenues. De ces entreprises, 94 % sont toujours en activité. Pour la majorité des entreprises, des emplois ont été créés ou consolidés.

### *La relève agricole dans les Laurentides et au Québec*

Selon le MAPAQ, le transfert d'entreprise demeure le mode d'établissement le plus répandu auprès des jeunes voulant faire carrière dans le secteur agricole. Pour la région des Laurentides, près de 63 % (67 % au Québec) reprennent une entreprise existante plutôt que d'en démarrer une nouvelle.

C'est aussi une histoire de famille puisque 84 % (88 % au Québec) des transferts d'entreprises agricoles sont réalisés entre personnes d'une même famille.<sup>16</sup>

<sup>15</sup> « Relève agricole », *Miradev*, septembre 2011, [En ligne], [www.cldmirabel.qc.ca/upload/documents/P-4396-Miradev-edition-Sept-2011-final.pdf](http://www.cldmirabel.qc.ca/upload/documents/P-4396-Miradev-edition-Sept-2011-final.pdf) (page consultée le 13 août 2013)

<sup>16</sup> « Portrait de la relève agricole au Québec 2001 », MAPAQ, [En ligne] [www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait\\_releveagricole.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf) (page consultée le 26 mars 2014)

## Âge moyen des exploitants agricoles

Le phénomène d'augmentation de l'âge moyen des exploitants agricoles se retrouve tant à Mirabel que dans la CMM et au Québec. L'âge moyen à Mirabel est un peu plus bas que dans la CMM et se compare à l'ensemble du Québec. Cependant, entre 2001 et 2011, l'augmentation a été plus forte à Mirabel que dans l'ensemble du Québec.

Tableau 27 Évolution de l'âge moyen des exploitants agricoles

RÉGION	2001	2006	2011
Mirabel <sup>(1)</sup>	46,8	49,4	52,5
CMM <sup>(2)</sup>	48,7	51,0	N.D.
Québec <sup>(1)</sup>	47,0	49,3	51,4

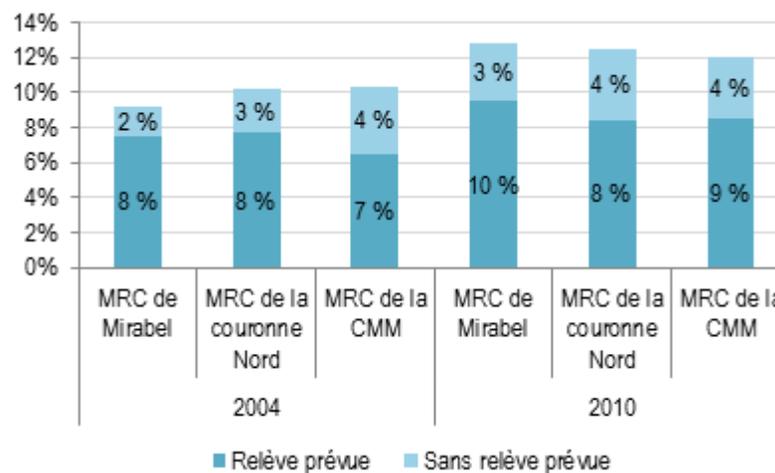
<sup>(1)</sup> Statistique Canada – Recensement de l'agriculture

<sup>(2)</sup> Observatoire CMM

## Exploitants prévoyant vendre d'ici 5 ans

La proportion des exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans à Mirabel (13 %) se compare à ce que l'on retrouve dans les MRC de la Couronne Nord (12 %) et dans la CMM (13 %). Cependant, à Mirabel, la proportion de ces exploitations avec une relève prévue est supérieure (77 %) comparativement à la Couronne Nord (67 %) et la CMM (70 %).

Graphique 15 Proportion des exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans avec une relève prévue ou non prévue



Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

Tableau 28 Exploitations agricoles prévoyant vendre d'ici 5 ans selon si une relève est prévue ou non

	Nombre d'exploitations agricoles prévoyant vendre d'ici 5 ans		Relève chez les exploitants prévoyant vendre d'ici cinq ans			
			Relève prévue		Sans relève prévue	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010
Ville-MRC de Mirabel	33	43	27	6	32	11
MRC de la couronne Nord	106	118	79	26	80	38
MRC de la CMM	354	379	223	131	268	111

Source : CMM et MAPAQ – Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel – Novembre 2012

## Principaux secteurs d'activité de la relève

À Mirabel, les secteurs d'activité où se concentre le plus grand nombre de membres de la relève (membre principal et secondaire) sont :

- l'élevage de bovins laitiers et la production laitière;
- les céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains.

**Tableau 29**      **Activité principale de la relève, 2010**

Activité principale	Membre principal*	Membre secondaire**	Total
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	8	3	11
Bovins laitiers et production laitière	6	14	20
Acériculture	5	1	6
Autres légumes frais	5	1	6
Bovins de boucherie	3	5	8
Fourrages	3	0	3
Autres fruits	1	0	1
Chevaux	1	0	1
Cultures abritées	1	2	3
Horticulture ornementale	1	1	2
Apiculture		1	1
Autres sources de revenus		1	1
Pommes		1	1
Porcs		1	1
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>65</b>

\*Exploitations dont le membre principal a moins de 40 ans.

\*\*Exploitations dont le membre principal a 40 ans et plus et dont au moins un membre secondaire a moins de 40 ans.

Source : MAPAQ (compilation) – Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel – Mars 2013

## Revenus de la relève établie

Bien qu'il existe de l'aide financière pour la relève agricole, démarrer une entreprise agricole est coûteux, complexe et l'investissement de départ est considérable avant de toucher un profit.

La répartition des revenus des exploitations de la relève établie est inégalement répartie. En effet, en 2010, 34 % des membres de la relève établie gagnaient entre 0 et 50 000 \$ alors que 25 % en gagnait 500 000 \$ et plus.

**Tableau 30**      **Revenus de la relève, 2010**

	Membre principal*	Membre secondaire**	Total	%
0 à < 50 (K)	19	3	22	34 %
50 à < 100 (K)	4	2	6	9 %
100 à < 250 (K)	4	5	9	14 %
250 à < 500 (K)	3		12	18 %
500 (K) et plus	4	12	16	25 %
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>65</b>	<b>100 %</b>

\*Exploitations dont le membre principal a moins de 40 ans.

\*\*Exploitations dont le membre principal a 40 ans ou plus et dont au moins un membre secondaire a moins de 40 ans.

Source : MAPAQ (compilation) – Données complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel – Mars 2013.

## 2.1.8 INSTITUTIONS ET COOPÉRATIVES AGRICOLES MIRABELLOISES

Il y a à Mirabel trois institutions agricoles : le Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM), le Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel (CRAM) et l'incubateur d'Entreprises Agroalimentaires de Mirabel (IEAM).

Deux coopératives agricoles offrent aussi des services à Mirabel et constituent des exemples réussis de mise en commun de matériel et de services : la coopérative de partage de matériel agricole (CUMA) et la Coop Profitd'Or.

### Centre de formation agricole de Mirabel

Fondé en 1991, le Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM) est situé dans le secteur de Sainte-Scholastique. Le centre offre des formations professionnelles (DEP) et via son affiliation avec le Collège Lionel-Groulx, il offre aussi des formations techniques (DEC) dans les domaines de l'agriculture et de l'entretien d'équipement motorisé. Le CFAM propose aussi des formations continues avec de nombreux cours thématiques.

Le CFAM possède également une ferme-école de 18 hectares, un site de compostage, une érablière et des serres de production où les étudiants peuvent mettre en pratique les acquis théoriques.



### Centre de recherche agroalimentaire de Mirabel

Logé au CFAM, le Centre de Recherche Agroalimentaire de Mirabel (CRAM) réalise, développe et gère de nombreux projets de recherche en horticulture. Adressant des problématiques régionales (Laurentides, Outaouais, Laval), le CRAM a aussi pour objectif de favoriser le développement de l'agriculture biologique, du développement durable, de l'innovation dans les pratiques agricoles et de favoriser la compétitivité des entreprises agricoles.

### Incubateur d'Entreprises Agroalimentaires de Mirabel

Fondé en 1999, l'Incubateur d'Entreprises Agroalimentaires de Mirabel (IEAM) est aussi un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir une variété de services aux nouveaux entrepreneurs agricoles pour encourager leur démarrage en agriculture. L'IEAM, situé sur le même site que le CFAM et le CRAM, adapte l'offre de services en fonction des besoins des entreprises en démarrage de manière à être à l'avant-garde en matière d'aide au démarrage d'entreprises agricoles.

Le site de l'IEAM comprend des parcelles de terres qui sont certifiées biologiques, des serres, un entrepôt réfrigéré et un équipement agricole de base permettant la production végétale. L'organisme offre également de l'accompagnement professionnel.

## Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Basses-Laurentides

La mécanisation des activités agricole sous-entend des coûts importants pour les producteurs agricoles. En 1999, plusieurs producteurs agricoles de Mirabel et de la région se sont regroupés pour fonder la coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). L'objectif premier était l'achat et la mise en commun de machines agricoles afin de diminuer les coûts de production liés à l'acquisition de machinerie agricole. Ce type de coopérative a aussi l'avantage d'encadrer l'utilisation des machines pour réduire les conflits potentiels et facilite l'établissement de la relève en agriculture en réduisant les coûts liés à l'achat de la machinerie.

La CUMA qui compte aujourd'hui 63 membres actifs et 37 machines est sans contredit un bel exemple d'entraide, de solidarité, mais surtout de volonté des producteurs agricoles locaux d'assurer leur avenir en agriculture.<sup>17</sup>



## Coop Profid'Or

« La Coop Profid'Or est une coopérative agricole affiliée au réseau La Coop, qui a pour mandat d'approvisionner les producteurs agricoles en biens et services nécessaires à l'exploitation de leur entreprise. Résultat d'une fusion de 9 coopératives, la Coop Profid'Or dessert aujourd'hui les territoires des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie. À Mirabel, on retrouve depuis plus de 20 ans, une succursale dans le secteur de Saint-Benoît qui permet de répondre aux besoins des agriculteurs de la région.

La Coop Profid'Or, c'est 800 membres agriculteurs, 400 membres partenaires, 160 millions de chiffre d'affaires, 140 employés, 173 000 tonnes de moulée, 206 000 tonnes de grains commercialisés, 5 quincailleries, 5 plans d'engrais, une des 5 plus grandes coopératives du réseau La Coop, la plus grande coopérative non financière du Canada et une ristourne de près de 1 million de dollars à nos membres chaque année. »<sup>18</sup>



<sup>17</sup>«Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)», *Miradev*, septembre 2011, [En ligne], [www.cldmirabel.qc.ca/upload/documents/P-4396-Miradev-edition-Sept-2011-final.pdf](http://www.cldmirabel.qc.ca/upload/documents/P-4396-Miradev-edition-Sept-2011-final.pdf) (page consultée le 13 août 2013)

<sup>18</sup>«La Coop Profid'or», *Miradev*, septembre 2011, [En ligne], [www.cldmirabel.qc.ca/upload/documents/P-4396-Miradev-edition-Sept-2011-final.pdf](http://www.cldmirabel.qc.ca/upload/documents/P-4396-Miradev-edition-Sept-2011-final.pdf) (page consultée le 13 août 2013)

## 2.1.9 AUTRES SERVICES AUX PRODUCTEURS AGRICOLES MIRABELLOIS

Outre les institutions agricoles et les coopératives, le territoire de la Ville-MRC de Mirabel est très bien desservi par plusieurs autres services aux producteurs agricoles.

Que ce soit les nombreux détaillants de machinerie agricole neuve ou usagée, les soins pour les animaux de ferme, les meuneries (Meuneries Mondou et Les Entreprises Jean Paul Robert inc.) et les clubs-conseils en agroenvironnement.

### **Clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE)**

Deux CCAE sont actifs sur le territoire de la Ville-MRC, soit le Club Profit-eau-sol et le Club agroenvironnemental d'Argenteuil.

Les CCAE sont des regroupements volontaires de producteurs agricoles dont l'objectif est de favoriser le développement durable des exploitations agricoles québécoises en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Les CCAE offrent un accompagnement professionnel à tous les producteurs agricoles qui acquittent une cotisation et/ou une tarification horaire.

### **La Société d'agriculture Mirabel-Deux-Montagnes**

La Société d'agriculture Mirabel-Deux-Montagnes a pour mission de promouvoir le terroir de la région et de favoriser le réseautage entre les producteurs agricoles. Ses deux principales activités sont l'organisation du souper annuel de la Société et de la Fête champêtre.

## 2.1.10 FRICHES, CONTRAINTES NATURELLES ET PHYSIQUES

### Friches

En amont de la préparation du présent PDZA, la ville-MRC de Mirabel a confié la réalisation d'une étude pour mener une analyse stratégique sommaire et pour proposer des recommandations quant à la remise en culture de ses friches agricoles. Cette étude a été réalisée par la firme Horizon Multiressources en 2012. Dans le cadre de cette étude, les friches d'une superficie supérieure à 0,3 hectare ont été considérées.

La figure 7 présente les friches de la zone agricole de Mirabel.

#### Nature

Le territoire rural de Mirabel compte 264 friches en zone agricole protégée, qui sont toutes d'origine agricole. La superficie totale des friches représente 1084,59 hectares, soit 2,6 % de la superficie totale de la zone agricole.

En regroupant la nature des friches par strate dominante :

- Les friches herbacées en constituent la majorité (150), soient respectivement 57 % du nombre et 55 % de la superficie de l'ensemble des friches du territoire de la ville de Mirabel.
- Les friches ligneuses basses (84) comptent pour 402,44 hectares et constituent 32 % du nombre de friches et 37 % de la superficie totale.
- Les friches ligneuses hautes (30) comptent pour 84,32 hectares et constituent 11 % du nombre de friches et 7 % de la superficie totale.

Le tableau 31 répertorie les friches selon leur nature.

Tableau 31 Friches selon la nature, 2012

Nature	Nombre	Superficie (ha)
H - Herbacée	47	137,27
LB - Ligneuse basse	31	116,34
LH - Ligneuse haute	11	32,01
H-LB - Herbacée dominante (ligneuse basse en sous-dominance)	77	336,79
H-LH - Herbacée dominante (ligneuse haute en sous-dominance)	26	123,77
LB-H - Ligneuse basse dominante (herbacée en sous-dominance)	14	56,36
LB-LH - Ligneuse basse dominante (ligneuse haute en sous-dominance)	39	229,74
LH-H - Ligneuse haute dominante (ligneuse basse en sous-dominance)	10	27,81
LH-LB - Ligneuse haute dominante (herbacée en sous-dominance)	9	24,5
<b>Total</b>	<b>264</b>	<b>1084,59</b>

Source : Horizon Multiressource Inc. Données compilées pour AECOM dans le cadre de l'élaboration du PDZA (juin 2013).

### Dépôt de surface

Le type de dépôt de surface représente une indication importante dans le choix de la culture potentielle. La distribution des dépôts de surface sur lesquels les friches se sont développées est présentée dans le tableau ci-contre. La très grande majorité des friches, 74,6 %, est présente sur un sol d'origine marine d'eau peu profonde sableux (5S). Par contre, en superficie, la proportion est moindre, soit 64,6 %. Un peu plus du quart des surfaces en friche, 26,2 %, possède un sol d'origine marine d'eau profonde argileux (5A).

### Classe de drainage

Le tableau ci-contre répertorie les friches en zone agricole selon la classe de drainage (de bon à mauvais). La majorité des friches (54,2 %) présente un drainage imparfait, pour un total de 634,2 hectares. Uniquement 6,1 % des friches présentent un drainage mauvais.

L'étude recommande le type de culture, conventionnelle ou agroforestière, qui peut être pratiquée en fonction de la nature, du potentiel agricole des sols de l'ARDA de la qualité du sol, du type de dépôt de surface et de la topographie. La majorité des friches présente plutôt un potentiel de remise en culture agroforestière plutôt que conventionnelle. Les conclusions de l'étude sont les suivantes :

*« la remise en production des friches identifiées, basée sur les cultures agroforestières proposées, permettrait de renforcer l'attrait agrotouristique de la ville de Mirabel. En effet, plusieurs cultures proposées sont alternatives, par rapport aux productions fruitières ou maraîchères classiques, ou carrément émergentes.*

*Ceci offrirait donc à l'agrotourisme une plus grande variété de produits ainsi que la chance d'en découvrir de nouveau. En vue de l'implantation de ces cultures agroforestières, des programmes d'aide à de telles cultures pourraient être mis en place au niveau local pour en faciliter le démarrage. (...)*

*La diversité retrouvée dans la nature des friches ainsi que leur potentiel quant à leur climax de végétation fait en sorte que Mirabel a entre ses mains un potentiel de mise en valeur des friches intéressant et par le fait même, une occasion de diversifier et d'étendre son offre locale et régionale de produits du terroir.»<sup>19</sup>*

Tableau 32 Fiches selon le dépôt de surface, 2012

Dépôt de surface	Nombre	Superficie (ha)	Proportion en nombre	Proportion en superficie
1A (till indifférencié)	23	79,5	8,7 %	7,3 %
3AN (fluviatile ancien)	6	20,1	2,3 %	1,8 %
5A (marin argileux)	38	284,4	14,4 %	26,2 %
5S (marin sableux)	197	700,6	74,6 %	64,6 %
Total	264	1084,6	100	100

Source : Horizon Multiressource Inc. Données compilées pour AECOM dans le cadre de l'élaboration du PDZA (juin 2013).

Tableau 33 Fiches selon la classe de drainage, 2012

Classe de drainage	Nombre	Superficie (ha)	Proportion en nombre	Proportion en superficie
Bon à modéré	105	368,4	39,8 %	34,0 %
Imparfait	143	634,2	54,2 %	58,5 %
Mauvais	16	82,1	6,1 %	7,6 %
Total	264	1084,6	100	100

Source : Horizon Multiressource Inc. Données compilées pour AECOM dans le cadre de l'élaboration du PDZA (juin 2013).

<sup>19</sup> Potentiels agroforestiers de la ville de Mirabel : Portrait et recommandations – Rapport final, Horizon Multiressource inc., Septembre 2012, pp. 54 – 55.

## Contraintes réglementaires à la remise en culture des friches

La mise en culture des friches devra cependant tenir compte du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA) (chapitre Q-2, r. 26). Ce règlement, en vigueur depuis le 14 juin 2002 et modifié en 2010 et 2012, édicte les normes concernant notamment l'augmentation des superficies en culture dans certaines zones (articles 50.1 à 50.4) dont fait partie Mirabel. Ainsi, à Mirabel, les superficies en culture sont restreintes à celles qui prévalaient en 2004. Ces superficies incluent les parcelles qui avaient été cultivées au moins une fois au cours des quatorze dernières années. Pour les cultures, il existe toutefois des exceptions pour les arbustes, les bleuetières, les canneberges, les fraisiers, les framboisiers et les vignes. Des parcelles en culture peuvent également être déplacées au sein d'une même exploitation.

## Zones inondables

Sur le territoire de la MRC, les secteurs de risque d'inondations sont tous aux abords de la rivière du Nord. Des inondations sont fréquentes dans ces secteurs, principalement au printemps, causées par la fonte rapide des neiges, par les pluies abondantes ou par une combinaison des deux facteurs. Les zones inondables identifiées dans le cadre de la Convention Canada-Québec sont identifiées à la figure 7 – Friches, contraintes naturelles et physiques.

## Zones à risque d'érosion

Les zones à risque d'érosions sont principalement localisées le long des cours d'eau, dans les secteurs de fortes pentes. Elles sont pour la plupart situées dans l'est de la Ville-MRC, entre les secteurs de Saint-Augustin et du Domaine Vert-Nord et entre Saint-Janvier et la limite est de la Ville-MRC.

## Habitats fauniques

Sur le territoire de la Ville-MRC de Mirabel se retrouvent une aire de confinement du cerf de Virginie et une aire de concentration d'oiseaux aquatiques au sens de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (chapitre C-61.1).

L'aire de concentration d'oiseaux aquatiques est située au sud du secteur de Saint-Antoine. Alors que l'aire de confinement du cerf de Virginie de Hill Head est située au nord-ouest du territoire et couvre une superficie totale de 4 928 hectares, dont 600 hectares sont situés sur le territoire de la MRC.

## Espèces fauniques à statut

Un total de 4 espèces fauniques vulnérables, menacées ou susceptibles de l'être sont désignées par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) sur le territoire de Mirabel. Leur localisation est identifiée à la figure 7 – Friches, contraintes naturelles et physiques.

## Espèces floristiques à statut

Un total de 18 occurrences a été identifié par le CDPNQ sur le territoire de Mirabel. Elles sont réparties de la manière suivante :

- 4 espèces sont menacées;
- 2 sont vulnérables;
- 12 sont susceptibles de l'être.

Il est à noter que des inventaires supplémentaires seraient à réaliser pour préciser les mesures spécifiques de protection pour chacune d'elles.<sup>20</sup>

<sup>20</sup> Potentiels agroforestiers de la ville de Mirabel : Portrait et recommandations – Rapport final, Horizon Multiressource inc., Septembre 2012.

## Parcs régionaux et territoire public intermunicipal

Mirabel compte sur son territoire deux grands parcs régionaux et un territoire public intermunicipal. Au sud du secteur de Saint-Janvier, le parc du Domaine-Vert et au sud du secteur de Sainte-Scholastique, le Parc régional éducatif bois de Belle-Rivière. À la jonction entre la Ville-MRC de Mirabel et la MRC d'Argenteuil se situe le boisé de la Bourbonnière.

- Le parc du Domaine-Vert est situé principalement en zone urbaine, mais une portion de celui-ci est située en zone agricole.
- Le Parc régional éducatif bois de Belle-Rivière est pour sa part localisé entièrement en zone agricole. Plusieurs circuits éducatifs autoguidés, des jardins forestiers et de l'observation d'oiseaux sont organisés afin de promouvoir la vocation éducative et environnementale du parc.
- Le boisé de la Bourbonnière est un territoire forestier public intramunicipal de quelque 106 hectares dont environ 32 % se situe dans Mirabel et 68 % se retrouve dans la MRC d'Argenteuil.<sup>21</sup>

## Bois métropolitains

La CMM identifie au PMAD quatre bois à protéger sur le territoire de la Ville-MRC de Mirabel.

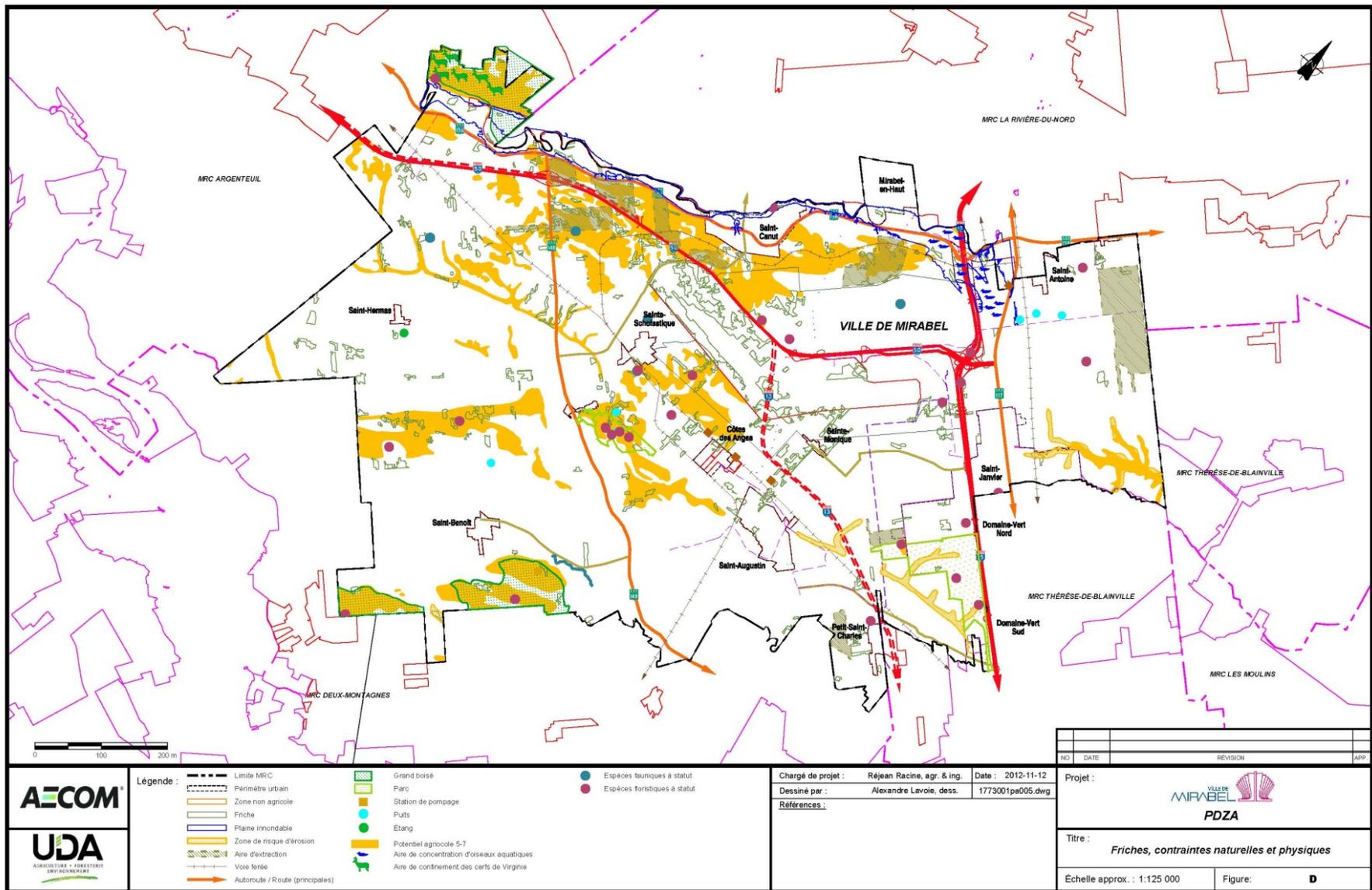
- Le bois du mont Bleu, d'une superficie de 1 203,14 hectares, est situé dans la portion sud-ouest de la Ville-MRC et chevauche les territoires de Kanesatake et d'Oka.
- Le bois du mont Saint-Benoît, d'une superficie de 652,74 hectares, situé lui aussi dans le sud-ouest de la Ville-MRC, il chevauche la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.
- Une partie du bois de Blainville, d'une superficie de 1 474,89 hectares, principalement située dans les municipalités de Blainville et de Terrebonne.
- Le bois identifié «BM-CN-01» au PMAD qui est situé à la limite nord-ouest de la MRC.

Ces bois sont à protéger en raison de la valeur écologique qu'ils représentent et des écosystèmes qu'ils abritent mais peuvent être également mis en valeur par certaines activités agricoles (dont l'agroforesterie) et de foresterie.

---

<sup>21</sup> Portrait des boisés de la ville de Mirabel, Horizon Multiressource inc., Février 2012.

Figure 7 Friches, contraintes naturelles et physiques



## 2.1.11 LES OCCUPATIONS À DES FINS AUTRES QU'AGRICOLLES, MORCELLEMENT DES TERRES ET « ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS »

### Demandes d'autorisation à des fins autres et demandes d'exclusion

Les usages autres qu'agricoles situés en zone agricole doivent faire l'objet d'une demande auprès de la CPTAQ. Ces usages peuvent être des commerces, des golfs, des industries ou des sites d'extraction de ressources naturelles. Ces usages peuvent constituer des limitations aux activités agricoles. La localisation de ces demandes est identifiée à la figure 8.

Tableau 34 Demandes d'utilisation à des fins autres et d'exclusion  
(22 juillet 2013)

	Superficie (ha)
UNA autorisée	2054,7
UNA partiellement autorisée	69,1
UNA (en traitement)	178,7
Reconnaissance de droits acquis	1,8
Autre	0,7
<b>Sous-total UNA</b>	<b>2 305</b>
Exclusion autorisée	64,4
Exclusion (en traitement)	81,6
<b>Sous-total exclusion</b>	<b>146</b>
<b>Total</b>	<b>2 451</b>

Source : CPTAQ, compilation UPA et AECOM

### Golfs

De nombreux golfs sont accessibles aux amateurs de ce sport sur le territoire de la Ville-MRC de Mirabel. Au total, on y retrouve dix golfs et à l'exception des golfs des Quatre Domaines et de Mirabel, ils sont tous situés en zone agricole.

### Aires d'extraction

Le territoire de la MRC comporte plusieurs sites exploitant des substances minérales consolidées (carrières), des substances minérales non consolidées (sablères) à des fins commerciales ou industrielles, au sens du règlement sur les carrières et les sablières. Les carrières et les sablières sont toutes localisées en zone agricole, surtout dans le nord du territoire de la Ville-MRC où sont présents des sols des catégories 5 et 7.

Un emplacement est aussi inscrit détenant un bail minier, au sens de *la Loi sur les mines* (Chapitre M-13.1), exploitant le minerai de silice.<sup>22</sup>

### Sites de dépôt de neiges usées

Des six dépôts de neiges usées identifiés sur le territoire de la Ville-MRC de Mirabel, quatre sont situés à l'extérieur des périmètres d'urbanisation, soit en zone agricole.<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Projet de schéma d'aménagement et de développement, MRC de Mirabel, 13 janvier 2011.

<sup>23</sup> Projet de schéma d'aménagement et de développement, MRC de Mirabel, 13 janvier 2011.

### Emprises en zone agricole

Outre les demandes d'autorisation à des fins autres que l'agriculture, les emprises d'utilités publiques, le réseau hydrographique sont des superficies en zone agricole qui ne sont pas cultivées ou qui représentent des contraintes aux pratiques agricoles.

Tableau 35 Emprises en zone agricoles, 2010

Type d'emprise	Longueur (km)	Superficie (ha)
Réseau hydrographique	1 184,74	1 245,33
Réseau ferroviaire	49,13	939,63
Réseau routier	410,62	1 648,62
Lignes de transmission électrique	67,85	1 244,78
<b>Total</b>	<b>1 712,34</b>	<b>5 078,36</b>

Source : HUDON, Patrick. *Que reste-t-il de la zone agricole montréalaise?* Rapport de stage (DESS) en milieu de travail, Université de Montréal, 2012.

### Sentiers récréatifs

Plusieurs sentiers récréatifs sont également situés en zone agricole, mais ne font pas l'objet d'une demande à des fins autres que la CPTAQ, donc les superficies ne sont pas compilées. Ces sentiers ne présentent pas une contrainte aux activités agricoles puisque l'équitation est une activité complémentaire à l'élevage des chevaux et que les sentiers de VTT et de motoneige sont praticables uniquement durant la saison hivernale. Malgré ce, les sentiers récréatifs peuvent tout de même représenter un problème de cohabitation avec les propriétaires fonciers, dont bon nombre sont producteurs agricoles.

#### *Sentiers équestres*

Le réseau de sentiers équestres existants constitue déjà un attrait intéressant au sein du territoire de la Ville-MRC de Mirabel. La concentration de ces sentiers est surtout dans le secteur de Saint-Augustin. Le réseau de sentiers équestres balisés et entretenus se déploie sur près de 145 km encore une fois dans le secteur de Saint-Augustin, mais aussi de Sainte-Scholastique, Saint-Janvier et Petit-Saint-Charles. Il existe aussi certains sentiers qui relient les municipalités voisines (Sainte-Sophie et Saint-Eustache) et d'autres sont accessibles seulement durant la période hivernale (environ 33 km).<sup>24</sup>

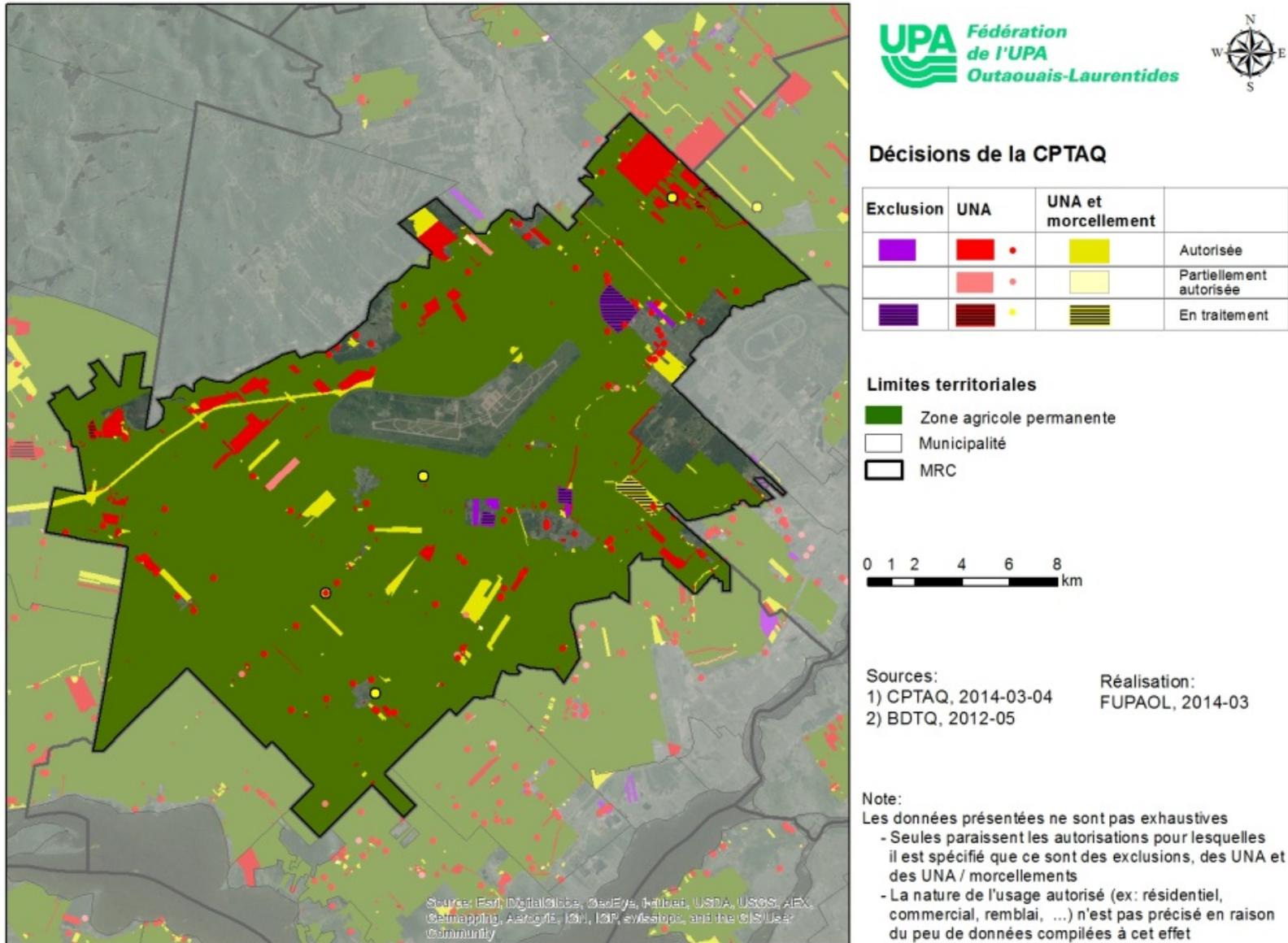
#### *Sentiers de VTT et de motoneiges*

Il y a aussi plusieurs sentiers de VTT et de motoneiges qui sillonnent le territoire de la Ville-MRC de Mirabel. Pour la plupart ils sont situés en zone agricole, les clubs obtiennent les droits de passage, écrits ou verbaux, auprès des propriétaires fonciers. Les sentiers sont ouverts et balisés uniquement durant la saison hivernale.

<sup>24</sup> Portrait des boisés de la ville de Mirabel, Horizon Multiressource inc., Février 2012.

Figure 8 Usages non agricoles autorisés par la CPTAQ, Ville-MRC de Mirabel

## Usages non agricoles autorisés par la CPTAQ à Mirabel



## Morcellement des terres agricoles

Avant l'entrée en vigueur de la LPTAA, certains secteurs de la Ville-MRC de Mirabel ont été subdivisés dans des perspectives de futurs développements résidentiels. Ces terres morcelées sont aujourd'hui en zone agricole permanente et appartiennent parfois à une multitude de propriétaires. Ils peuvent ainsi être difficilement mis en culture ou en location, ce qui contribue à réduire l'accessibilité des terres et occasionne une sous-utilisation des sols agricoles dans certains secteurs.

Lorsqu'il y a morcellement des terres, il est généralement souhaitable de procéder au remembrement foncier pour redonner l'accès aux terres agricoles et augmenter le dynamisme de ces secteurs. Certaines municipalités, comme Longueuil et Laval, en vertu de pouvoirs spéciaux accordés par le gouvernement du Québec, peuvent appliquer une surtaxe à des fins de remembrement et de remise en culture.

Un secteur de morcellement a été identifié sur le territoire de la MRC de Mirabel où les superficies morcelées atteignent 87,39 hectares. Ces lots sont situés près du secteur du Petit-Saint-Charles (sud-est de la MRC), près du chemin du Grand-Saint-Charles. Il s'agit d'environ 1 000 lots de dimension résidentielle pour la plupart appartenant à des propriétaires étrangers. Actuellement une très faible proportion de ces terres semble être en culture, la majorité du secteur est laissé en friche. Le plan du secteur à remembrer et îlots déstructurés en **annexe B** localise le secteur de remembrement.

### « Îlots » déstructurés

Bien que la MRC de Mirabel compte plusieurs concentrations d'usages résidentiels en zone agricole, aucune d'entre-elles n'est reconnu à titre d'îlot déstructuré<sup>25</sup> au sens de la LPTAA. Une demande à portée collective en vertu de l'article 59 devrait être déposée à la CPTAQ afin d'officialiser le statut de ces secteurs.

Ces secteurs sont au nombre de dix et sont dispersés sur l'ensemble du territoire de la MRC. Le plan du secteur à remembrer et îlots déstructurés inséré en **annexe B** les localise. Le tableau ci-contre identifie leur superficie.

1) <sup>25</sup> entité ponctuelle de faible superficie, bien délimité dans l'espace et déjà occupé par des usages non agricoles (orientations gouvernementales en matière d'aménagement, 2001, p.16)

Figure 9 Localisation du secteur de remembrement

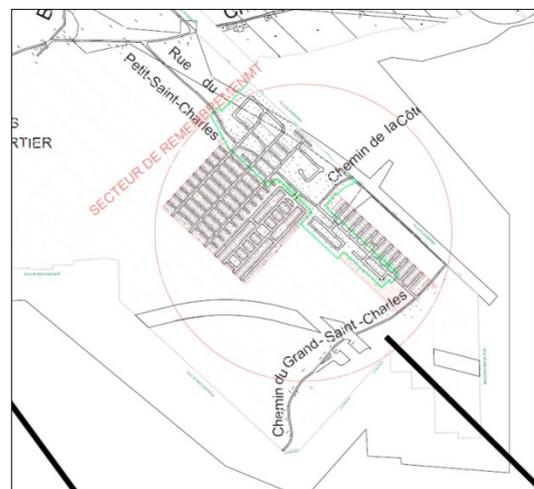


Tableau 36 « Îlots » déstructurés

Secteur	Nom	Numéro	Superficie (m <sup>2</sup> )	Superficie (ha)
Saint-Antoine	22 <sup>e</sup> rue	ÎLOT- 2	198 141	19,80
-	Chemin de la Côte Nord	ÎLOT- 3	38 419	3,80
Saint-Augustin	Rues Brière et Fortier	ÎLOT- 1	51 962	5,20
	Montée Villeneuve	ÎLOT- 4	116 917	11,70
Saint-Benoît	Rang Saint-Étienne	ÎLOT- 5	308 304	30,80
	Montée de la Côte-Rouge	ÎLOT- 6	233 479	23,40
Saint-Jérusalem	Chemin Bourbonnière	ÎLOT-7	115 804	11,60
	Rue Aubry	ÎLOT-8	257 938	25,80
Saint-Canut	Rue Fernand	ÎLOT-9	22 154	2,20
	Boul. Saint-Canut	ÎLOT-10	4 981	0,49
<b>Total</b>			<b>1 348 099</b>	<b>134,79</b>

Source : Ville-MRC de Mirabel, août 2013

## 2.2 DYNAMISME AGRICOLE

### 2.2.1 DYNAMISME AGRICOLE ACTUEL

Suite à la caractérisation du territoire et des activités agricoles, une appréciation qualitative du dynamisme agricole (lecture actuelle) sur le territoire de la Ville-MRC de Mirabel a été effectuée. Cette appréciation s'appuie sur une lecture croisée des différentes figures illustrant, entre autres, la qualité des sols, la localisation et concentration des exploitations agricoles, les éléments naturels, les usages autres que l'agriculture en zone agricole et tout autre élément physico-spatial.

Trois catégories ont été déterminées pour qualifier le niveau de dynamisme actuel.

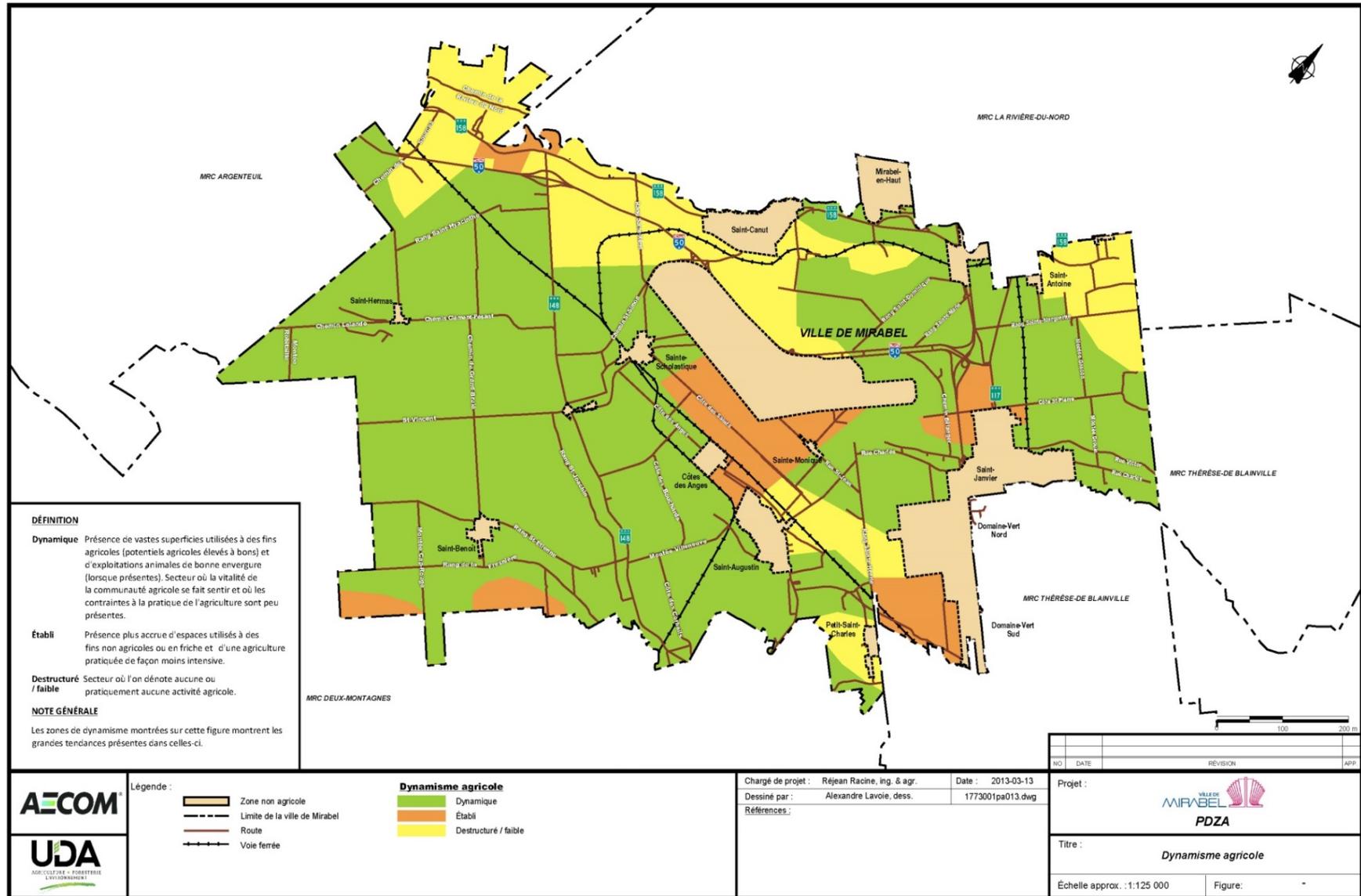
**Dynamique** : Présence de vastes superficies utilisées à des fins agricoles (potentiels agricoles élevés à bons) et d'exploitations animales de bonne envergure (lorsque présentes). Secteur où la vitalité de la communauté agricole se fait sentir et où les contraintes à la pratique de l'agriculture sont peu présentes.

**Établi** : Présence plus accrue d'espaces utilisés à des fins non agricoles ou en friches et d'une agriculture pratiquée de façon moins intensive.

**Déstructuré/Faible** : Secteur où l'on dénote actuellement aucune ou pratiquement aucune activité agricole. Ces lieux font place bien souvent à des espaces de protection naturelle ou à des usages non agricoles.

Figure 10

Dynamisme agricole actuel



## 2.2.2 DYNAMISME PRÉCISÉ DES ZONES AGRICOLES DÉSTRUCTURÉES

Suite à cette première analyse du dynamisme, il s'est avéré essentiel d'apporter des informations complémentaires afin de caractériser davantage les zones identifiées comme « établies » et « déstructurées/faible » et d'en préciser les éléments suivants :

- L'occupation du sol, les fonctions, usages et contraintes;
- la classification détaillée des sols (profil pédologique);
- les composantes naturelles;
- les terres en friches;
- les autorisations données par la CPTAQ sur le territoire de Mirabel;
- les surfaces en culture couvertes par l'assurance récolte de la Financière Agricole du Québec.

La classification vise à aider l'identification des priorités d'action. Comme dans la majorité des projets, toutes les actions envisagées pour le développement ne peuvent être réalisées en même temps, il est opportun de classer les priorités d'action en fonction du potentiel des secteurs. C'est dans cet objectif qu'a été élaborée cette classification.

Trois catégories ont été définies pour classer le potentiel pressenti en fonction des données recueillies et des observations faites sur le terrain :

- A – Potentiel de mise en valeur : les secteurs où il y a de fortes possibilités d'augmenter l'activité agricole au-delà de celle actuellement présente.
- B – Potentiel de consolidation : les secteurs où des efforts devraient être concentrés vers une consolidation ou une diversification des activités agricoles avec les ressources déjà en place.
- C – Potentiel limité : les secteurs où les efforts ne devraient pas être concentrés vers ce milieu.

L'analyse détaillée de chacun des secteurs est présentée dans l'étude *Préciser le dynamisme des zones agricoles dévitalisées à partir des critères agronomiques et de biodiversité*, réalisée par la firme Écosphère en 2013.

## Actions potentielles

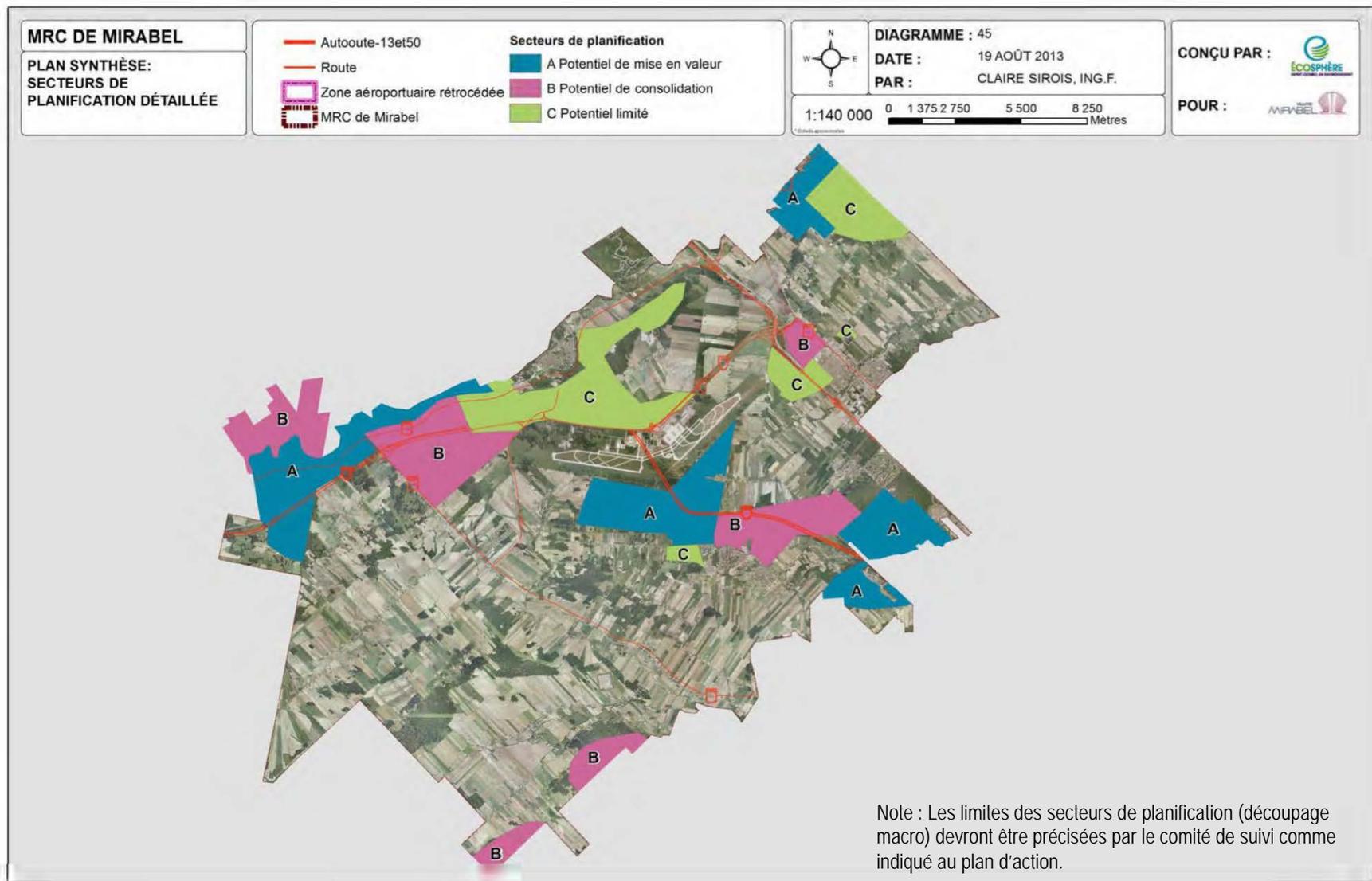
- Caractériser davantage chacune des sections pour tenter d'identifier des secteurs de développement spécifique.
- Sonder les propriétaires quant à leur vision du futur et leurs projets personnels de mise en valeur de leur entreprise agricole ou de leurs terres.
- Collaborer avec les organismes de développement économique du milieu tel CLD, etc., pour soutenir les projets des propriétaires actuels.
- Favoriser une approche globale écosystémique qui intègre, agriculture, foresterie et faune, afin de mettre en valeur l'ensemble du potentiel des entreprises agricoles.
- Analyser le potentiel de la multifonctionnalité de l'agriculture et son mode d'application en lien avec la réalité locale.

## Recommandations

La caractérisation plus approfondie du milieu et de la visite des lieux ont permis de faire différents constats qui soutiennent les recommandations suivantes en vue d'appuyer le développement et le maintien des activités agricoles :

- Stimuler la remise en culture des friches agricoles en priorisant les surfaces de potentiel agricole supérieur selon leur classification ARDA.
- Favoriser l'entretien des abords des champs en contact avec les zones boisées pour éviter la diminution des surfaces en culture.
- Élaborer un mode de compensation des pertes de surfaces en culture lors de l'autorisation par la CPTAQ d'usage autre qu'agricole.
- Élaborer une planification à long terme du développement urbain et des activités agricoles pour permettre une cohabitation harmonieuse des différents secteurs d'activité.

Figure 11 Secteurs de planification détaillés



# 3.

## Diagnostic

### 3. DIAGNOSTIC

Découlant de la caractérisation de la zone et des activités agricoles (portrait), la Ville-MRC a élaboré divers constats. En se basant sur ces derniers, les travaux du comité technique, du comité des partenaires agricole et les consultations menées auprès d'organismes ciblés ont permis l'expression des forces, faiblesses, opportunités et menaces liées au développement des activités de la zone agricole. Colligées sous la forme d'un tableau, ces diverses composantes constituent le diagnostic pour lequel une analyse a permis de faire ressortir les principaux enjeux de mise en valeur pour le territoire et les activités agricoles de la Ville-MRC de Mirabel.

#### 3.1 OBSERVATIONS, CONSTATS ET ENJEUX

##### Observation 1 : La richesse et l'étendue du territoire agricole mirabellois

Cet énoncé s'attarde à l'occupation actuelle du territoire agricole et aux caractéristiques des terres.

Mirabel compte sur un territoire de grande superficie équivalente à celle de l'Île de Montréal et la zone agricole décrétée occupe la majorité du territoire municipal. La richesse des sols y est exceptionnelle, particulièrement en raison de la variété des types de sols offrant une diversité de potentiels en matière d'exploitations agricoles. La diversité des entreprises agricoles au sein du territoire en fait foi. Cependant, de la superficie vouée à la zone agricole permanente, une bonne proportion des terres demeure toujours inexploitée.

##### Constats

##### Enjeux

##### Un fort potentiel agronomique des terres agricoles (grande superficie, diversité et qualité des sols propices à l'agriculture)

- La plus grande superficie vouée au territoire et aux activités agricoles parmi les MRC faisant partie de la CMM (42 294 ha; 87,4 %).
- La présence d'une variété de bons sols (qualité et fertilité) permettant une diversité de productions agricoles, mais certaines exploitations pouvant favoriser une dégradation des sols.
- Une grande superficie exploitée présentant un bon dynamisme agricole (homogénéité du territoire agricole, concentration d'exploitations agricoles et présence de cultures).
- Cependant, certains secteurs sont sous-utilisés ou sous-exploités, particulièrement dans la partie nord du territoire. Parfois en raison des caractéristiques et des contraintes particulières du site, en fonction du propriétaire (spéculation) ou selon la tenure.

- Le maintien et l'optimisation des surfaces exploitées ou cultivées à des fins agricoles à l'intérieur de la zone agricole permanente.
- La pérennité de la qualité des sols au profit de l'agriculture.
- La possession des terres agricoles par des agriculteurs.

### Un morcellement des terres agricoles plutôt marginal et localisé

- La présence d'un secteur de remembrement composé de petites superficies loties sur le territoire agricole appartenant à une variété de propriétaires totalisant 87,39 hectares. Ce secteur est situé près du Petit-Saint-Charles.
  - La présence de neuf « îlots déstructurés » totalisant 134,30 hectares. Ces secteurs ne sont pas reconnus en vertu de l'article 59 de la LPTAA.
  - Outre le secteur à remembrer et les « îlots déstructurés », peu d'information sur la variété de tailles des terres agricoles et sur les propriétaires fonciers (et tenure).
- La récupération, le remembrement et la remise en culture des terres agricoles morcelées.
  - La reconnaissance et l'encadrement des îlots déstructurés.

### Des friches, somme toute, de petites superficies et dispersées sur le territoire

- La présence de quelques friches sur le territoire agricole, 264 friches de plus de 0,3 ha en zone agricole protégée, soit un total de 1084,59 ha, ce qui représente 2,6 % de la superficie totale de la zone agricole (source : Horizon Multiressource inc.).
  - Certaines friches présentant un potentiel de mise en valeur agroforestier et d'autres friches revêtant des caractéristiques physiques pouvant nuire à la remise en culture (ex. coulée).
- La remise en valeur des friches à des fins agricoles et agroforestières.
  - Les contraintes réglementaires à la remise en culture des friches (R.E.A et PMAD).

### D'importantes superficies boisées

- Une concentration de boisés sur le territoire de la MRC (26,8 %) contribuant au maintien d'une biodiversité, cependant en deçà du 30 % généralement proposé pour la protection de la biodiversité.
  - Un couvert forestier favorisant le positionnement de Mirabel à l'échelle de la Rive-Nord dans le domaine acéricole, bonne concentration d'entreprises et principale activité agrotouristique au sein du territoire.
  - Quatre bois d'intérêt métropolitain à protéger.
  - La présence de grands parcs régionaux de conservation et de récréation à l'intérieur du territoire agricole (ex. Partie du parc du Domaine-Vert, bois de Belle-Rivière, boisé de la Bourbonnière) contribuant au récréotourisme sur le territoire.
  - La mise en place d'un corridor forestier dans le cadre du projet de bassin versant de la rivière Saint-Pierre.
- La protection et l'accroissement du couvert forestier pour la conservation de la ressource naturelle et des biens faits liés à la biodiversité.
  - La poursuite et le développement des activités agricoles compatibles avec le maintien ou l'accroissement du couvert forestier.

### Diverses utilisations non agricoles déstructurant le territoire agricole à certains endroits

- Un territoire et des activités agricoles homogènes, bien que 7 204,7 hectares de la zone agricole sont utilisés à des fins autres (UNA autorisées, UNA partiellement autorisées, reconnaissance de droits acquis, autres et les emprises).
- La présence d'îlots résidentiels déstructurés dispersés sur l'ensemble du territoire agricole.
- La présence de huit golfs dispersés en zone agricole : attrait récréatif, mais pouvant contribuer à affecter le dynamisme de certaines zones agricoles lorsqu'il est envisagé de convertir certains de ceux-ci en projets résidentiels.
- L'accroissement de l'occupation de bonnes terres agricoles par des non agriculteurs (ex. *gentleman farmer*).
- Plusieurs aires d'extractions dans la partie nord du territoire où les sols de classes 5 et 7 contribuant au faible dynamisme agricole observé et limitant la pratique des activités agricoles.
- L'encadrement et la gestion des usages non agricoles en zone agricole.
  - La prévention des risques liés à la formation d'îlots déstructurés ou nouvelles utilisations résidentielles au sein du territoire agricole.
  - La minimisation des impacts environnementaux liés à la présence de sites d'extractions et leurs réaffectations possibles à des fins agricoles.

### Un patrimoine bâti et paysager méconnu

- Un paysage rural riche et varié en raison de la présence de zones boisées, de rivières et d'une variété de cultures et d'élevage. Également les rangs agrotouristiques reconnus dans la région : rangs La Fresnière et Saint-Vincent. Des vues sur les Laurentides et sur les collines de Saint-Benoît et d'Oka.
- Un point de vue exceptionnel dans le secteur de Saint-Hermas d'intérêt métropolitain.
- Quelques bâtiments ruraux d'intérêt architectural, mais ils ne sont pas répertoriés.
- Peu ou pas de caractérisation du patrimoine paysager mais plusieurs éléments d'intérêt à mettre en valeur.
- La protection et la valorisation du cadre bâti d'intérêt et du paysage agricole.

## Observation 2 : La diversité des productions agricoles et la faiblesse du maillage de la chaîne agroalimentaire

Cet énoncé s'attarde au dynamisme agricole observé sur le territoire en termes principalement d'exploitations et de productions ainsi que de revenus générés. La performance de Mirabel dans les quatre créneaux d'affaires de la chaîne agroalimentaire ainsi que les alliances déjà créées sont également observées.

Les activités agricoles de la Ville-MRC de Mirabel bénéficient d'un très bon positionnement au sein de la couronne Nord et du Grand Montréal principalement en raison de la présence d'une diversité de cultures et d'activités agricoles ainsi que de la reconnaissance de la qualité des entreprises laitières mirabelloises. L'industrie équestre est également grandement établie et promue. De nouveaux types de productions sont en émergence et l'agrotourisme se développe peu à peu. Les activités de transformation, de commercialisation et de distribution de produits locaux, présentant un potentiel de diversification des revenus pour les agriculteurs et de rayonnement des entreprises agricoles mirabelloises. La présence marquée sur le territoire de petites et moyennes entreprises agricoles, les réglementations strictes liées à la transformation et commercialisation ainsi que le manque de temps ou de support offert aux producteurs peuvent expliquer les difficultés à cet égard.

Constats	Enjeux
<b>La présence d'une variété de cultures et de productions agricoles</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Une grande diversité des cultures et des activités agricoles contribuant à l'identité distinctive de Mirabel.</li><li>• Un positionnement reconnu dans la région, particulièrement pour la production laitière, l'élevage de bovins de boucherie, les fermes équestres, l'acériculture, les grandes cultures et les cultures abritées.</li><li>• Plusieurs producteurs maraîchers vendent leurs produits dans un kiosque à la ferme : 30 des 57 exploitations ont comme activité principale la culture de légumes, la culture abritée ou la culture de fruits. 35 des 57 kiosques produisent des fruits ou des légumes (en champs, vergers ou serres).</li><li>• Une présence marquée des grandes cultures sur le territoire.</li><li>• L'émergence des activités liées aux productions biologiques et de nouveaux modèles d'entreprises (ex. Route des Gerbes d'Angelica, Alpagas-brise des champs, Poivrons et compagnons, etc.).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le maintien et le renforcement de la diversité des productions agricoles et des types de cultures (ex. production maraîchère).</li><li>• La valorisation et le soutien au développement de nouveaux modèles d'entreprises.</li><li>• Le réseautage et le développement d'alliances entre les différents créneaux agricoles.</li><li>• Le rapprochement entre le producteur et le consommateur et l'approvisionnement local (ex. en fruits et légumes frais).</li><li>• La réduction des impacts environnementaux associés à l'agriculture.</li></ul>

### La renommée des fermes laitières de Mirabel

- Le secteur de Saint-Benoit est reconnu dans le milieu agricole pour les pratiques novatrices et le dynamisme de la production laitière, mais une exploitation très exigeante pour les agriculteurs.
- Transformation de l'industrie laitière : diminution du nombre d'exploitations et d'unités animales mais la quantité de lait produite (et le quota) sont restés les mêmes depuis 2002.
- Rareté de la main-d'œuvre agricole spécialisée, mais présence d'une relève établie et dynamique pour ce secteur d'activités.

- Le maintien du positionnement de l'industrie laitière et son rayonnement.
- L'accès et la disponibilité d'une main-d'œuvre agricole spécialisée.

### La faible rentabilité économique des productions de bovins de boucherie

- Mirabel se positionne au premier rang pour cette production parmi les MRC et agglomérations de la CMM.
- Les difficultés de rentabilité des moyennes productions d'élevage de bovins de boucherie mettant en péril ce modèle d'entreprise sur le territoire versus les grandes productions faisant affaire avec les parcs d'engraissement.
- L'absence d'abattoir pour les bovins de boucherie dans la région.

- Le maintien du positionnement de Mirabel dans ce type de production agricole.
- La pérennité des productions de bovin de boucherie de moyenne envergure.
- La capacité d'abattage de la région pour les bovins de boucherie.

### Peu d'activités agroforestières, sinon méconnues

- L'acériculture est l'activité agroforestière la plus répandue sur le territoire de Mirabel (voir sous-section suivante).
- Outre les quelques productions de bleuets, les formes suivantes d'agroforesterie sont observées à Mirabel : haies brise-vent, bandes riveraines renaturalisées, quelques projets de production de champignons et un projet de recherche sur l'ail des bois en système agroforestier sous érablière.
- Les pratiques agroforestières sont assez embryonnaires à Mirabel.
- Le Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM) offre un atelier sur l'utilisation des produits forestiers non ligneux.
- Plusieurs friches agricoles sont identifiées comme présentant un potentiel de remise en culture à des fins agroforestières.

- Le potentiel méconnu des pratiques agroforestières.
- Le potentiel agroforestier de certaines friches agricoles.
- La remise en culture de certaines friches agricoles par des pratiques agroforestières.

### Des activités agrotouristiques bien établies et en émergence

- L'acériculture étant la principale activité agrotouristique sur le territoire de Mirabel (13 exploitants).
- Divers attraits agrotouristiques faisant partie du « Chemin du terroir » ou d'intérêt régional, à savoir : Cabane à sucre du Pied de cochon, Intermiel, parc régional du Bois de Belle-Rivière, vignoble des Négondos, etc.
- Bien qu'il y ait certains efforts mis en place pour la valorisation des éléments d'attraits, la signalisation à partir des routes régionales demeure déficiente.
- De nombreux cyclistes sillonnent les rangs de Mirabel malgré qu'il n'y ait peu de réseau cyclable balisé.
- Outre la présence d'un gîte et de quelques motels, il n'y a pas d'établissement hôtelier sur le territoire de Mirabel.

- Le développement continu de l'agrotourisme (bâtiments d'accueil, activités d'information et d'interprétation, commercialisation, circuits courts et autres).
- Le maintien, voire l'accroissement du dynamisme des producteurs acéricoles et de leur présence sur le marché.
- La visibilité et la promotion des attraits agrotouristiques de Mirabel.
- La valorisation des nouvelles productions agricoles.

### Une industrie équestre bien établie et distinctive

- Une industrie équestre fort dynamique et bien établie en raison du nombre d'entreprises et de plus de 240 km de sentiers sillonnant le territoire de Mirabel, principalement dans les secteurs de Saint-Augustin, Sainte-Scholastique et Saint-Antoine.
- Quelques difficultés de cohabitation avec les activités environnantes, principalement dues à des sentiers non balisés ou un manque de surveillance.
- L'industrie équestre est un marché important pour les productions fourragères.

- La consolidation et la promotion des fermes équestres.
- La consolidation et l'expansion du réseau de sentiers balisés.
- L'amélioration de la cohabitation entre l'industrie équestre et les activités agricoles environnantes et l'encadrement de son expansion sur le territoire.
- La promotion et l'éducation auprès des propriétaires et de la population.

### Potentiel de transformation et de mise en marché à même le territoire de Mirabel

- Absence d'abattoir pour les bovins de boucherie.
- Considérant la proximité du bassin de population du grand Montréal, Mirabel présente un potentiel au niveau de la transformation agroalimentaire (20 exploitants agricoles qui font de la transformation, 23 établissements de transformation alimentaire).
- Des fuites anticipées de commercialisation et de distribution des produits agricoles mirabellois (transformation des produits hors du territoire).
- La présence de circuits courts au sein du territoire :

- La capacité d'abattage de la région pour les bovins de boucherie.
- Le développement d'entreprises de transformation à même le territoire de Mirabel ou de la région.
- La diversification des activités des PME agricoles pour un meilleur rendement financier et le développement des circuits courts de commercialisation.

<i>Constats</i>	<i>Enjeux</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité de mise en marché la plus répandue est le kiosque de vente à la ferme (57 en 2010);</li> <li>- Malgré l'absence d'un marché public à Mirabel, 35 exploitants déclarent ce type de circuit court de commercialisation;</li> <li>- Potentiel de mise en marché : sont recensés 104 établissements de restauration et 55 établissements de commerce de détail en alimentation.</li> <li>• La faiblesse de la capacité des services municipaux dans certains secteurs de la MRC pour l'accueil d'industries de transformation requérant des débits d'eau importants, les secteurs propices étant situés loin des axes autoroutiers.</li> <li>• La concurrence de trois géants (commercialisation et distribution) par rapport aux producteurs locaux, compétition inégale dans les moyens et les prix de vente aux consommateurs.</li> <li>• La compétitivité entre les producteurs, ces derniers étant isolés et aux prises avec des défis de productivité et de rentabilité financière.</li> <li>• Le manque de réseautage entre les exploitants agricoles et le monde des affaires.</li> <li>• Les contraintes réglementaires, financières et humaines liées à la transformation et commercialisation à la ferme n'incitant pas les producteurs à la diversification de leurs activités et produits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les défis posés par la transformation et la mise en marché des produits locaux (normes, certifications, formations, supports techniques et financiers, etc.).</li> <li>• Les investissements importants liés à l'augmentation de capacité des réseaux municipaux pour soutenir la transformation agricole.</li> <li>• L'allègement des mesures réglementaires provinciales liées à la transformation et à la commercialisation à la ferme.</li> <li>• L'amélioration du réseautage et du maillage entre les producteurs et leurs partenaires.</li> </ul>
<hr/>	
<b>Disparité de la rentabilité des exploitations agricoles</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mirabel arrive au premier rang dans la région des Laurentides pour le revenu brut moyen (360 000 \$ comparativement à la moyenne de 266 000 \$ pour les Laurentides et 292 000 \$ pour la CMM). Le revenu moyen des exploitations est de 20 % plus élevé que celui de l'ensemble des exploitations des MRC de la couronne Nord.</li> <li>• La moitié des exploitations agricoles de Mirabel déclarent des revenus entre 0 et 50 000 \$.</li> </ul>	

**La rentabilité des PME agricoles et la rareté des terres**

- Peu de démarches collectives et de synergies entre les producteurs au niveau de la commercialisation et de la production.
  - Rareté des terres agricoles à vendre et forte compétition pour l'acquisition de celles-ci : hausse de la valeur de 300 % depuis 1996.
  - Les difficultés de rentabilité des petites et moyennes entreprises (PME) agricoles versus l'effort consenti ainsi que les conditions de travail difficiles réduisant la qualité des conditions de vie.
- La disponibilité et l'accessibilité aux terres agricoles par la relève et les entreprises/cultures émergentes.
  - L'optimisation de la rentabilité des PME agricoles.

### Observation 3 : Le positionnement du territoire et des activités agricoles de Mirabel, des opportunités à saisir et des contraintes à enrayer

Ce grand constat réfère à des caractéristiques identitaires de la Ville-MRC de Mirabel lui prévalant, d'une part, des opportunités quant au développement du territoire et des activités agricoles et de positionnement sur le marché ou lui imposant, d'autre part, certaines contraintes de remise en valeur des terres agricoles.

Entre autres, par sa localisation géographique, la concentration et la diversité de cultures et productions agricoles et la présence d'institutions soutenant l'agriculture sur l'ensemble de la couronne nord de Montréal, Mirabel possède divers atouts lui octroyant un positionnement stratégique au sein de sa région et de la métropole. La Communauté métropolitaine de Montréal lui reconnaît d'ailleurs deux grappes industrielles au sein de son territoire, soit l'aérospatiale et l'agroalimentaire. La rétrocession des terres à des agriculteurs au pourtour de l'aéroport représente non seulement une réconciliation avec les expropriations décriées dans le passé, mais surtout une opportunité de réappropriation de ces terres agricoles et de rendre à nouveau le territoire plus homogène.

En contrepartie, certains milieux de vie ruraux identitaires au sein du territoire agricole connaissent une dévitalisation marquée, notamment par le vieillissement de la population, la détérioration du cadre bâti et l'absence ou la perte de services de proximité. Certaines terres agricoles demeurent également inexploitées en raison de contraintes ou des autorisations d'utilisations à des fins autres accordées minimisant les possibilités d'exploitation à des fins agricoles.

Bref, la pression du développement urbain, la protection et la pérennité des terres agricoles, la cohabitation harmonieuse entre les activités urbaines et agricoles ainsi que les alliances à développer entre elles et l'équilibre fiscal recherché par la municipalité constituent des enjeux structurants à Mirabel. La concertation et mobilisation des acteurs et parties prenantes est au cœur de la solidarité et d'une vision commune à établir.

<i>Constats</i>	<i>Enjeux</i>
<b>Une gouvernance peu concertée et une synergie peu développée</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● Peu ou pas de synergie entre les types de productions sur le territoire (silos).</li><li>● Peu ou pas de participations ou d'implications de certains producteurs pour le développement d'alliances ou de synergie au sein du territoire (manque de temps ou d'intérêt, manque de leadership et de représentativité).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Les divisions entre les instances et l'absence d'une vision de mise en valeur intégrée.</li><li>● La mobilisation des divers producteurs agricoles de Mirabel et le développement de la fierté locale.</li></ul>
<b>La grande proximité des marchés et des consommateurs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>● La grappe agroalimentaire reconnue à la Ville-MRC de Mirabel.</li><li>● Plus des deux tiers des activités de transformation alimentaire de l'ensemble du Québec localisés à l'intérieur du Grand Montréal.</li><li>● Une localisation géographique stratégique dans la couronne Nord et l'accès à un grand bassin de population.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Le rayonnement des entreprises agricoles de Mirabel.</li><li>● La diversification et le développement des alliances dans les sphères de la chaîne agroalimentaire.</li><li>● La compétition inégale entre les entreprises locales et le marché international (ex. prix de vente et moyens financiers).</li></ul>

<i>Constats</i>	<i>Enjeux</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Peu ou pas d'informations permettant de saisir le rayonnement actuel des entreprises agricoles du territoire ainsi que leurs marchés d'affaires.</li> <li>● Des superficies agricoles à revaloriser et un potentiel de diversification.</li> <li>● La proximité (± 30 minutes) du Marché central de Montréal, important distributeur de fleurs, fruits et légumes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La visibilité et la promotion des attraits agrotouristiques de Mirabel.</li> <li>● La remise en culture des terres rétrocédées au sud de la zone aéroportuaire.</li> </ul>
<b>Des institutions agricoles bien établies, mais une pérennité non assurée</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● La présence d'institutions à Mirabel (ex. CFAM, CRAM et IEAM) soutenant l'innovation et le développement du territoire et des activités agricoles pour l'ensemble de la couronne Nord.</li> <li>● De nombreux programmes de formation DEP, AEC offerts aux producteurs et à la relève agricole.</li> <li>● La précarité du financement de ces institutions versus les efforts devant être consentis pour le démarrage de nouvelles entreprises agricoles, l'accompagnement et le suivi continu.</li> <li>● La viabilité incertaine des nouvelles entreprises agricoles représentant un défi imposant à relever considérant les investissements humains et financiers à mettre en place.</li> <li>● Le manque de soutien et de suivi à moyen et long termes auprès des entreprises en démarrage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le maintien, le rayonnement et l'innovation continue des institutions agricoles mirabelloises.</li> <li>● La viabilité à long terme des entreprises issues de l'IEAM.</li> <li>● Le maintien et la pérennité de l'IEAM.</li> </ul>
<b>La dévitalisation marquée de certains milieux de vie ruraux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● La présence de milieux de vie ruraux identitaires présentant des signes marqués de dévitalisation (Saint-Benoît, Saint-Hermas, Sainte-Monique et Sainte-Scholastique), notamment en raison du vieillissement de la population, du manque de commerces de proximité et de la détérioration du cadre bâti.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La préservation, la revitalisation et l'occupation du sol optimale des milieux de vie ruraux.</li> </ul>
<b>La présence d'un aéroport de niveau international contribuant peu présentement au positionnement de Mirabel et de la métropole</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● La présence d'un aéroport international dont la vocation future semble incertaine.</li> <li>● Une infrastructure sous-utilisée et des espaces résiduels pouvant présenter un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La mise en valeur de la zone aéroportuaire comme un atout dans le positionnement de Mirabel et de la région métropolitaine dans la grappe agroalimentaire de la CMM.</li> </ul>

<i>Constats</i>	<i>Enjeux</i>
<p>potentiel de développement pour le secteur agroalimentaire, la transformation et les activités d'import et d'export : présence d'un centre de denrées périssables, capacité des services municipaux et disponibilité des terrains en zone blanche.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un régime foncier sous la juridiction de Aéroports de Montréal (propriété fédérale) et l'absence d'alliances entre les paliers locaux, régionaux et métropolitains constituant un frein à l'intégration de cet équipement au sein du territoire et au développement économique.</li> <li>• Des opportunités manquées quant à la rétrocession des terres agricoles et une vision de développement non concertée du territoire et des activités agricole (manque de communication et de coopération avec Transport Canada).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La poursuite de la remise en culture des terres à des fins agricoles au pourtour de l'aéroport.</li> <li>• La mise en valeur du centre de denrées périssables de l'aéroport.</li> </ul>
<hr/>	
<b>Une cohabitation agricole et urbaine à maintenir</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des activités autres qu'agricoles cohabitent avec le territoire et les activités agricoles telles que les milieux de vie de type centre urbain à proximité d'un réseau autoroutier, les milieux de vie de type rural (noyaux villageois), les golfs, les carrières et les sentiers récréatifs au cœur du territoire agricole pouvant limiter le développement des activités agricoles.</li> <li>• La pression du développement urbain sur le territoire agricole.</li> <li>• Des objectifs municipaux de rentabilité fiscale et d'équilibre budgétaire, le coût grandissant des services municipaux et des services à la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La limitation de la pression du développement urbain et la préservation de la richesse et la diversité et du dynamisme du territoire et des activités agricoles.</li> <li>• Le maintien de la cohabitation harmonieuse entre les activités urbaines et agricoles (odeurs, circulation, sentiers récréatifs, etc.).</li> <li>• Le maintien de l'intégrité du territoire agricole.</li> <li>• L'aménagement intégré du territoire urbanisé et du territoire agricole.</li> </ul>
<hr/>	
<b>Des réseaux récréatifs peu développés ou mal balisés</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque d'un réseau cyclable balisé sur le territoire ne favorisant pas une bonne cohabitation sur les routes rurales.</li> <li>• Le manque d'encadrement pour les divers sentiers (usages VHR, motoneiges, jeep, motocross, etc.) générant des conflits avec les activités agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement d'un réseau récréatif harmonieux avec le territoire et les activités agricoles.</li> <li>• La réduction ou l'élimination des conflits potentiels (ex. sécurité sur les chemins ruraux, intrusions dans les champs agricoles, etc.).</li> </ul>

## Observation 4 : Les difficultés d'établissement de la relève, les conditions de travail contraignantes et le manque de main-d'œuvre

Cette observation s'appuie sur les caractéristiques socio-économiques des producteurs, la main-d'œuvre et la relève agricole.

Les réalités de la relève agricole, les conditions de travail difficiles et le manque de main-d'œuvre ne sont pas des problématiques propres au territoire agricole de Mirabel, mais bien à l'ensemble de la province du Québec. Les producteurs agricoles de Mirabel font face aux mêmes réalités, à savoir le manque de relève qualifiée et de formation et le coût de plus en plus élevé pour l'accès à des travailleurs véritablement intéressés par cette profession. Mirabel également, entres autres par sa localisation géographique dans le Grand Montréal et la grande qualité de ses terres, a connu une augmentation du prix des terres sans précédent. Cette inflation vient grandement limiter l'accès à une propriété agricole par un nouvel agriculteur. Il devient pratiquement impossible pour des petites et moyennes entreprises de s'y établir et, dans le cas contraire, d'y survivre.

### Constats

### Enjeux

#### Les difficultés d'établissement des nouvelles entreprises et de la relève agricole

- La rareté des terres à vendre ou en location induisant une surenchère et une compétition entre les producteurs agricoles ayant des perspectives de croissance.
  - Malgré le prix des terres très élevé, il y a tout de même établissement de nouvelles entreprises agricoles à Mirabel (14 nouvelles entreprises agricoles entre 2010 et 2013).
  - C'est donc une tendance observée : la taille des fermes augmente et leur nombre diminue en raison des défis à relever et des menaces à contrer : mécanisation, rentabilité et mondialisation.
  - Une situation paradoxale : une relève ayant de la difficulté à s'établir alors que certains exploitants vieillissants n'ont pas de relève identifiée. L'âge moyen des exploitants agricoles de Mirabel est de 52,5 ans et parmi ceux prévoyant vendre d'ici 5 ans, 26 % n'ont pas de relève prévue. La situation est encore plus préoccupante pour l'ensemble de la CMM (30%) et ailleurs au Québec (36%).
  - Les secteurs d'activités où il y a le plus de membres de la relève principale et secondaire sont l'élevage de bovins laitiers et la production laitière.
  - Il n'y aucune relève établie (membre principal ou secondaire de moins de 40 ans) pour la production de volailles et la production ovine.
  - Les acquis obtenus au fil des années travaillées représentant le fond de retraite des producteurs, amenant certaines limites quant au legs agricole.
- Le maintien d'une diversité d'entreprises (type et taille).
  - La mise en disponibilité de terres à vendre ou à louer pour le démarrage de nouvelles entreprises.
  - Le transfert de l'héritage agricole et la promotion de la profession d'agriculteur, notamment auprès des jeunes.
  - Le maintien du dynamisme de la relève établie dans les secteurs de l'élevage de bovins laitiers et la production laitière.
  - Les difficultés d'accession ou de transfert des entreprises agricoles aux nouveaux producteurs ou à la relève.
  - L'absence de relève établie pour la production de volailles et la production ovine.

**La disponibilité de la main-d'œuvre agricole**

- C'est 93 % des entreprises qui engagent (entre autre) une main-d'œuvre familiale. Il y a 32% des entreprises font appel à une main-d'œuvre non-familiale du Québec et seulement 5 % des entreprises engagent des travailleurs étrangers.
- Malgré la proximité des bassins de population, il y a une rareté de la main-d'œuvre qualifiée et les entreprises agricoles doivent augmenter le salaire horaire pour attirer des travailleurs.
- La disponibilité d'une main-d'œuvre agricole qualifiée et abordable.

**Des conditions de travail difficiles ayant des répercussions sur la qualité de vie des exploitants agricoles**

- Des conditions précaires pour 41% des entreprises agricoles de Mirabel déclarant des revenus bruts inférieurs à 50 000 \$. Il peut s'agir d'entreprises en démarrage, d'agriculteurs en préretraite ou pratiquant l'agriculture comme hobby.
- Le recours à un travail extérieur à la ferme par l'un ou plusieurs membres de la famille pour augmenter les revenus (17 % des exploitants travaillent entre 20 h et 40 h à l'extérieur de la ferme et 11 % travaillent 40 h et plus à l'extérieur de la ferme). Ces taux sont demeurés stables entre 2001 et 2011.
- Des problèmes de détresse psychologique observés chez les agriculteurs, ces derniers étant davantage isolés et sollicitant peu ou pas d'aide; un problème demeurant tabou.
- Un nombre d'heures travaillé plus élevé que dans d'autres domaines d'activités.
- L'amélioration de la qualité de vie des producteurs des PME agricoles.
- La prévention et le soutien à la détresse psychologique.

## Observation 5 : L'émergence des nouvelles pratiques en agriculture durable sur le territoire

Cette dernière observation s'inscrit à l'intérieur des préoccupations relatives au développement des meilleures pratiques agricoles dans une perspective de développement durable du territoire et des activités agricoles.

À Mirabel, les producteurs semblent faire l'usage de bonnes pratiques agricoles, mais peu de données permettent d'apprécier cet état de fait de façon qualitative ou quantitative.

Constats	Enjeux
<b>Une agriculture durable en émergence et des défis environnementaux constants</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Malgré la mauvaise qualité de l'eau de surface, selon des études hydrogéologiques, il n'y aurait pas de contamination de l'eau souterraine.</li><li>• Projets d'amélioration de la qualité de l'eau de surface des bassins versants des rivières du Chêne, des Chiens et du Chicot et Saint-Pierre par des initiatives telles que la protection des bandes riveraines, l'implantation de technique de semis direct, gestion des fertilisants, etc.</li><li>• Plusieurs groupes-conseils en agroenvironnement offrant des services aux producteurs de Mirabel : Profit-eau-sol et d'Argenteuil.</li><li>• 21 % des exploitants possèdent des brise-vents (naturels ou plantés).</li><li>• Peu de producteurs sont certifiés biologiques (10).</li><li>• Les grandes cultures sont bien encadrées par la législation provinciale et fédérale. Moins de règles adressent les cultures maraîchères.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La réticence au changement, les coûts imputables engendrés par les pratiques durables et les modifications importantes pour certains types de productions.</li><li>• Le développement et l'intégration continus des pratiques respectueuses de l'environnement et de nouveaux types d'entreprises agricoles.</li><li>• La protection de la qualité de l'eau de surface.</li><li>• Les contraintes liées au climat, aux insectes, aux maladies et autres nécessitant des mesures particulières.</li><li>• La pérennité des terres agricoles.</li><li>• Le respect des normes environnementales.</li><li>• L'amélioration des pratiques agricoles maraîchères.</li></ul>
<b>La présence de milieux et d'habitats naturels d'importance dispersés sur l'ensemble du territoire</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un couvert forestier (26,8 %) abritant plusieurs espèces fauniques et floristiques à statut contribuant à la biodiversité du territoire, mais insuffisant puisqu'en deçà de 30 % peut résulter une perte de biodiversité.</li><li>• Un potentiel pour l'établissement et la protection d'un corridor forestier (Étude Horizon multiressource inc.).</li><li>• Plusieurs grands parcs de conservation et de récréation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La conservation des espaces naturels, de leur hétérogénéité, de leur distribution spatiale et des corridors naturels les unissant.</li><li>• L'optimisation des superficies boisées.</li><li>• Le maintien de la protection et la mise en valeur des grands parcs.</li><li>• La protection et le respect des bandes de protection riveraines.</li></ul>

### *Constats*

- Des friches dispersées sur le territoire présentant un potentiel de remise en culture ou de protection, mais des contraintes réglementaires pour leur valorisation (ex. REA : règlement sur les exploitations agricoles).
- Des cours d'eau, fossés et milieux humides à documenter davantage.
- Des golfs et des boisés de ferme, par la présence de petits boisés ou milieux humides, pouvant constituer des habitats d'intérêt pour certaines espèces de milieux ouverts.

### *Enjeux*

- La remise en culture des friches présentant un potentiel.
- Les contraintes réglementaires à la remise en culture des friches.

Tableau 37 Synthèse des forces, des faiblesses, des opportunités et des contraintes

Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Étendue du territoire agricole et qualité des sols</li> <li>● Diversité des productions agricoles et dynamisme des entreprises (respect et capital de sympathie, qualité et fertilité des sols)</li> <li>● Production de bovins de boucherie, première en importance au sein de la CMM</li> <li>● Supériorité des grandes cultures au chapitre des productions végétales</li> <li>● Proximité des marchés et des consommateurs du Grand Montréal</li> <li>● Route du terroir et concentration d'entreprises agrotouristiques</li> <li>● Reconnaissance régionale de l'industrie acéricole</li> <li>● Plusieurs institutions agricoles dont la renommée et la portée dépassent largement les frontières de la MRC</li> <li>● Positionnement, innovations et dynamisme des fermes laitières de Saint-Benoît et de Saint-Hermas</li> <li>● Dynamisme et qualité de l'industrie équestre</li> <li>● Nouveaux modèles d'entreprises</li> <li>● Diversité et qualité des paysages ruraux identitaires</li> <li>● Plusieurs agriculteurs pratiquent la vente à la ferme</li> <li>● Superficies boisées importantes au sein du territoire agricole mirabellois</li> <li>● Milieux et habitats naturels d'importance dispersés sur l'ensemble du territoire</li> </ul>	Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Une visibilité à améliorer pour les produits locaux et du terroir</li> <li>● Manque de communication et de relations entre les milieux urbains et agricoles</li> <li>● Dévitalisation de certains milieux de vie ruraux</li> <li>● Difficulté d'accession aux terres agricoles pour la relève et pour les aspirants producteurs agricoles</li> <li>● Méconnaissance des paysages ruraux</li> <li>● Manque de dialogue entre plusieurs instances liées à la gouvernance et la mise en valeur du territoire et des activités agricoles</li> <li>● Peu d'industries de transformation agroalimentaire et de mise en marché</li> <li>● Diverses utilisations non agricoles déstructurant le territoire agricole à certains endroits</li> <li>● Des réseaux récréatifs peu développés ou mal balisés, parfois nuisibles aux activités agricoles</li> </ul>
--------	--	------------	--

## Opportunités

- Accroissement de la population urbaine de Mirabel (consommateur)
- Accueil d'une relève dynamique innovante
- Mise en valeur et promotion de l'agrotourisme, du tourisme et du tourisme équestre
- Développement de l'agriculture biologique
- Développement du créneau agroforestier
- Revalorisation des friches agricoles et boisés de ferme
- Diversification des revenus de la ferme
- Développement des circuits courts (kiosques, paniers bio, marché public) et initiatives sociales en agriculture
- Alliance et maillage entre les différentes productions agricoles
- Implantation d'industries de la transformation et mise en marché
- Mise en valeur de l'aéroport de niveau international pour favoriser le positionnement de Mirabel et de la métropole au niveau agricole

## Contraintes

- Pérennité de l'industrie des bovins de boucherie de moyenne envergure et manque d'infrastructure d'abattage de bovins de boucherie dans la région et au Québec
- Disparité et méconnaissance des services (conseils et financiers) offerts aux producteurs agricoles
- Disparité de la rentabilité des exploitations agricoles
- Peu d'hébergement touristique sur le territoire
- Détresse psychologique chez les producteurs agricoles et manque d'outils pour les intervenants agricoles
- Disponibilité de la main-d'œuvre agricole
- Conditions de travail difficiles ayant des répercussions sur la qualité de vie des exploitants agricoles

# 4.

## Vision concertée et plan d'action

## 4. VISION CONCERTÉE ET PLAN D'ACTION

### 4.1 ÉNONCÉ DE VISION

À partir du portrait actuel, du diagnostic et, en tenant compte des attentes formulées lors des différents audits réalisés dans le cadre de l'élaboration du PDZA, la Ville-MRC de Mirabel énonce sa vision de développement de la zone et des activités agricoles selon un horizon de mise en valeur de 15 ans.

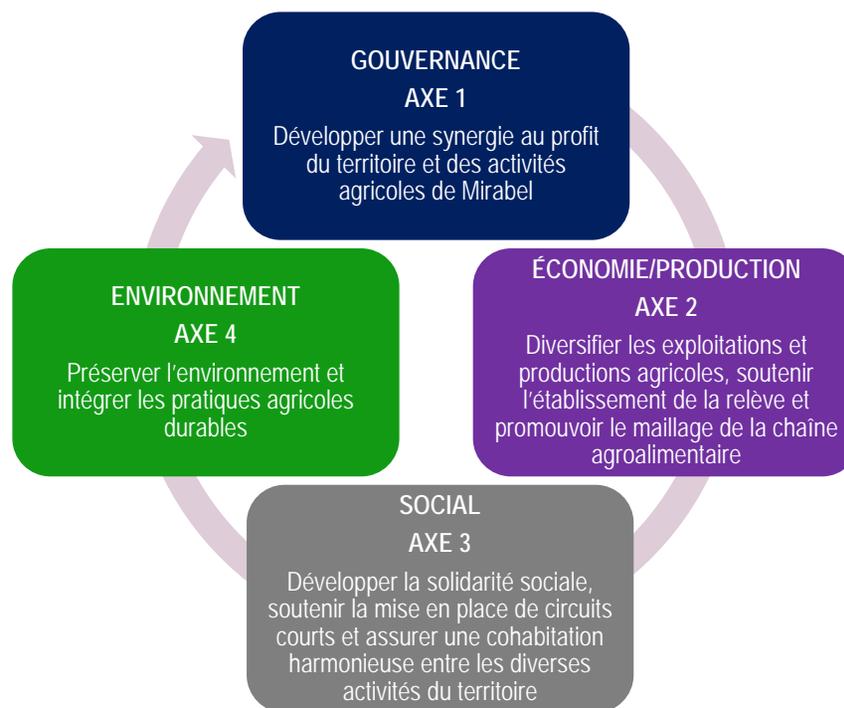
*« D'ici l'horizon 2030, la MRC de Mirabel se positionne comme le pôle agricole de la région métropolitaine en raison de son fort dynamisme agricole, de la présence de créneaux économiques bioalimentaires novateurs, d'une diversité d'entreprises et d'institutions agricoles reconnues ainsi que d'alliances stratégiques concrétisées.*

*Mirabel constitue une collectivité dynamique prônant une agriculture durable.*

*La synergie et la cohabitation harmonieuse développées entre les diverses activités, qu'elles soient urbaines ou agricoles, représentent un modèle de nouvelle collectivité qui inspire. »*

En réponse à cet énoncé, le PDZA entend emprunter quatre axes stratégiques pour la mise en valeur de la zone et des activités agricoles de la Ville-MRC de Mirabel. Ces axes sont présentés à la figure ci-contre. Pour chacun de ces axes se déclinent ensuite des objectifs (présentés à la prochaine sous-section) et finalement les actions de mise en œuvre.

Figure 12 Axes d'interventions stratégiques



## 4.2 AXES D'INTERVENTIONS STRATÉGIQUES

Le présent plan d'action reflète les priorités d'intervention soutenues par les membres du comité aviseur et par le conseil de la Ville-MRC de Mirabel. Les projets des partenaires sont aussi intégrés au plan d'action dans la mesure où leurs priorités s'inscrivent en conformité aux enjeux soulevés dans le diagnostic et visent à répondre aux attentes soulevées par l'énoncé de vision.

### AXE 1 - GOUVERNANCE

**Développer une synergie au profit du territoire et des activités agricoles de Mirabel**

**Objectif 1 :** Favoriser le dialogue entre les divers acteurs et parties prenantes pour une meilleure concertation des décisions concernant l'agriculture et la zone agricole à Mirabel.

**Objectif 2 :** Assurer le rayonnement du secteur agroalimentaire mirabellois aux niveaux régional, provincial et national.

**Objectif 3 :** Transcrire les priorités d'actions du PDZA dans le Pacte rural de la MRC de Mirabel 2014-2024.

**Objectif 4 :** Consolider et poursuivre la croissance des organisations agricoles du territoire mirabellois (CFAM/CLG, CRAM, CUMA, SAMDM, Club Profit-eau-sol, Club Agri-Environnemental Argenteuil, IEAM).

**Objectif 5 :** Assurer une gestion planifiée et intégrée du territoire et des activités agricoles.

**Objectif 6 :** Mieux coordonner et faire connaître les services et programmes destinés aux producteurs agricoles.

### AXE 2 - ÉCONOMIE ET PRODUCTION

**Diversifier les exploitations et productions agricoles, soutenir l'établissement de la relève et promouvoir le maillage de la chaîne agroalimentaire**

**Objectif 7 :** Promouvoir et valoriser les entreprises et les productions agricoles, agroalimentaires et agrotouristiques.

**Objectif 8 :** Accroître les surfaces exploitées ou cultivées à des fins agricoles.

**Objectif 9 :** Soutenir le dynamisme de la relève, l'émergence de nouvelles entreprises agricoles et l'accessibilité aux terres agricoles.

**Objectif 10 :** Soutenir les entreprises en processus de transfert de fermes.

**Objectif 11 :** Améliorer les connaissances et compétences des producteurs agricoles, de leur main-d'œuvre et de la relève agricole (aspirants agriculteurs).

**Objectif 12 :** Soutenir les entreprises de l'industrie équestre dans des initiatives collectives.

**Objectif 13 :** Pallier au manque de main d'œuvre.

### AXE 3 - SOCIAL

Développer la solidarité sociale et les circuits courts, la vitalité des milieux ruraux et la cohabitation harmonieuse entre les diverses activités du territoire

**Objectif 14** : Contrer l'isolement et assurer la santé des producteurs agricoles

**Objectif 15** : Favoriser la consolidation et la vitalité des noyaux villageois ruraux comme des centres de services agricoles.

**Objectif 16** : Améliorer la cohabitation entre les activités agricoles, les activités récréatives et les zones urbaines.

**Objectif 17** : Accroître la reconnaissance envers l'agriculture et la visibilité des entreprises agricoles mirabelloises.

**Objectif 18** : Valoriser et soutenir les initiatives collectives en agriculture et la mise en place des circuits courts.

### AXE 4 - ENVIRONNEMENT

Préserver l'environnement et intégrer des pratiques agricoles durables

**Objectif 19** : Améliorer les pratiques agricoles en compatibilité avec le maintien de la qualité des sols et l'amélioration de la qualité de la ressource eau.

**Objectif 20** : Soutenir les producteurs agricoles biologiques.

**Objectif 21** : Protéger et mettre en valeur les boisés en zone agricole.

**Objectif 22** : Améliorer la connaissance et accroître la protection des paysages identitaires ruraux mirabellois.

### 4.3 PLAN D'ACTION

Le plan d'action propose une mise en ordre des pistes d'intervention, ainsi qu'un partage des responsabilités voulant identifier les partenaires à mobiliser. Sont identifiés le responsable du dossier, l'organisme en appui au responsable, le bailleur de fonds et les ressources nécessaires et finalement les partenaires qui sont impliqués dans la réalisation de l'action.

Trois niveaux de priorités sont identifiés : court, moyen et long terme.

- Priorité A – Court terme (0-5 ans);
- Priorité B – Moyen terme (0-10 ans);
- Priorité C – Long terme (0-15 ans);
- Des actions sont également identifiées comme étant à réaliser en continue (AEC).

## AXE 1 (GOUVERNANCE) : DÉVELOPPER UNE SYNERGIE AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE MIRABEL

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
<b>Objectif 1</b>  Favoriser le dialogue entre les divers acteurs et parties prenantes pour une meilleure concertation des décisions concernant l'agriculture et la zone agricole à Mirabel.	<b>Action 1.1</b>  Créer un « Comité de mise en œuvre et de suivi du PDZA ». Il sera responsable de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les sous-comités suivants: vigie agricole, commission de développement de la filière agroalimentaire, comité touristique;</li> <li>• créer, au besoin, d'autres sous-comités pour répondre à des problématiques/enjeux spécifiques;</li> <li>• produire un bilan annuel de la réalisation des actions du PDZA ainsi que des actions des sous-comités.</li> </ul>	A	Ville-MRC	CLD / CCA, MAPAQ, CMM, UPA, CFAM, CUMA	Main-d'œuvre principalement	Création du comité
	<b>Action 1.2</b>  Créer un poste d'agent de développement agricole, à temps plein, pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la mise en œuvre du PDZA;</li> <li>• susciter les échanges entre producteurs, acteurs du milieu agricole et le milieu urbain;</li> <li>• informer le comité de mise en œuvre et de suivi du PDZA;</li> <li>• accompagner les entreprises agroalimentaires dans leurs projets de développement;</li> <li>• faire la promotion des services offerts.</li> </ul>	A	Ville-MRC	CLD	MAPAQ, CMM, MRC/CLD	Création du poste

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC      Action en continue

## AXE 1 (GOUVERNANCE) : DÉVELOPPER UNE SYNERGIE AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE MIRABEL

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<b>Action 1.3</b> Mettre à contribution le Comité consultatif agricole (CCA) pour traiter des enjeux agricoles.	AEC	Ville-MRC	UPA Sainte-Scholastique	Main-d'œuvre principalement	Actions du CCA et rapport annuel
	<b>Action 1.4</b> À chaque année, inviter l'agent de développement agricole et les partenaires du PDZA de Mirabel à informer les producteurs agricoles lors de l'Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'UPA Sainte-Scholastique pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>Donner de la rétroaction sur le PDZA aux producteurs;</li> <li>permettre de prendre le pouls des besoins des producteurs.</li> </ul>	AEC	UPA Sainte-Scholastique	UPA Outaouais-Laurentides/ Membre du Comité de mise en œuvre et suivi du PDZA	Main-d'œuvre principalement	Nombre de présence de l'agent de développement agricole et des partenaires du PDZA à l'AGA de l'UPA
<b>Objectif 2</b>  Assurer le rayonnement du secteur agroalimentaire mirabellois aux niveaux régional, provincial et national.	<b>Action 2.1</b> Nommer un représentant de Mirabel sur les tables régionales touchant le développement agricole et agroalimentaire (ex : TCAL).	A	Comité de mise en œuvre et de suivi du PDZA	Organismes agricoles mirabellois	Main-d'œuvre principalement	Nombre de tables où siège un représentant de Mirabel
	<b>Action 2.2</b> Nommer un représentant de Mirabel sur les tables métropolitaines touchant le développement agricole et agroalimentaire (ex : Comité de pilotage de la CMM, CCA de la CMM et toutes les tables en lien avec l'agriculture).	A	Comité de mise en œuvre et de suivi du PDZA	Organismes agricoles mirabellois	Main-d'œuvre principalement	

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

## AXE 1 (GOUVERNANCE) : DÉVELOPPER UNE SYNERGIE AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE MIRABEL

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p><b>Action 2.3</b></p> <p>Identifier les tables agroalimentaires pertinentes au niveau national afin de s'assurer que Mirabel soit présente et visible.</p>	B	Comité de mise en œuvre et de suivi du PDZA	Organismes agricoles mirabellois/ Organismes agricoles et ruraux	Main-d'œuvre principalement	Tables où Mirabel devrait siéger et inscriptions
<p><b>Objectif 3</b></p> <p>Transcrire les priorités d'actions du PDZA dans le Pacte rural de la MRC de Mirabel 2014-2024.</p>	<p><b>Action 3.1</b></p> <p>Élaborer un nouveau Plan de travail du Pacte rural de la MRC de Mirabel 2014-2024 intégrant les éléments pertinents du PDZA dont les priorités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement des secteurs ruraux pour qu'il réponde aux besoins des communautés et du milieu agricole;</li> <li>la promotion de l'agrotourisme et du tourisme rural parmi les priorités du Plan de travail du Pacte rural de la MRC de Mirabel;</li> <li>le soutien aux initiatives collectives en agriculture parmi les priorités du Plan de travail du Pacte rural de la MRC de Mirabel;</li> <li>faire des représentations auprès du MAMOT pour le renouvellement du financement du Pacte rural.</li> </ul>	A	Ville-MRC	CLD / CMM, MAMOT, Comité tourisme Mirabel, Comités d'action locale, UPA, CMM	Main-d'œuvre principalement, MAMOT (Pacte rural)	Résultats atteints du plan de travail du Pacte rural 2014-2024

## AXE 1 (GOUVERNANCE) : DÉVELOPPER UNE SYNERGIE AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE MIRABEL

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
<b>Objectif 4</b>  Consolider et poursuivre la croissance des organisations agricoles du territoire mirabellois (CFAM/CLG, CRAM, CUMA, SAMDM, Club Profit-eau-sol, Club Agri-Environnemental Argenteuil, IEAM).	<b>Action 4.1</b>  Soutenir les organisations dans l'élaboration d'un diagnostic organisationnel et la définition d'une vision d'avenir.	AEC	CLD	MAPAQ/ CFAM/ CLG, CRAM, CUMA, SAMDM, Clubs conseils en agroenvironnement	Main-d'œuvre principalement	Actes de soutien
	<b>Action 4.2</b>  Identifier les sources de financement disponibles et soutenir les organisations dans leur consolidation et l'obtention de financement.	AEC	CLD	MAPAQ, CMM, UPA	Main-d'œuvre principalement	Actes de soutien
	<b>Action 4.3</b>  CRAM :  Par l'obtention de financement pour des projets de recherche : <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire reconnaître le CRAM au niveau national comme étant le leader québécois au niveau de la recherche dans la viticulture et la transformation alimentaire de boissons alcooliques;</li> <li>positionner le CRAM comme étant le leader québécois dans la recherche de cultures sous grands tunnels.</li> </ul>	A	CRAM	MAPAQ/ Établissements de recherches	À définir	Actes de promotion
	<b>Action 4.4</b>  CUMA : <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître la CUMA Basses-</li> </ul>	A	CUMA	CLD, MRC/ Producteurs agricoles	Main-d'œuvre + Pacte rural de la MRC de Mirabel	Actes de promotion

## AXE 1 (GOUVERNANCE) : DÉVELOPPER UNE SYNERGIE AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE MIRABEL

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p>Laurentides et ses bons coups au milieu agricole et aux citoyens de Mirabel;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• poursuivre la croissance de la CUMA en :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ consolidant les branches existantes de la CUMA;</li> <li>○ augmentant le nombre de membres utilisateurs;</li> <li>○ augmentant le nombre de branches (machines);</li> <li>○ diversifiant le type de producteurs (horticulture).</li> </ul> </li> </ul>					
	<p><b>Action 4.5</b></p> <p>CFAM :</p> <p>Consolider et bonifier les infrastructures de l'école et de la ferme-école (complexe de serres, garage, équipements, etc.).</p>	A	CFAM et CSSMI	MAPAQ/ CLD, Ville/MRC	CSSMI + À définir	Investissements et équipements réalisés
	<p>IEAM :</p> <p>Faire un état de situation sur l'organisation et son avenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'organisme souhaite poursuivre ses activités, développer une nouvelle offre de services;</li> <li>• si l'organisme doit cesser ses activités, trouver des nouvelles façons de soutenir les entreprises agricole en démarrage.</li> </ul>	A	IEAM	CLD / CFAM, CLG, Financière agricole, MAPAQ, Ville	Main-d'œuvre principalement	Rapport : Diagnostic et avenues de développement

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

## AXE 1 (GOUVERNANCE) : DÉVELOPPER UNE SYNERGIE AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE MIRABEL

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
<p><b>Objectif 5</b></p> <p>Assurer une gestion planifiée et intégrée du territoire et des activités agricoles.</p>	<p><b>Action 5.1</b></p> <p>Enchâsser, au Schéma d'aménagement et de développement révisé, les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La vision et les orientations de mise en valeur du PDZA;</li> <li>• une vision de gestion de l'urbanisation afin d'optimiser la densité et la mixité des usages à l'intérieur des périmètres d'urbanisation;</li> <li>• l'encadrement des UNA.</li> </ul>	A	Ville-MRC	MAMOT, MAPAQ, MDDEFP et autres ministères, Citoyens, CCA	Main-d'œuvre principalement	Modification et adoption du Schéma d'aménagement et de développement révisé
<p><b>Objectif 6</b></p> <p>Mieux coordonner et faire connaître les services et programmes destinés aux producteurs agricoles.</p>	<p><b>Action 6.1</b></p> <p>Mettre en place un sous-comité de «vigie agricole », regroupant les principaux intervenants supportant le milieu agricole, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenir auprès des entreprises qui ont besoin de soutien;</li> <li>• identifier les moyens de diffusion efficaces de l'information aux agriculteurs;</li> <li>• faciliter l'obtention d'information de la part des producteurs agricoles;</li> <li>• faire la promotion et encourager les producteurs à utiliser les services-conseils et les programmes existants;</li> <li>• promouvoir les programmes relatifs à la relève agricole.</li> </ul>	A	CLD et MAPAQ	<p><b>UPA /</b></p> <p>Tous les organismes et institutions offrant des services agricoles sur le territoire de Mirabel</p>	Main-d'œuvre principalement	Création du comité de vigie agricole

## AXE 1 (GOUVERNANCE) : DÉVELOPPER UNE SYNERGIE AU PROFIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE MIRABEL

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p><b>Action 6.2</b></p> <p>Consolider la stratégie de promotion des services et programmes offerts dans la région.</p>	A	CLD et MAPAQ	<p><b>UPA /</b></p> <p>Tous les organismes et institutions offrant des services agricoles sur le territoire de Mirabel</p>	Main-d'œuvre principalement	Stratégie de promotion

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
<p><b>Objectif 7</b></p> <p>Promouvoir et valoriser les entreprises et les productions agricoles, agroalimentaires et agrotouristiques.</p>	<p><b>Action 7.1</b></p> <p>Élaborer une « stratégie de développement de la filière agroalimentaire » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser officiellement les entreprises sur le territoire de Mirabel ainsi que leur offre de produits;</li> <li>identifier les potentiels de diversification, transformation et commercialisation des produits agricoles;</li> <li>effectuer un diagnostic sur la chaîne agroalimentaire (réseaux déjà établis à Mirabel);</li> <li>identifier et développer des produits de niche et du terroir;</li> <li>identifier des réseaux potentiels et effectuer un démarchage auprès des acteurs clés pour la mise en place de circuits courts (entre les producteurs agricoles de Mirabel et les résidents de la région, certaines institutions ou les restaurateurs);</li> <li>identifier les endroits pouvant accueillir des entreprises de transformation agricoles sur le territoire de la MRC en fonction des contraintes d'infrastructures;</li> <li>mener une étude de préfaisabilité pour</li> </ul>	B-C	CLD	<p>MRC, MAPAQ, UPA, CMM, Aéroports de Montréal (ADM), TCAL, Producteurs agricoles, Chambre de commerce (CCIM), Commission de développement agroalimentaire du CLD</p>	Main-d'œuvre principalement	Stratégie de développement de la filière agroalimentaire et plan d'action

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	évaluer les opportunités en lien avec la zone aéroportuaire et pour le développement de la grappe agroalimentaire.					
	<p><b>Action 7.2</b></p> <p>Mettre en place un sous-comité «<b>développement de la filière agroalimentaire</b>» des produits agricoles mirabellois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la mise en œuvre de la stratégie agroalimentaire;</li> <li>• mettre sur pied une campagne publicitaire pour promouvoir l'achat local et les produits du terroir de Mirabel.</li> </ul>	B	CLD	TCAL/ CMM, UPA, Chambre de commerce (CCIM)	À définir lors de l'élaboration de la stratégie	Création de la commission de développement de la filière agroalimentaire
	<p><b>Action 7.3</b></p> <p>Évaluer la possibilité de rassembler les petits producteurs de <b>bovins de boucherie</b> de la MRC pour identifier leurs besoins, faire des démonstrations à la ferme pour améliorer leurs pratiques, consolider les activités et faire la promotion des services/financements existants.</p>	B	MAPAQ, CLD	MRC, CLD, UPA, Bovi-Expert, Producteurs agricoles/ CMM, réseau Agri-conseils Laurentides	À définir	Rencontre, plan d'action et échéancier

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p><b>Action 7.4</b></p> <p>Impliquer comme sous-comité le « <b>comité touristique</b> » mirabellois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mieux identifier les besoins en termes de promotion pour les différentes catégories d'entreprises touristiques (attraits majeurs, attraits saisonniers, événements, etc.);</li> <li>faire le point et valider la pertinence des investissements faits par la Ville et le CLD en promotion touristique (Chemin du terroir, Tourisme Basses-Laurentides, Tourisme Laurentides, etc.) afin d'en optimiser l'utilisation;</li> <li>analyser les nouvelles opportunités de promotion touristiques (bureau d'accueil touristique, développements commerciaux à la sortie 28, bourses touristiques, etc.);</li> <li>faire des recommandations au CLD de Mirabel et aux associations de promotion touristique (TBL et ATL).</li> </ul>	B	CLD	<p><b>Entreprises touristiques et agrotouristiques/</b> TBL, ATL, MAPAQ, TQ, UPA</p>	Main-d'œuvre principalement	Bilan annuel des activités du comité touristique
<p><b>Objectif 8</b></p> <p>Accroître les surfaces exploitées ou cultivées à des fins agricoles.</p>	<p><b>Action 8.1</b></p> <p>Élaborer un plan d'action visant la « <b>mise en valeur des secteurs de moindre dynamisme</b> » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préciser les limites des zones de moindre</li> </ul>	A	Ville-MRC et CCA	<p><b>MAPAQ, CLD/</b> UPA Outaouais-Laurentides, Producteurs agricoles</p>	À définir	Plan d'action et échéancier

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p>dynamisme (A,B et C);</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prioriser les zones en fonction de leur classification (A, B et C) au « plan synthèse : secteurs de planification détaillée »;</li> <li>• sonder les propriétaires quant à leur vision du futur et leurs projets personnels de mise en valeur de leur entreprise agricole ou de leurs terres;</li> <li>• caractériser, au besoin, les zones d'interventions prioritaires et identifier les créneaux potentiels de remise en valeur en fonction du type de sol (ex. agroforesterie);</li> <li>• faire des représentations auprès d'ADM (Aéroports de Montréal) pour obtenir l'autorisation de louer les terres arables inutilisées dans la zone aéroportuaire afin d'y faire de l'agriculture;</li> <li>• identifier des secteurs propices au développement de l'agriculture biologique.</li> </ul>					

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p><b>Action 8.2</b></p> <p>Élaborer un plan d'action visant la « mise en valeur des friches agricoles » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimuler la remise en culture des friches agricoles en priorisant les surfaces de potentiel agricole supérieur selon leur classification ARDA;</li> <li>• mener un sondage/entrevue auprès des propriétaires dans les zones ciblées pour déterminer les intentions, les contraintes ainsi que les potentiels de mise en valeur;</li> <li>• identifier des secteurs propices au développement de l'agroforesterie et de l'agriculture biologique;</li> <li>• évaluer la possibilité de mettre en place un règlement municipal qui obligerait d'entretenir et/ou de faucher une fois par année les terres agricoles non-cultivées et les emprises (publiques et privées).</li> </ul>	A	Ville-MRC et CCA	MAPAQ, CLD/ UPA, Terra-Bois, Producteurs agricoles	À définir	Plan d'action et échéancier

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p><b>Action 8.3</b></p> <p>Élaborer une stratégie pour le « remembrement des terres morcelées » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documenter la situation de façon plus précise (identification des propriétaires, si les terres sont actuellement cultivées, sondage);</li> <li>• recenser les outils et pouvoirs municipaux disponibles pour réaliser le remembrement;</li> <li>• évaluer la possibilité de vendre ces terres à la relève ou de les réserver pour le démarrage d'entreprises;</li> <li>• participer à la démarche de la CMM, s'il y a lieu.</li> </ul>	C	Ville-MRC	CLD, Propriétaires, CMM, MAPAQ	Main-d'œuvre principalement et à définir	Stratégie de remembrement des terres morcelées
<p><b>Objectif 9</b></p> <p>Soutenir le dynamisme de la relève, l'émergence de nouvelles entreprises agricoles et l'accessibilité aux terres agricoles.</p>	<p><b>Action 9.1</b></p> <p>Soutenir financièrement les aspirants agriculteurs dans le démarrage de leurs projets d'établissement en agriculture à Mirabel.</p>	AEC	CLD et MAPAQ	Ville-MRC, Financière agricole	Ville	Dollars investis dans les projets
	<p><b>Action 9.2</b></p> <p>Accompagner les aspirants agriculteurs dans la concrétisation de leurs projets d'établissement en agriculture par :</p>	AEC	CLD	MAPAQ	Ville-MRC (via le Fonds de la relève agricole), FIRA, MAPAQ / Main-d'œuvre principalement	Nombre de projets soutenus Actes de promotion et de soutien

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un soutien technique;</li> <li>l'information sur les ressources existantes en agriculture;</li> <li>la promotion des aides financières du MAPAQ et de la Financière agricole.</li> </ul>					
	<p><b>Action 9.3</b></p> <p>Adapter les outils de promotion du service de mentorat du CLD de Mirabel afin de mieux répondre aux attentes de la clientèle agricole.</p>	B	CLD	UPA Outaouais-Laurentides/ MAPAQ	Main-d'œuvre principalement	Outils de promotion adaptés
	<p><b>Action 9.4</b></p> <p>Constituer une banque de terres à louer ou à vendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et sonder les propriétaires pour identifier les terres et les parcelles de terres à louer et les terres à vendre;</li> <li>tenir une liste d'aspirants agriculteurs qui souhaitent trouver une terre en vue de la cultiver;</li> <li>évaluer la possibilité de participer ou d'élaborer une plateforme informatique semblable au projet « Banque de terres », mise en place par la MRC de Brome-Missisquoi;</li> </ul>	A	CLD	MRC, MAPAQ, CFAM, propriétaires/ MRC Brome-Missisquoi, MRC d'Argenteuil, MRC des Laurentides	À définir	Outils : sondage, liste d'aspirants agriculteurs, plateforme informatique, etc.

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> <li>approcher ADM pour en faire un partenaire foncier dans le projet.</li> </ul>					
<b>Objectif 10</b> Soutenir les entreprises en processus de transfert de fermes.	<b>Action 10.1</b> Développer une offre de services locale, complémentaire à ceux offerts par le CRÉA de Lanaudière, pour soutenir les entreprises agricoles en processus de transfert.	A	CLD	UPA Outaouais-Laurentides, MAPAQ / CRÉA LL, Réseau Agriconseils	Main-d'œuvre principalement	Nombre de services locaux complémentaires
	<b>Action 10.2</b> Continuer de soutenir financièrement les aspirants-agriculteurs dans leurs projets de transfert de fermes.	A	CLD et MAPAQ	Ville-MRC, Financière agricole	Ville	Dollars investis dans les projets
<b>Objectif 11</b> Améliorer les connaissances et compétences des producteurs agricoles, de leur main-d'œuvre et de la relève agricole (aspirant agriculteurs).	<b>Action 11.1</b> Encourager, par une campagne de promotion, les producteurs agricoles de Mirabel à suivre, ou à faire suivre par leurs employés, davantage de formations continues.	A	Collectif de formation agricole LLM	CFAM/ CLD, MAPAQ, UPA, EQ, AgriCarrières, CLG	Collectif de formation : promotion	Campagne de promotion
	<b>Action 11.2</b> Soutenir financièrement la formation de la relève dans le Fonds de la relève agricole et faire la promotion du Fonds.	AEC	Ville-MRC	CLD/ Promo : MAPAQ, UPA, CFAM, Collectif de formation agricole LLM, Emploi-Québec	Ville via le Fonds relève agricole, Emploi-Québec	Dollars investis dans la formation

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<b>Action 11.3</b> Bonifier et diversifier l'offre de programmes et de formations continues offerts par le CFAM afin s'assurer de répondre aux besoins du milieu agricole et des entreprises agroalimentaires.	A	CFAM	Collectif de formation agricole LLM/ CLD, MAPAQ, UPA, EQ	Main-d'œuvre principalement	Types de programmes – formations continues
	<b>Action 11.4</b> Augmenter le nombre d'entreprises agricoles qui accueillent des stagiaires et favoriser la reconnaissance des maîtres de stages (ex : prix d'excellence).	A	CFAM	UPA Sainte - Scholastique/ CLD, MAPAQ	Main-d'œuvre principalement	Nombre d'entreprises Nombre de prix d'excellence
	<b>Action 11.5</b> Augmenter le nombre d'étudiants en agriculture en recrutant des jeunes dans les milieux urbains.	A	CFAM/CSSMI	CLD/ AgriCarrières	Main-d'œuvre principalement	Nombre d'étudiants
<b>Objectif 12</b> Soutenir les entreprises de l'industrie équestre dans des initiatives collectives.	<b>Action 12.1</b> En concertation avec les clubs équestres et des représentants de l'industrie équestre, poursuivre la mise en œuvre du plan directeur des sentiers équestres de Mirabel.	AEC	CLD	Clubs équestres, Ville/ Entreprises équestres, Québec à cheval, CFAM, UPA	À définir	Nombre de kilomètres aménagés
	<b>Action 12.2</b> Concerter davantage les acteurs du milieu équestre dans le but :	AEC	CLD	Clubs équestres/ Ville, entreprises équestres, Québec à cheval, équestres, CFAM	À définir	Plan d'action et actes de soutien

**AXE 2 (ÉCONOMIE ET PRODUCTION) : DIVERSIFIER LES EXPLOITATIONS ET PRODUCTIONS AGRICOLES, SOUTENIR L'ÉTABLISSEMENT DE LA RELÈVE ET PROMOUVOIR LE MAILLAGE DE LA CHAÎNE AGROALIMENTAIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<ul style="list-style-type: none"> <li>D'identifier des besoins spécifiques au milieu des chevaux;</li> <li>de développer des outils de soutien spécifiques au milieu équestre;</li> <li>d'augmenter l'offre de produits et services aux cavaliers et aux propriétaires d'écurie;</li> <li>sensibiliser sur les règles de sécurité à adopter dans les sentiers équestres.</li> </ul>					
	<p><b>Action 12.3</b></p> <p>Créer des occasions d'échanges et de dialogues entre les propriétaires terriens (cédant des droits de passage sans permanence) et les propriétaires d'écurie.</p>	AEC	CLD	Clubs équestres, UPA Sainte-Scholastique/ Entreprises équestres, Québec à cheval, Propriétaires terriens	À définir	Nombre de rencontres et occasions
<p><b>Objectif 13</b></p> <p>Pallier au manque de main d'œuvre.</p>	<p><b>Action 13.1</b></p> <p>Évaluer la possibilité de créer une coopérative de partage de main d'œuvre.</p>	A	Centre d'emploi agricole Outaouais-Laurentides	CLD	À définir	Sondage pour évaluer l'intérêt et pour comprendre les besoins
	<p><b>Action 13.2</b></p> <p>Informers les producteurs agricoles sur les procédures d'embauche de travailleurs étrangers.</p>	A	Centre d'emploi agricole Outaouais-Laurentides	CLD	À définir	-

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

**AXE 3 (SOCIAL) : DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET LES CIRCUITS COURTS, LA VITALITÉ DES MILIEUX RURAUX ET LA COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIVERSES ACTIVITÉS DU TERRITOIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
<b>Objectif 14</b>  Contrer l'isolement et assurer la santé des producteurs agricoles.	<b>Action 14.1</b>  Identifier et faire connaître aux producteurs agricoles les services d'aide psychologique existants.	A	CLD	UPA, CSSS du Lac-des-Deux-Montagnes et CSSS de Saint-Jérôme/ACFA, UPA, MAPAQ, Producteurs	Main-d'œuvre principalement	Actes de promotion
	<b>Action 14.2</b>  Concerner les personnes qui rencontrent les producteurs agricoles au quotidien (représentants, banquiers, UPA, agronomes, etc.) afin d'élaborer et mettre en œuvre des outils de dépistage de problèmes liés à la détresse psychologique chez les producteurs de Mirabel.	A	CLD	UPA, CSSS/ACFA, UPA, MAPAQ, Producteurs, intervenants, banquiers	À définir	Outils de dépistage
<b>Objectif 15</b>  Favoriser la consolidation et la vitalité des noyaux villageois ruraux comme des centres de services agricoles.	<b>Action 15.1</b>  Maintenir et consolider les services en milieu agricole dans les noyaux villageois de Mirabel.	A	CLD	Ville-MRC, CCA/Chambre de commerce, UPA, Producteurs	Main-d'œuvre principalement	Nombre et type de nouveaux services

**AXE 3 (SOCIAL) : DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET LES CIRCUITS COURTS, LA VITALITÉ DES MILIEUX RURAUX ET LA COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIVERSES ACTIVITÉS DU TERRITOIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
<b>Objectif 16</b> Améliorer la cohabitation entre les activités agricoles, les activités récréatives et les zones urbaines.	<b>Action 16.1</b> Accompagner les groupes ayant des sentiers récréatifs sur le territoire (VTT, motoneiges, vélos, chevaux) pour assurer une bonne coordination des activités et la sensibilisation de leurs membres.	A	Ville-MRC	CLD, UPA/ Table VHR, Clubs motoneiges-quad-équestres, Vélo Québec	À définir	Activités de sensibilisation
	<b>Action 16.2</b> Informer les citoyens habitant en zone agricole ou en périphérie et les producteurs agricoles sur les bonnes pratiques qui favorisent une cohabitation harmonieuse (p.ex. affichage routier « Vous êtes en zone agricole », dépliant au citoyen sur la réalité agricole).	AEC	CLD Ville-MRC	UPA Sainte-Scholastique	À définir	Campagne de sensibilisation Outils d'information
<b>Objectif 17</b> Accroître la reconnaissance envers l'agriculture et la visibilité des entreprises agricoles mirabelloises.	<b>Action 17.1</b> Sonder l'intérêt des producteurs agricoles mirabellois et évaluer la possibilité de créer un événement d'ampleur régionale visant la valorisation de l'industrie agroalimentaire (p.ex. : fête gourmande, foire agricole, etc.).	B	Ville-MRC/CLD	MAPAQ/ Bois-de-Belle-Rivière	À définir	Rapport
	<b>Action 17.2</b> Utiliser les publications existantes (Miradev, Mirabel à vol d'oiseau, journaux locaux, Internet, etc.) pour mieux faire connaître et reconnaître les agriculteurs locaux et leur travail (ex : nommer les investissements faits en agriculture).	AEC	CLD/Ville-MRC	UPA Sainte-Scholastique/ Journaux locaux, CCIM, CFAM	Main-d'œuvre principalement	Nombre d'articles

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

**AXE 3 (SOCIAL) : DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET LES CIRCUITS COURTS, LA VITALITÉ DES MILIEUX RURAUX ET LA COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIVERSES ACTIVITÉS DU TERRITOIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<b>Action 17.3</b> Encourager les entreprises agricoles mirabelloises à participer aux portes ouvertes de l'UPA et profiter de cette journée pour informer les visiteurs sur l'agriculture à Mirabel.	AEC	UPA Sainte-Scholastique	CLD/UPA Outaouais-Laurentides, MAPAQ	Main-d'œuvre principalement	Nombre d'entreprises participants aux portes ouvertes
	<b>Action 17.4</b> Soutenir les entreprises, situées près des quartiers résidentiels, dans l'organisation de mini portes ouvertes pour informer et accueillir le voisinage.	AEC	CLD	UPA Sainte-Scholastique/ UPA Laurentides-Outaouais, MAPAQ	À définir	Actes de soutien
	<b>Action 17.5</b> Soutenir les producteurs dans l'organisation d'ouvertures officielles ou lors d'annonces d'investissements importants en agriculture.	AEC	CLD	MAPAQ / Ville, UPA	Main-d'œuvre principalement	Actes de soutien
<b>Objectif 18</b>  Valoriser et soutenir les initiatives collectives en agriculture et la mise en place des circuits courts.	<b>Action 18.1</b> Favoriser la réalisation d'initiatives collectives en agriculture par de l'accompagnement et du soutien financier.	AEC	CLD	MRC, MAPAQ, UPA Sainte-Scholastique/ UPA	Pacte rural MRC de Mirabel, MAPAQ	Dollars investis dans des projets
	<b>Action 18.2</b> Identifier les réseaux potentiels et effectuer un démarchage auprès des acteurs pour la mise en place de circuits courts (institutions, restaurateurs, distributeurs, etc.).	B	CLD	MAPAQ, TCAL	À définir	Plan d'action et échéancier

**AXE 3 (SOCIAL) : DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET LES CIRCUITS COURTS, LA VITALITÉ DES MILIEUX RURAUX ET LA COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE LES DIVERSES ACTIVITÉS DU TERRITOIRE**

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<p><b>Action 18.3</b></p> <p>Mieux identifier les besoins en termes de promotion pour les différentes catégories d'entreprises faisant de la vente à la ferme (kiosques maraîchers, pépinières, fleurs, produits du terroir, etc.).</p>	AEC	CLD	MAPAQ, TCAL/ UPA	À définir	Étude/Sondage
	<p><b>Action 18.4</b></p> <p>Mener une étude de marché, sonder l'intérêt des producteurs locaux et trouver un promoteur pour l'établissement d'un marché public.</p>	A	CLD	MAPAQ/ Association marché public, TBL, UPA	À définir	Étude de marché
	<p><b>Action 18.5</b></p> <p>Participer aux initiatives de la TCAL visant à faire connaître les produits agroalimentaires des Laurentides (Laurentides, j'en mange) et leurs lieux de vente (incluant kiosques à la ferme).</p>	AEC	CLD	Producteurs agricoles/ Autres CLD des Laurentides, UPA	À définir	Nombre de participations

## AXE 4 (ENVIRONNEMENT) : PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET INTÉGRER DES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
<b>Objectif 19</b>  Améliorer les pratiques agricoles en compatibilité avec le maintien de la qualité des sols et l'amélioration de la qualité de la ressource eau.	<b>Action 19.1</b>  Identifier, en concertation avec les partenaires, les priorités d'actions visant à améliorer les pratiques agricoles.	A	MAPAQ	Clubs agroEnvironn./ CLD, Ville-MRC, UPA	Main-d'œuvre principalement	Plan d'action et échéancier
	<b>Action 19.2</b>  Conscientiser et former les producteurs agricoles afin qu'ils : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduisent l'utilisation des pesticides;</li> <li>• produisent un diagnostic de santé des sols;</li> <li>• identifient les mesures d'efficacité énergétiques pouvant s'appliquer à leur exploitation.</li> </ul>	AEC	MAPAQ, Clubs agroEnvironn.	Réseau Agri-conseils Laurentides, CLD, Clubs agroEnvironn./ Ville-MRC, Ressources naturelles Québec	Main-d'œuvre principalement	Actes de soutien et de formation
	<b>Action 19.3</b>  Poursuivre le financement des initiatives de bassins versants visant la préservation de la qualité de l'eau et l'implantation de mesures améliorant les pratiques culturelles des producteurs.	AEC	Ville-MRC	Clubs agroEnvironn./ MAPAQ, Ville, CLD	Ville-MRC	Dollars investis dans des projets
<b>Objectif 20</b>  Soutenir les producteurs agricoles biologiques.	<b>Action 20.1</b>  Augmenter les sources de financement pour les producteurs débutants en production biologique (via Fonds relève agricole ou programmes du MAPAQ).	B	Ville-MRC	CLD	Ville-MRC/MAPAQ	Dollars investis dans des projets

Priorité A – Court terme (0-5 ans)  
 Priorité B – Moyen terme (0-10 ans)  
 Priorité C – Long terme (0-15 ans)  
 AEC Action en continue

## AXE 4 (ENVIRONNEMENT) : PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET INTÉGRER DES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<b>Action 20.2</b> Approfondir la réflexion en ce qui concerne le soutien aux entreprises en production biologique afin d'élaborer un plan d'action spécifique.	B	CLD	UPA, MAPAQ	Main-d'œuvre principalement	Plan d'action et échéancier
<b>Objectif 21</b> Protéger et mettre en valeur les boisés en zone agricole.	<b>Action 21.1</b> En se basant sur l'étude des corridors fauniques et sur le portrait des boisés, cibler et prioriser les zones selon le potentiel de mise en valeur (p.ex. potentiel agroforestier, servitudes de conservations, etc.).	B	Ville-MRC	MAPAQ/ UPA, Producteurs agricoles	À définir	Plan d'action et échéancier
	<b>Action 21.2</b> Informer les producteurs agricoles et propriétaires de boisés de la réglementation, les sensibiliser à l'importance et aux bénéfices de protéger les boisés et renforcer l'application des règlements sur l'abattage d'arbres.	AEC	Ville-MRC	UPA Sainte-Scholastique / CLD, MAPAQ	Main-d'œuvre principalement	Actes de sensibilisation
	<b>Action 21.3</b> Inciter les propriétaires de boisés à réaliser un plan d'aménagement de leurs boisés et d'en assurer l'entretien régulier.	AEC	Terra-bois	UPA Sainte-Scholastique/ CLD, MAPAQ	Main-d'œuvre principalement	Actes de soutien

## AXE 4 (ENVIRONNEMENT) : PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET INTÉGRER DES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

Objectif	Action	Priorité	Responsable	Appui au responsable/ Partenaires	Bailleurs de fonds/Ressources	Indicateur de résultats
	<b>Action 21.4</b> Évaluer les possibilités de faire des cueillettes de bois regroupées chez les producteurs agricoles de la région.	B	Terra-bois	UPA Sainte-Scholastique / CLD	À définir	Étude/Sondage
<b>Objectif 22</b> Améliorer la connaissance et accroître la protection des paysages identitaires ruraux mirabellois.	<b>Action 22.1</b> Adhérer à la charte des paysages des Laurentides.	B	Ville-MRC	CLD/ Autres MRC Laurentides, CRÉ	Main d'œuvre principalement	Signature de la charte
	<b>Action 22.2</b> Mener une étude pour identifier les paysages identitaires et les paysages à protéger.	B	Ville-MRC	CLD	À définir	Étude de caractérisation et valorisation des paysages
	<b>Action 22.3</b> Conjointement avec les producteurs agricoles, évaluer les mesures à mettre en place pour contrôler l'affichage en bordure des rangs (ex. règlement sur les PIIA).	B	Ville-MRC et CCA	CLD, producteurs agricoles/ UPA Sainte-Scholastique	À définir	Plan d'action et échéancier

#### 4.4 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Les ressources financières de la MRC, de la Ville et du CLD de Mirabel étant limitées, la réalisation du plan d'action est tributaire de la participation monétaire de certains joueurs clés du milieu agricole montréalais et québécois notamment : la CMM, le MAPAQ, le MAROT, le Pacte rural (MAROT), l'UPA nationale, etc.

De plus, la réalisation des actions prévues dans le plan nécessite que l'ensemble des organismes mirabellois disposent de ressources financières et techniques en quantité suffisante pour être en mesure de s'acquitter des différents mandats.

Finalement, chacun des organismes identifiés comme le responsable d'une action devra, conjointement à celui identifié comme appui au responsable, établir une planification détaillée de l'action en précisant les sources de financement et les modalités de la réalisation de l'action.

# 5.

## Bibliographie



## 5. BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2008. *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois - Agriculture et agroalimentaire québécois : assurer et bâtir l'avenir : rapport*, 274 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MIRABEL, 2013. *Des outils pour soutenir concrètement l'agriculture mirabelloise*, 7 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MIRABEL, 2011. *Bilan d'impact 2008-2011 – Outils de soutien à l'agriculture mirabelloise*, 8 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MIRABEL et IEAM, 2011, *Étude de marché sur la relève agricole dans les Laurentides*, 11 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MIRABEL, 2013, *Audits stratégiques - Plan de développement de la zone agricole - Compilation des données recueillies lors des entrevues*, 91 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MIRABEL, 2010. *Mémoire présenté à Solidarité rurale du Québec dans le cadre de la consultation sur l'occupation des territoires - La multifonctionnalité du territoire mirabellois*, 26 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MIRABEL et VILLE DE MIRABEL, 2011. *Politique d'investissement du Centre local de développement de Mirabel - Fonds de la Relève agricole de Mirabel – Version adoptée*, le 25 mai 2011, 9 p.

CLUB CONSEIL PROFIT-EAU-SOL, 2012. *Portrait agricole du Bassin versant de la rivière du Chêne*, 18 p.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 2011. *Un Grand Montréal attractif, compétitif et durable : Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, 194 p.

CONSEIL DES BASSINS VERSANTS DES MILLE-ÎLES, 2011. *Portrait du bassin versant de la rivière du Chêne – Dans le cadre du Plan directeur de l'eau de la zone des Mille Îles*, 25 p.

ÉQUITERRE, 2011. *Décrire le déploiement territorial des circuits courts au Québec*, 37 p.

HORIZON MULTIRESSOURCE, 2010. *Plan directeur des sentiers équestre de Mirabel*, 52 p.

HORIZON MULTIRESSOURCE, 2012. *Portrait des boisés de la ville de Mirabel – Rapport Final*, 149 p.

HORIZON MULTIRESSOURCE, 2012. *Potentiels agroforestiers de la ville de Mirabel – Portrait et recommandation – Rapport final*, 95 p.

HORIZON MULTIRESSOURCE, 2012. *Implantation des sentiers équestres de Mirabel selon une approche par développement durable PHASE II - CORRIDOR E*, 47 p.

HUDON Patrick. *Que reste-t-il de la zone agricole montréalaise?*, DESS, Université de Montréal, 2012.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2011. *Plan de développement de la zone agricole, Guide d'élaboration*, p.7.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC et COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 2012. *Portrait statistique agricole de la MRC de Mirabel*, 15 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2013. *Donnés complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel*, 12 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2013. *Complément d'information : PDZA Mirabel, Fiche d'enregistrement 2010*, mise à jour en juillet 2013, 2 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2013. *Donnés complémentaires pour l'élaboration d'un portrait de l'agriculture dans la MRC de Mirabel*, 12 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2011. *Donner le goût du Québec - livre vert pour une politique bioalimentaire - Agriculture, pêcheries et alimentation*, 63 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC, 2013. *Politique de souveraineté alimentaire*, 52 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Fiche d'information – La multifonctionnalité de l'agriculture*, 5 p.

MRC DE MIRABEL, 2011. *Projet de schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Mirabel*, 138 p.

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE LAIT OUTAOUAIS-LAURENTIDES, 2001. *Profil bioalimentaire de la région des Laurentides*, 103 p.

# 6.

## Annexes



# Annexe A

## Composition des comités et rôles



## Composition des comités et rôles

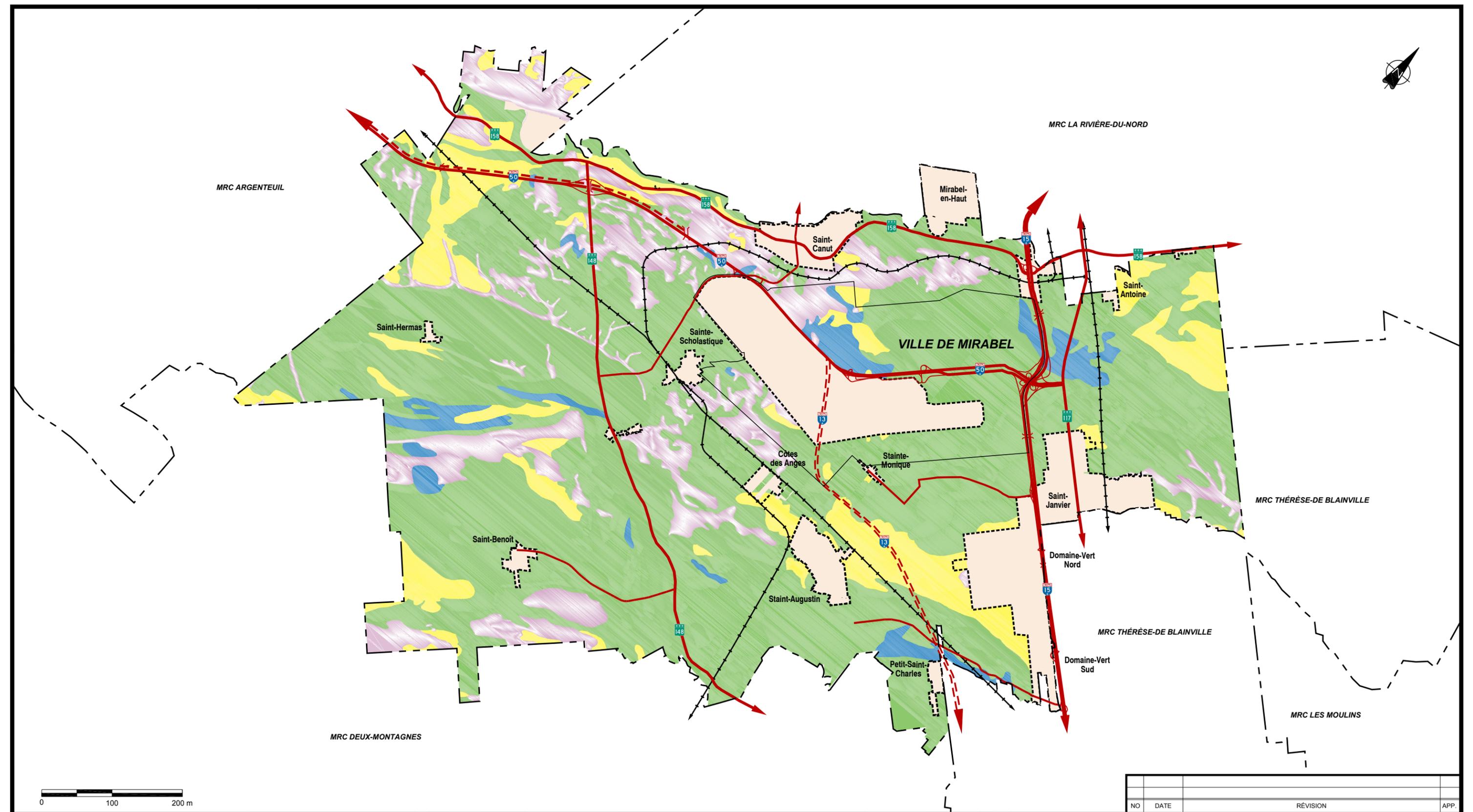
Comités et organismes partenaires	Rôles
<p><b>Comité coordonnateur et de rédaction</b></p> <p>M. Dominic Noiseux, MRC de Mirabel  Mme Audrey Simard, CLD de Mirabel  Mme Guylaine Déziel, consultante AECOM  Mme Félicie B. Lamy, consultant AECOM  M. Réjean Racine, consultant UDA</p>	<p>Coordonne l'ensemble de la démarche  Rédige le PDZA et tout document relatif à ce dernier</p>
<p><b>Comité technique</b></p> <p>M. Dominic Noiseux, MRC de Mirabel  Mme Audrey Simard, CLD de Mirabel  Mme Guylaine Déziel, consultante Aecom  Mme Félicie B. Lamy, consultant Aecom  M. Réjean Racine, consultant UDA  M. Vincent Robillard, CMM  M. Pierre-Olivier Quesnel, MAPAQ  Mme Claude Paquin, MAPAQ  M. Guillaume Charest-Hallée, UPA</p>	<p>Apporte une expertise professionnelle et technique  Formule des avis et des recommandations au comité coordonnateur et de rédaction  Commente tout dossier produit par le comité coordonnateur et de rédaction  Planifie les rencontres du comité aviseur  Participe aux rencontres et ateliers</p>
<p><b>Comité aviseur</b></p> <p>8 membres du CCA de Mirabel  (4 UPA – 2 élus et 2 membres externes), à savoir :  Jean Bouchard (2013-2014) et M. Hubert Meilleur (2012-2013)  M. Michel Lauzon (conseiller municipal)  M. Dominic Lauzon (CCA)  M. Pierre-Paul Meloche (conseiller municipal)  M. Benoît Couvrette (CCA)  M. Bernard Laurin (CAA)  M. Albert Gingras (CCA)  M. Daniel Simetin (CAA)  M. Denis Gauthier (CCA)</p>	<p>Assiste le comité technique apportant une expertise technique ponctuelle (avis, données, etc.)  Formule des avis sur les enjeux, vision et piste d'action pour le contenu du PDZA  Participe, sur invitation, aux rencontres et ateliers</p>

Comités et organismes partenaires	Rôles
M. Martin Fournelle (Alpagas Brise des champs) M. Marcel Denis (président UPA Ste-Scholastique-Mirabel) Mme Thérèse Lavoie (Route des gerbes d'Angélica) M. François Quesnel, membre du Groupe-conseil en agroenvironnement (Profit-eau-sol) M. Christian Castonguay, membre de la coopérative d'utilisation de machinerie agricole (CUMA) M. Claude Cadieux, directeur - membre du centre de formation agricole de Mirabel (CFMA) Mme Vanessa Mondoux, membre représentant la relève M. Pierre Baril de l'organisme Terra-Bois M. Richard Maheu de l'UPA, fédération Outaouais-Laurentides  Tous les membres du comité technique	

# Annexe B

## Cartographie





NO	DATE	RÉVISION	APP.



- Légende :**
- Limite MRC
  - Périmètre urbain
  - Zone non agricole
  - Voie ferrée
  - Autoroute / Route (principales)

- POTENTIEL AGRICOLE**
- Classes 2 et 3
  - Classe 4
  - Classes 5 et 7
  - Classe 0

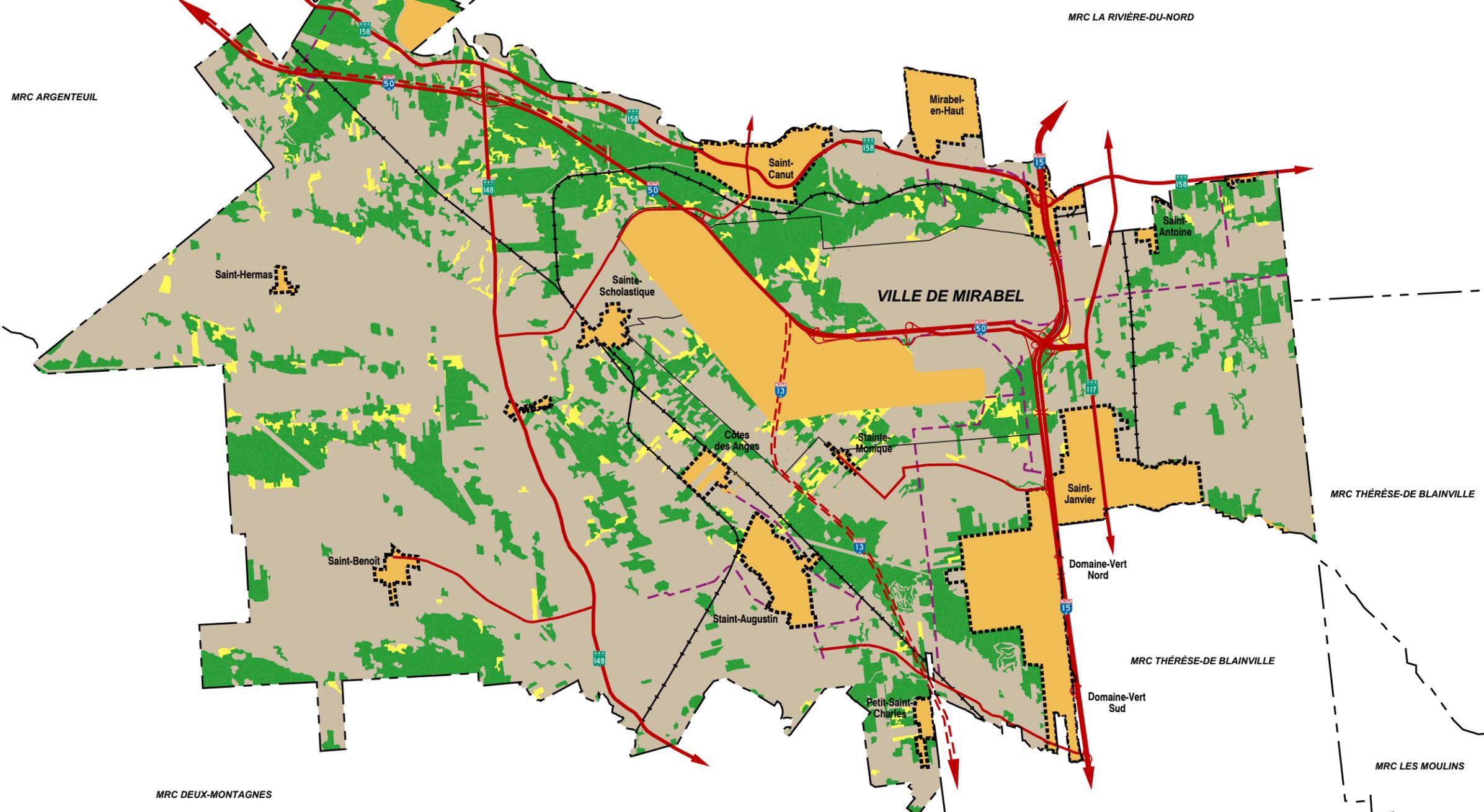
Chargé de projet : Réjean Racine, ing. & agr.      Date : 2014-03-11  
 Dessiné par : Patrick Gravel, dess.                      1773001pa002.dwg  
**Références :**  
 - Données Fournies par la Ville de Mirabel  
 - Ressources naturelles Canada, Inventaire des terres du Canada, carte de potentiel agricole 31G5

Projet : **PDZA**

Titre : **Potentils agricoles**

Échelle approx. : 1:125 000      Figure: **A**





- Légende :**
- Limite MRC
  - Périmètre urbain
  - Zone non agricole
  - Friche
  - Boisé
  - Agricole
  - Voie ferrée
  - Autoroute / Route (principales)



Chargé de projet : Réjean Racine, ing. & agr. Date : 2014-03-11  
 Dessiné par : Christopher Beaudoin, dess. 1773001pa006.dwg  
 Références :  
 - Données fournies par la Ville de Mirabel

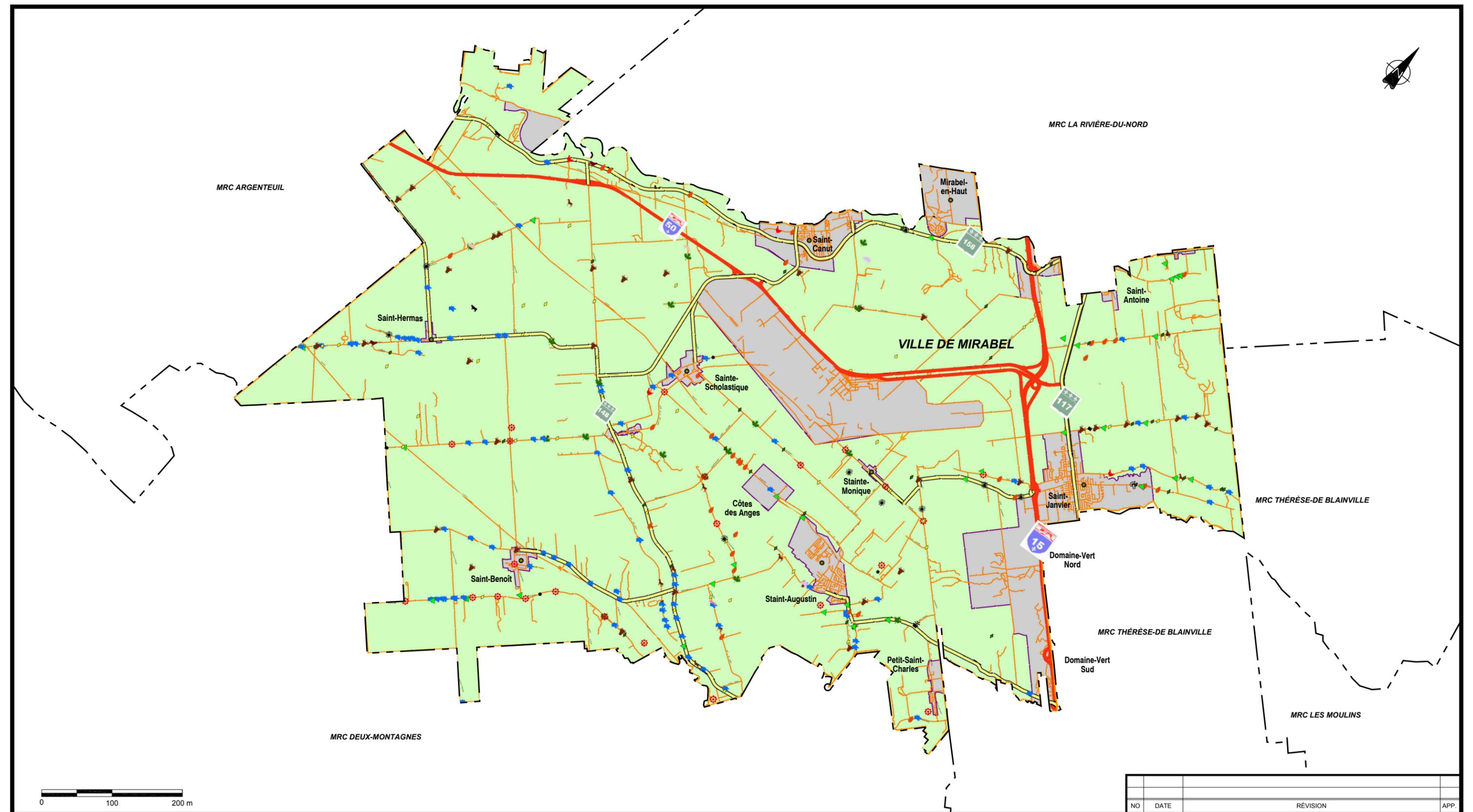
NO	DATE	RÉVISION	APP.

Projet :

Titre : **Occupation du territoire**

Échelle approx. : 1:125 000 Figure: **B**





NO	DATE	RÉVISION	APP.



**Légende :**

<b>Entreprises agricoles 1ère source de revenus</b>	Bovins de boucherie	Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	Légumes frais	Porcs - Pouponnière seule	Complément au réseau routier	Exclusion
Acériculture	Bovins laitiers	Fourrages récoltés	Ovins	Veaux lourds	Autoroutes	Inclusion
Autres productions	Champignons	Fruits	Porcs - Naisseur-finisueur avec pouponnière	Volailles (autres)	Routes provinciales	
Autres superficies	Chevaux gardés pour l'élevage	Horticulture ornementale en conteneur	Porcs - Naisseur avec pouponnière	Volailles (poulets et dindons)	Zone agricole-L	
	Cultures abritées	Horticulture ornementale plein champ	Porcs - Naisseur sans pouponnière		Zone agricole	
					Zone non agricole	

Chargé de projet : Réjean Racine, ing. & agr.      Date : 2014-03-11  
 Dessiné par : Patrick Gravel, dess.      1773001pa011.dwg

Références :

Réalisation : Michel Savoie 22 janvier 2009  
 T:\commun 2008\Sig\mi\Michel Savoie\Sophielizotte\Mrc Mirabel.mxd

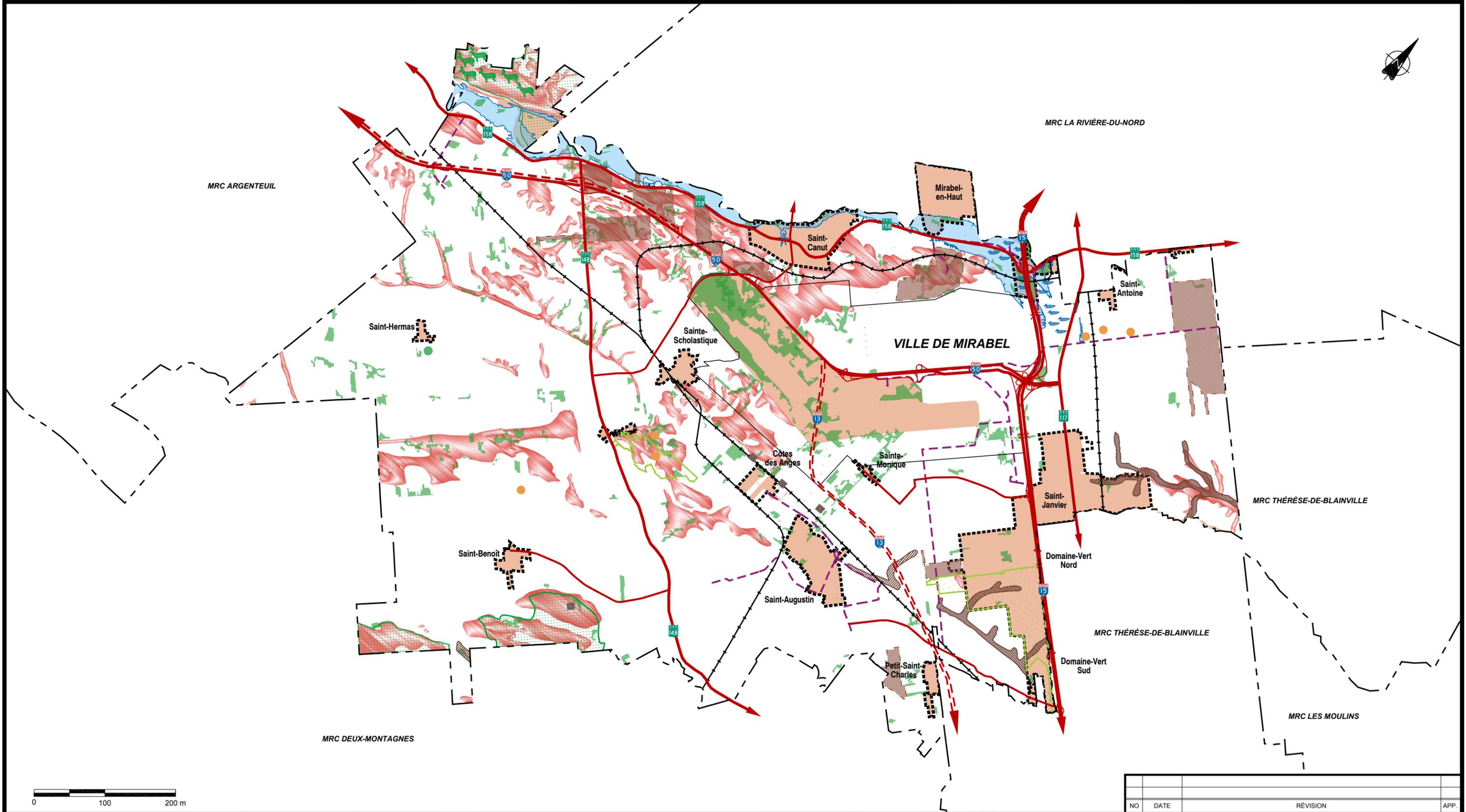
**Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec**

Projet :

Titre : **Site principal des entreprises agricoles**

Échelle approx. : 1:125 000      Figure : **C**





NO	DATE	RÉVISION	APP.



- Légende :**
- Limite MRC
  - Périmètre urbain
  - Zone non agricole
  - Friche
  - Plaine inondable
  - Zone de risque d'érosion
  - Aire d'extraction
  - Voie ferrée
  - Autoroute / Route (principales)
  - Grand boisé
  - Parc
  - Station de pompage
  - Puits
  - Étang
  - Potentiel agricole 5-7
  - Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
  - Aire de confinement des cerfs de Virginie



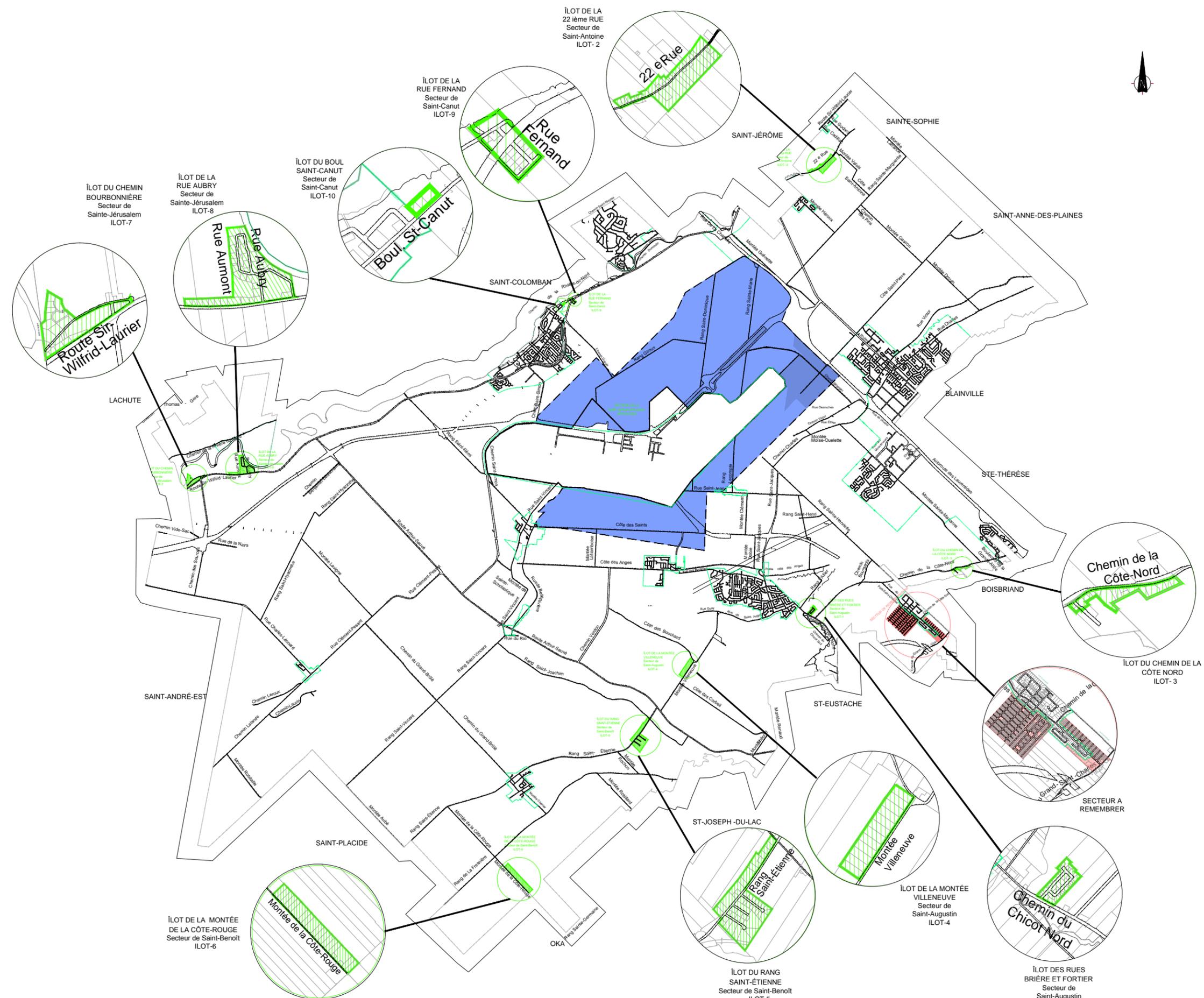
Chargé de projet : Réjean Racine, ing. & agr. Date : 2014-03-11  
 Dessiné par : Christopher Beaudoin, dess. 1773001pa005.dwg  
 Références :  
 - Données fournies pas la Ville de Mirabel

Projet : **PDZA**

Titre : **Zones de contraintes et friches**

Échelle approx. : 1:125 000 Figure: **D**





**Légende**

- SECTEUR DE LA ZONE AÉROPORTUAIRE RÉTROCÉDÉ
- SECTEUR À REMEMBRER
- ILÔTS DÉSTRUCTURÉS \*

\* Secteurs à titre indicatif seulement. Qui devraient faire l'objet d'une demande via l'article 59 de la LPTAA.

**P.D.Z.A.**

**MRC MIRABEL**

Mirabel

No	révisions	PAR	DATE
03	MODIFICATION ILOT-9	S.R.	2014-05-30
02	AJOUT ILOT-10	S.R.	2013-09-03
01	PROPOSITION		

ÉCHELLE : aucune

DATE : 8 Août 2013

DESSINÉ PAR : Sylvie Robillard

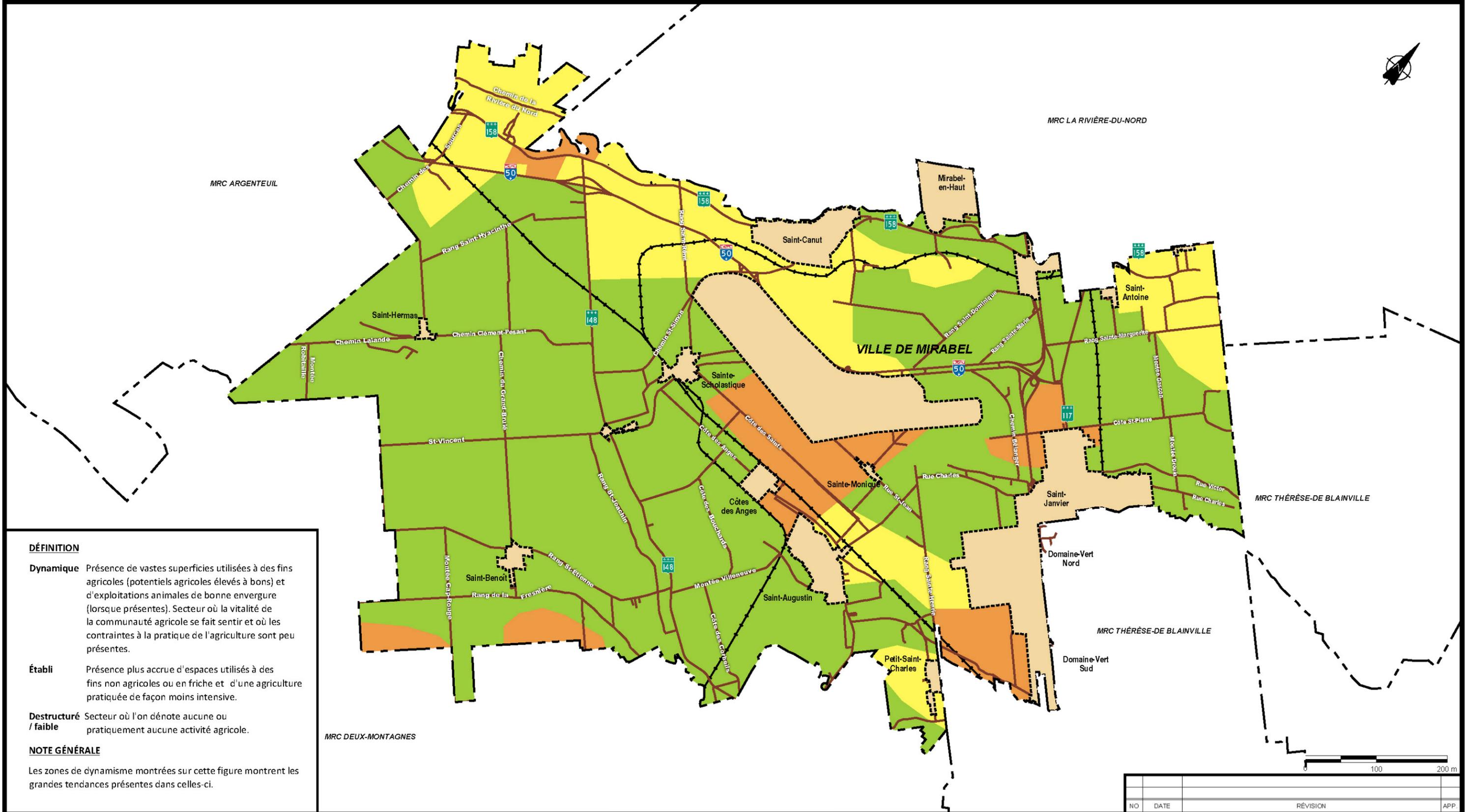
PRÉPARÉ PAR : Luc Leblanc

APPROUVÉ PAR : Dominic Noisoux, Dir.

NO AUTOCAD : 2014-08-08 10:14:11

NO DOSSIER : PLAN NO. : 1/1





**DÉFINITION**

**Dynamique** Présence de vastes superficies utilisées à des fins agricoles (potentiels agricoles élevés à bons) et d'exploitations animales de bonne envergure (lorsque présentes). Secteur où la vitalité de la communauté agricole se fait sentir et où les contraintes à la pratique de l'agriculture sont peu présentes.

**Établi** Présence plus accrue d'espaces utilisés à des fins non agricoles ou en friche et d'une agriculture pratiquée de façon moins intensive.

**Destructuré / faible** Secteur où l'on dénote aucune ou pratiquement aucune activité agricole.

**NOTE GÉNÉRALE**

Les zones de dynamisme montrées sur cette figure montrent les grandes tendances présentes dans celles-ci.

NO	DATE	RÉVISION	APP.



- Légende :**
- Zone non agricole
  - Limite de la ville de Mirabel
  - Route
  - Voie ferrée

- Dynamisme agricole**
- Dynamique
  - Établi
  - Destructuré / faible

Chargé de projet : Réjean Racine, ing. & agr.      Date : 2013-03-13  
 Dessiné par : Alexandre Lavoie, dess.              1773001pa013.dwg

Projet :

Titre : **Dynamisme agricole**

Échelle approx. : 1:125 000      Figure: -



# MRC DE MIRABEL

PLAN SYNTHÈSE:  
SECTEURS DE PLANIFICATION  
DÉTAILLÉE

— Autoroute - 13 et 50

— Route

□ Zone aéroportuaire rétrocedée

□ MRC de Mirabel

## Secteurs de planification

■ A Potentiel de mise en valeur

■ B Potentiel de consolidation

■ C Potentiel limité

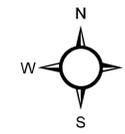
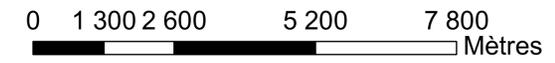


DIAGRAMME : 45

DATE : 19 AOÛT 2013

PAR : CLAIRE SIROIS, ING.F.

1:65 000



CONÇU PAR :



POUR :









**AECOM**

Urbanisme, Économie et Aménagement  
Durable

85, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal  
(Québec) Canada H2X 3P4

Tél. : 514 287-8500

Télééc. : 514 287-8600